



Notes du mont Royal

WWW.NOTESDUMONTROYAL.COM

Cette œuvre est hébergée sur «*Notes du mont Royal*» dans le cadre d'un exposé gratuit sur la littérature.

SOURCE DES IMAGES

Bibliothèque nationale de France (BnF)

La PATRIE ANNAMITE

hebdomadaire illustré

PARAISANT LE LUNDI

DIRECTION - ADMINISTRATION - PUBLICITE
44, RUE DES PAPIERS - HANOI
Ab. 150g PAPIERS ANNAMITE HANOI 1941

Secrétariat en France: A. M. TAO-KIM-HAI
9, Rue Sainct-Michel, Malmaison-Lafayette (S. O. 1) - Tél. 640

ABONNEMENT 1941
ANNUEL 1.500
SEMESTRIEL 800
Tous les mandats doivent être adressés au nom de M. PHAM LE THU

Directeur politique PHAM-LE-BONG

Rédacteur en Chef TON-THAT-BINH

« ORIENT ET OCCIDENT »

La conciliation réalisée

La dernière Semaine de la France d'Outre-Mer, célébrée avec ferveur dans toute l'Indochine, nous a apporté une occasion nouvelle de revenir sur de chères idées. Nous commentions à la lumière d'événements particulièrement probants, cette question de la conciliation de l'Orient et de l'Occident, le 21 juillet dernier, à cette place même, en écho à un article signé Nguyen-Dac-Khé dans une grande revue métropolitaine.

Nous parlions d'une association sur la base de la raison et du respect réciproque, tendant vers la valorisation de la valeur humaine sans la mutilation d'aucune civilisation vieillie mais belle.

La Semaine de la France d'Outre-Mer vient renforcer notre pensée par les affirmations solennelles de l'Amiral Platon : « La France est venue vers ses peuples d'Outre-Mer non pour les conquérir, mais pour les élever, les aimer. » En Indochine, l'Amiral Decoux a proclamé les mêmes principes politiques, et en Annam à l'issue de la Semaine, le Résident Supérieur M. Grandjean a pu télégraphier à l'Amiral l'attachement commun de cent mille jeunes gens Français et Annamites réunis à Hué et dans tous les coins du Trung-Ky « en vers le Maréchal Pétain et envers Sa Majesté Bao-Daj », affirmant ainsi éloquentement la conscience d'une double et commune patrie, les Français d'Indochine s'intégrant aux idées annamites et les Annamites acceptant de tout leur cœur l'honneur de servir comme un de ses membres, la Grande Patrie Française symbolisée par le Maréchal.

C'est à cette compréhension et à ce respect des idéaux indigènes et de ceux qui les représentent, que la colonisation française doit son visage à part dans l'ensemble des peuples colonisateurs. Le libéralisme français, prêt à accueillir toutes les valeurs spirituelles d'où qu'elles viennent, et à leur donner place dans le concert français, fait de l'Empire Français une association, non seulement d'intérêts matériels, mais d'intérêts moraux. La France colonisatrice redonne aux peuples qu'elle éduque un sens plus juste de leur dignité et pour ce la elle commence par rénover en eux le sens nécessaire de l'attachement à leur patrie d'origine et à tout leur conditionne-

ment historique et spirituel, comme aurait dit Barrès.

La lecture du télégramme de M. Grandjean parlant au nom des jeunes du Trung-Ky, permet de mieux saisir la portée humaine d'une autre déclaration faite naguère à l'antre bout de l'Empire par une voix autorisée. Il s'agit d'un conseiller national musulman appelé par le Maréchal à siéger au Conseil National de France à côté des membres français et au même titre qu'eux. C'est une dépêche de Lyon, datée du 19 Mai. Émission de France ; il convient de la relire maintenant, cette dépêche, avec une attention plus fraternelle encore, après cette Semaine qui a été celle d'un réveil efficace des âmes dans la communion impériale française :

Déclarations d'Ibnou Zekri, conseiller national

Lyon, 19 mai (Émir. de France). — La présence de Musulmans au sein du Conseil national est l'expression éloquente de notre intégration définitive dans la famille française que nous défendons, et que nous sommes toujours prêts à défendre. Je déclare aux représentants du journal Le Journal, Ibnou Zekri, conseiller national musulman, professeur de droit musulman à la Mohamed VI d'Alger et président de la Commission consultative de culture musulmane du département d'Alger. « Il a exprimé l'autre part sa fierté de participer aux travaux du Conseil et s'est félicité de l'accueil de ses collègues qui lui a démontré une fois de plus que les Musulmans d'Algérie étaient considérés comme des Français au même titre que les Français de religion chrétienne. »

Le souvenir le plus cher à Ibnou Zekri est, dit-il, l'accueil qu'il reçut du maréchal. « Pour nous, Mon sieur le Maréchal est sidi, ce qui en arabe signifie seigneur. Je ne l'ai vu jamais vu. Lorsqu'il me fit le très grand honneur de me recevoir, ce n'est pas sans émotion que je m'approchai de sa personne, et lui exprimai toute la vénération touchante de la population musulmane de la France nord-africaine, les espoirs qu'elle met en lui. »

« Il a bien voulu me faire savoir que ce qui l'inspira surtout lorsqu'il me désigna comme Conseiller national, c'est son désir avant tout de faire appel aux valeurs spirituelles pour la rénovation de la France, et la belle religion musulmane devant laquelle il s'inclina, étonné pour lui une des forces sur laquelle on devait se fonder. » (Arip.)

« Faire appel aux valeurs spirituelles musulmanes pour la rénovation de la France », voilà une nouvelle formule qui montre la largeur d'esprit avec laquelle le Maréchal, tout en refaisant la France française d'abord et chrétienne, entend ne rien renier des valeurs morales de ses régions lointaines. En Indochine, en Annam, ne

APRÈS L'ACCORD FRANCO-JAPONAIS

MESSAGE DE L'AMIRAL PLATON AUX POPULATIONS INDOCHINOISES



L'Amiral PLATON

A l'occasion des récents événements qui viennent de se dérouler en Extrême Orient, le Gouvernement Français a tenu à adresser aux populations indochinoises le message suivant :

Vichy le 27 Juillet — Le Gouvernement Français, mis en présence des divers éléments de la situation internationale en Extrême-Orient, a conclu un accord avec le Japon, aux termes duquel a été acceptée la coopération provisoire et amicale des forces nippones à la défense de l'Indochine. — Le Gouvernement japonais a confirmé, publiquement et solennellement la convention du 30 Août 1940 dans laquelle il s'est engagé à respecter la souveraineté française sur l'Union Indochinoise et l'intégrité du territoire de la Fédération. — Le Maréchal chef de l'Etat met en garde les populations indochinoises contre les propagandes étrangères qui ne vont pas manquer de s'acharner sur cet accord pour le dénigrer. — Le Maréchal fait appel à l'union, à la discipline totale, à la coréaction de tous. Il a assumé devant la France et devant l'Histoire, la responsabilité de la conduite du pays, en des heures difficiles.

Les Français n'ont qu'un devoir : suivre leur chef, faire bloc derrière lui. Le Maréchal est seul juge des mesures à prendre. Seule, cette union sans réserve sera la condition du salut commun, de la Patrie et de l'Empire.

En Indochine cette union doit se faire autour du Gouverneur Général avec le concours des Souverains protégés qui, pleinement conscients de la haute mission qu'ils assument, n'ont cessé de donner à la France les témoignages les plus émouvants de leur loyauté.

Français et Indochinois, plus que jamais c'est l'heure du coude à coude. L'Union Franco-Indochinoise est capitale pour l'avenir de l'Union Indochinoise.

Français et Indochinois, souvenez-vous qu'au cours d'un passé déjà long, vous n'avez cessé de peiner et sembler.

La marque de votre collaboration s'est farouill sur cette terre d'Indochine, fécondée par votre loyauté et votre effort commun. En ces temps de difficiles épreuves, c'est une association indissoluble et fraternelle qui vous donnera la raison suprême d'espérer en la France immortelle.

La France a suivi avec sollicitude les étapes du développement de la Fédération — Maintenant que les moissons sont levées, elle sait pouvoir compter sans réserve sur le filial attachement de ses populations.

LE MARÉCHAL remercie l'Indochine

Par télégramme adressé le 28 juillet au Gouverneur Général, l'Amiral Platon, Secrétaire d'Etat aux Colonies, au nom du Maréchal et en son nom propre, adresse à l'Indochine les remerciements de la Métropole pour les multiples marques d'attachement données par elle à l'occasion de la Semaine Impériale, ainsi que l'assurance de sa sollicitude et de sa confiance.

P. A.

Le Maréchal a dit :

« L'autorité est nécessaire pour sauvegarder la liberté de l'Etat, garantie des libertés individuelles, en face des coalitions d'intérêts particuliers. Un peuple n'est plus libre, dès que le gouvernement qu'il a librement porté au pouvoir devient prisonnier de ces coalitions. »

CONFÉRENCE DE PRESSE

M. le Résident Supérieur au Tonkin P. Delsalle a réuni en conférence les journalistes français et annamites du Tonkin, le Mercredi 30 juillet à 9 heures, à la Résidence Supérieure.

Assistaient à cette réunion, aux côtés du Chef du Protectorat, M. l'Inspecteur des A.P.A. Erard et M. l'Administrateur Chef de Cabinet Aurillac, ainsi que le Président de la Commission de la Censure, M. Koux.

Presque tous les Directeurs de Journaux français et annamites étaient présents : MM. Saumont de la Volonté Indochinoise, Houzelier du Courrier d'Haiphong, Le Guénéral de Responsable, Tôn thât Binh de la Patrie Annamite, Pham Huy Luc de l'Annam Nouveau, Ham Lê Bông du Viet Bao, Dr. Luyên du In Moi, Nguyen Van Luan du Trung-Bac-Chau-Nhai, Nguyen Khac Kham du Bao-Moi, Ngo Van Phu du Dong-Phap et de Hanoi-Soir, Vu Bang du Tieu Thuyêt Thu - Bay, Thanh Chau du Phô Thôn Ban Nguyễn San, Vu Dinh Hôc du Thanh Ngai.

En ouvrant la séance, M. le Résident Supérieur tint d'abord à remercier les Représentants de la Presse d'être venus si nombreux à son appel, et leur indiqua qu'il les avait réunis, d'abord pour les entretenir de divers sujets d'actualité ensuite pour recueillir leurs desiderata.

Le Chef du Protectorat souligna toute l'importance qu'il attachait à la Presse, organe et guide de l'opinion. La liberté d'opinion subit en ce moment des restrictions qui sont imposées par l'intérêt général, mais le Résident Supérieur sait qu'il peut toujours faire appel à la compréhension de tous.

Passant à l'examen des problèmes d'ordre général, M. P. Delsalle insista sur la nécessité d'une discipline rigoureuse, d'une obéissance stricte aux ordres du Maréchal, Chef de l'Etat et en Indochine à ceux du Vice-Amiral d'Escadre J. Decoux qui le représente. — Désormais, dit le Résident Supérieur, une étroite solidarité doit exister entre la France et toutes les parties de son Empire. En Indochine, chacun doit comprendre que es intérêts français et annamites ne sont plus distincts, mais confondus ; c'est la communauté franco-annamite qui s'affirme. Tous, nous avons le devoir de la défendre.

Les nouveaux accords franco-japonais ne constituent pas une atteinte à la souveraineté française ; au contraire ils ont été l'occasion pour le Japon de ro-

nouveler la promesse qu'il a faite de respecter l'intégrité de nos territoires. Nous pouvons donc regarder l'avenir avec confiance : un peuple est puissant non seulement par ce qu'il peut, mais encore par ce qu'il veut. La volonté que nous devons avoir, c'est une volonté de cohésion.

Le Chef du Protectorat a abordé ensuite les questions d'intérêt local — Les difficultés du ravitaillement, dit-il, vont nous imposer de nombreuses contraintes. Nous devons renoncer à beaucoup de commodités. Mais ces sacrifices apparaissent bien légers si on les compare à ceux que beaucoup d'autres peuples, entraînés dans la guerre de gré ou de force, doivent consentir. Il convient donc que la Presse ne les monte pas trop en épingle. Certains journaux ont parlé dernièrement d'une crise des allumettes ; or l'Indochine produit plus qu'il n'en faut pour ses besoins.

En ce qui concerne le pétrole, il est certain qu'il s'agit là d'un produit essentiel. Il faut cependant apprendre à nous en priver, et revenir aux anciens modes d'éclairage. L'Administration est d'ailleurs prête à encourager tout inventeur qui pourrait présenter un modèle de lampe à huile perfectionnée. Quelques petits stocks de pétrole existent encore, et souvent ceux qui les détiennent n'ont les mettre en vente ; aussi le Résident Supérieur a-t-il invité les Chefs de province à rassurer les commerçants se trouvant dans ce cas, afin que le pétrole stocké puisse être vendu au public.

L'importance même de la question des carburants a nécessité l'institution d'un véritable fiduciaire du pétrole. C'est l'ingénieur, Chef du Service des Mines, qui a reçu ainsi pleins pouvoirs de M. le Gouverneur Général pour réguler tous les problèmes posés par l'arrêt de notre ravitaillement en hydrocarbures. Au onkin, ces pouvoirs ont été délégués par le Résident Supérieur à l'ingénieur en Chef des Travaux Publics. C'est à celui-ci qu'il appartient de prendre ses décisions, qui s'imposent, et dont il rend compte ensuite au Chef du Protectorat.

La question du manque de files a été aussi assez souvent agitée dans la Presse, mais il ne semble pas que nous ayons à craindre une grave pénurie de cette matière première. Le problème d'riz retient également toute l'attention du Chef du Protectorat

(Lire la suite en 4e page)

Nous commençons dans ce numéro, en 3e page, la publication de notre nouveau feuilleton : « La Femme annamite à travers la littérature d'Annam. »



Notes du mont Royal

WWW.NOTESDUMONTROYAL.COM

Une ou plusieurs pages ont été volontairement omises ici.

Pour leur instruction et leur éducation, confiez vos filles à

L'Institution HOÀI-DÙC

la plus grande école privée de jeunes filles du Tonkin
Enseignement primaire supérieur, primaire, élémentaire et ménager
Internat et Externat

Rentrées des classes: Lundi 1er Septembre 1941

70, Rue Jules Ferry, Hanoi - Tél.: 866

La conclusion de la convention franco-japonaise

Nous publions ci-dessous divers communiqués relatifs aux récents accords franco-japonais et à, tout en donnant les raisons majeures de ces accords, le Japon réitère sa promesse solennelle de respecter l'intégrité territoriale de l'Indochine française et la souveraineté française sur les pays de l'Union.

Tokio, 26 juillet, (sources japonaises). - Arip - Une convention, à laquelle a été joint un co-avenant, a été conclue aujourd'hui entre le Japon et la France. Ceci a été annoncé par le Gouvernement dans un exposé donné aujourd'hui par le Bureau des Informations.

L'exposé dit que:

Le Japon observe strictement sa promesse solennelle de respecter l'intégrité territoriale et la souveraineté de l'Indochine française.
Que les relations entre le Japon et l'Indochine française sont devenues rapidement plus directes au suite de la signature, conclue au mois de août 1940 entre M. Matsumoto, Ministre des Affaires Étrangères, et M. Arsène Henry, Ambassadeur de France, ainsi que des autres conventions conclues à diverses occasions.

Une communion complète de vues a été maintenue entre les Gouvernements japonais et la France, en ce qui concerne leur mutuelle défense, tout en respectant l'Indochine française.

Le Japon s'oblige à observer strictement ses obligations résultant des nombreuses conventions conclues entre le Japon et la France et en particulier de la promesse solennelle de respecter l'intégrité territoriale et la souveraineté de l'Indochine française et, en même temps, d'améliorer les relations amicales existant entre le Japon et la France, afin de réaliser la prospérité commune entre ces deux pays.

Le texte de la déclaration japonaise

Vichy, 26 juillet, (émis. frae) Arip. - Le Ministre des Affaires Étrangères communique:

Le Bureau d'Information du Gouvernement Japonais a publié ce matin la déclaration suivante: « Depuis la conclusion de l'accord signé en août dernier par M. Matsumoto, Ministre des Affaires Étrangères du Japon et M. Arsène Henry, Ambassadeur de France, les relations d'amitié n'ont cessé de se consolider entre le Japon et l'Indochine Française. Elles se sont développées rapidement avec les accords qui ont suivi.

« Une complète unité de vues entre les deux Gouvernements vient d'être réalisée à la suite de pourparlers amicaux concernant la défense en commun de l'Indochine Française.

« Le Gouvernement Japonais est fermement décidé à remplir les devoirs et à porter les responsabilités qui lui incombent en vertu des divers accords existant avec la France, en particulier en vertu du solennel engagement pris par lui touchant le respect de l'intégrité territoriale et de l'Indochine Française et de la souveraineté de la France sur cette Union. Faisant tous ses efforts pour resserrer encore les liens d'amitié franco-japonais, il espère contribuer à la prospérité des deux Nations.

« Depuis quelque temps en effet la question de la défense

de l'Indochine en présence de circonstances exceptionnelles faisait l'objet de pourparlers entre les Gouvernements français et japonais. Dans l'esprit qui a inspiré les déclarations du 30 août 1940 et les actes diplomatiques du 6 Mai 1941, ces pourparlers viennent d'aboutir. Les accords actuellement à l'étude fixeront les modalités pratiques d'une coopération franco-japonaise en vue de la défense en commun de l'Indochine, dans le cadre du respect de l'intégrité territoriale de l'Indochine Française et de la souveraineté de la France sur toutes les parties du territoire de l'Union.

Hanoi, 26 juillet. - Conformément à l'accord récemment intervenu à Vichy entre le Gouvernement français et le Gouvernement japonais et aux négociations poursuivies à ce sujet à Hanoi entre l'Amiral Decoux et le Général Sumita quant aux modalités d'application de cet accord, des troupes japonaises ont commencé à débarquer ce matin. Le débarquement a eu lieu dans les conditions les plus régulières et dans un calme parfait. Aucun incident n'est à signaler.

Un communiqué du Général Sumita

« Les Gouvernements du Japon et de la France, considérant

la situation actuelle en Extrême-Orient, ont conclu une convention relative à la défense commune de l'Indochine.

Pour fixer les conditions de tailles nécessaires à la mise en vigueur de cette convention, les négociations ont commencé le 23 dans la matinée entre le Général Sumita, Chef de la Mission japonaise, et le Vice-Amiral d'Escadre Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, et se sont déroulées à un rythme accéléré dans l'atmosphère la plus cordiale. C'est ainsi que l'accord fut rapidement signé le même jour vers 30 heures.

Le dernier communiqué avant l'application

Hanoi, 26 juillet. - Le nouvel accord intervenu, à la demande pressante du Japon, entre les Gouvernements français et japonais, au sujet de la défense commune de l'Indochine, entrera en vigueur incessamment.

Les modalités d'application ont fait l'objet d'actives conversations entre le Général Sumita, d'une part, et, d'autre part, les autorités françaises de Hanoi, puis de Saigon, où le Chef de la Mission japonaise s'est rendu par avion le 26 juillet.

Les forces japonaises qui débarqueront incessamment, seront d'une importance suffisante, en hommes et en matériel, pour mettre l'Indochine à l'ombre d'une attaque venue de l'extérieur.

UN NOUVEAU CONCOURS de "La Patrie Annamite"

Sujet à traiter: La nouvelle réforme communale au Tonkin. Comparer le nouveau régime au régime des arrêtés de 1921 et 1927.

Montrer les avantages: 1) de la suppression du Conseil des Tộc Bùn, 2) de la substitution du régime de la nomination d'offices au régime électif; 3) de la concentration en quelques mains des fonctions communales.

Indiquer comment la nouvelle conception de l'Administration communale, fondée sur les idées de hiérarchie et d'autorité, a ainsi purgé des vieilles traditions annamites et s'intègre en même temps dans le grand mouvement de rénovation franco-indochinoise dirigé par le Marché Pétain.

Conditions:

- 1) Les compositions seront rédigées en français et devront comporter cinquante ou soixante pages de papier écriture (environ 20cm/30cm) et au plus 20 pages.
2) Il e candidat devra signer sa copie d'une devise ou d'un pseudonyme et sous la même parenthèse sera pû recomposé sur ce cahier de transmission de telle sorte qu'elle nous arrive avant le 1er Septembre 1941 à midi date de clôture du Concours.
3) La copie devra parvenir aux bureaux de "La Patrie Annamite" dans les conditions suivantes:
a) Le candidat mettra sa composition dans une enveloppe cachetée et ne portera pas d'autre mention que la devise ou le pseudonyme choisi.
b) Le candidat écrira son nom et son adresse ainsi que sa devise ou son pseudonyme sur une fiche qu'il mettra dans une autre enveloppe également cachetée et y placera uniquement mention de la devise ou du pseudonyme.
c) Ces deux enveloppes seront mises dans une 3ème enveloppe rédigée à l'adresse de la Rédaction de "La Patrie Annamite": 5, Rue des Cuir, Hanoi.
4) Les enveloppes cachetées contenant les compositions seront remises intactes au Jury.
5) Les enveloppes seront ouvertes d'un numéro d'ordre inscrit sur le lot et à mesure de leur réception, ce numéro faisant foi pour le classement chronologique.
6) S'il existe des ex-aequo, c'est le classement chronologique qui décidera du gagnant.
7) Les meilleures compositions seront publiées en extenso dans "La Patrie Annamite". Elles pourront également être éditées par le soins du Journal dans leur forme française ou traduite en Qũc Ngu.

Prize: Huit prix seront décernés aux candidats les plus méritants: 1 prix de 200p en espèces, 1 prix de 100p en espèces, 1 prix de 50p en espèces, 5 prix de 10p en livres avec un abonnement annuel gratuit à "La Patrie Annamite".

Jury: S. E. PHAM QUYNH, Ministre de l'Éducation Nationale (Président), M. RAYMOND GUILLIEN, Agrégé de Faculté de Droit, Professeur à l'École Supérieure de Droit de Hanoi, M. NGUYEN VAN TO, Président de la Société d'Enseignement Mutuel du Tonkin, Un Délégué de "La Patrie Annamite".

LA PATRIE ANNAMITE

À un moment où de graves événements se passent et se préparent dans le monde, où de multiples préoccupations doivent solliciter votre attention, ce serait en vain tenter de bien distraire de vous entretenir, chers amis lecteurs, d'un problème aussi mégrin que celui de la femme et de la littérature.

Peut-être souhaiteriez-vous qu'on ne vous parle que de "l'histoire d'un monde. But qui commence", comme dit si bien Valéry, ou d'un rodit de papier et de l'avenir de l'humanité, ou particulièrement des mille et des questions que regardent « nos yeux et nos montagnes », qui nous regardent. Vous n'avez soil que de connaître et d'agir, et non de vous délecter au point le fracas des canons ni les cris de la foule. Votre soul est bien légitime, car vous ne voulez pas rester « au-dessus de la mêlée », car vous voulez « servir ».

Cependant, faut-il pour cela rester toujours assis et se laisser aller à se reposer? Peut-on acquiescer la plus parfaite sérénité d'une sans vie bien équilibrée où de sains délassants se font harmonieusement avec des heures de labeur et de méditation? Pour oublier la solitude et pour tromper la fatigue, la saignée de l'attente, le fait d'avancer à barque, la répétitive chasse en plantant le riz, le labeur chanté en conduisant la charrue. Qu'on se donne ces exemples. Tâchons donc, nous aussi, de savoir nous distraire de nos soucis quotidiens et actuels en demandant de temps en temps à nos amis les chansonniers et les poètes quelques douces heures de communion où ne planent que « perfumes et fleurs », où il n'y a que des pièces que pour une belle voix et un gracieux sourire.

me reprend ses forces, que, dans la compagnie d'une tasse de thé bien chaude et d'un bon vieux livre, il trouve un calman à son corps fatigué et à son âme surexcitée. Il faut apprendre à travailler, il faut aussi « apprendre à se reposer », pour reprendre un terme de Paul Morand.

Qui de nous ne connaît la vie prestigieuse de notre grand héros national, le général Nguyễn-Trai qui servit le Roi Lê? Eh bien, c'est le même homme qui a passé toute sa vie à défendre la patrie et qui, dans sa retraite, a chanté ainsi sa solitude:

Chiếc thuyền lơ-lửng bên sông, Bối đến gan ruột ngổ cùng ai hay?

Chào chi thuyền-bà đời nay, Mà đem non nước làm rày chiêm-bào.

Đã buồn vì trần thế rã rã, Lại đau vì nãi đó áo giã dờng.

Mây bay nước chảy xuôi dòng Chiếc thuyền hồ hững hờ một mình!

Ce qui peut se traduire ainsi: La barque, avec lenteur, erre sur le fleuve.

Quel confierais-je les préoccupations de mon cœur?

Qu'avons-nous de sûr dans le monde d'aujourd'hui,

Pour écouter nos songes du soul de nos « paix et montagnes », de notre patrie?

D'où, je métais allé de l'encre: Je crains encore les vents tumultueux de l'éther.

Les nuages flottent et fuient, l'eau s'en va selon le courant.

À travers les accents d'infinie tristesse de notre immortel héros qui vainquit les Mongols, ne découvrons-nous pas toute une belle philosophie du repos, toute une virile leçon de détachement et de sagesse?

LA FEMME ANNAMITE à travers la littérature d'Annam

ESSAI LITTÉRAIRE par X. X. X.

Avant-propos

de «La Patrie Annamite» cette petite étude sur «la femme à travers la littérature du Viêt-Nam», espérant que dans une rapide excursion à travers la forêt des poèmes et des livres de notre pays, nous ne manquons pas de surprendre çà et là quelques silhouettes fugitives de femmes aimantes et aimées, dont la grâce et la beauté résisteraient à nous émouvoir doucement et à nous reposer un instant de notre fatigue et de nos soucis quotidiens.

Il me faudrait avouer aussi que je me suis décidé à écrire cet essai parce que des amis l'ont voulu et moi encouragé, en voyant les notes que j'avais prises sur ce sujet, et en constatant ma réelle prédilection pour un pareil genre littéraire. D'autres hasards sont intervenus pour m'ôter toute hésitation.

«Le monde n'a rien de plus beau; c'est à elle d'honorer les arts et de farder le fard» (Essai, Chap III, 8). C'est à la femme que Tan-Dà pensait lorsqu'il composait sa «anson sur et le vent de la vie»:

Bèo khân hồng nàng đỡ hạt nhai, Truân kim rõ một vài câu phôi trai.

Chàng, Nam-hải, thuyền chim sòng sông Thủy-dét, Sông Việt-dương, cò di bìn Ô-giang!

Ngẩng nhìn xưa, ai tái-hoa, ai tiêt-lít, ai dái-trang? Cũng một giã me-mang trong nh-irg!

«Le monde rose ne tient et assie nos larmes.

Lorsque songent aux choses d'aujourd'hui et de là, nous pouvons comprendre le sens de la vie et dire quelques mots... Mais où sont les neiges d'antan? Où est la belle printemps-Mg-Chu qui fut sùe, melme de sa «ar, aux rives de la mer Nam-Hoi? Ou est la barque qui a disparu, empor en dans les flots du fleuve l'up-Ai, l'érot et Phac-Thi-Truân, fidèle à son époux?»

Oh est la très belle Tây-Thi qui mourut au fleuve de Tây-Duong? Oh est la fidèle Nêu-Co, femme de Hang-Vo, quise suicida sur les rives herbeuses de Ô-giang?

Nous voyons ainsi que la femme tient une place très importante dans la littérature (chansonniers, poètes, écrivains de tous les temps et de tous les pays, se plaisent à rendre un hommage fervent à la femme. À côté de Béatrice immortalisée par Dante, les Dames Chansons de Laure chantées par Pétrarque dans les Canzoné, à côté de Duong-Quy-Pbi chantée par Ly-Thai-Bach dans les Thanh-binh-dieu, ou par Bacc-Cu-Di dans le Truân-phân-ra, de Thuy-Kiêu immortalisée par un poème de Nguyễn-Du, ou d'une odalisque abandonnée pleurant par On-nhu-Hâu, à côté de ces femmes qui sont devenues illustres par les œuvres qu'elles inspirèrent, il existe encore de nombreux poèmes, plus modestes et moins connus, dont nous pouvons découvrir la suite en entr'ouvrant les vieux livres de chansons populaires et des poèmes anonymes, et qui ne sont pas moins agréables et intéressantes à approcher.

Cependant, en ce qui concerne notre littérature du Viêt-Nam, notamment celle d'hier, une étude sur «la femme à travers les œuvres littéraires» a à peine commencé à se faire. Façonnée par la morale traditionnelle qui voulait que la femme eût un rang inférieur à l'homme qui empêchait les rencontres des garçons et des filles (Nam na tho hoi hoi, la société annamite n'a jamais produit une œuvre où, au premier plan, dominent de véritables visages de femmes, avec leurs passions, les épanchements du cœur et les arcanes de l'âme humaine, surplu, les écrivains de nos jours ont eu l'idée de faire des poètes avaient une certaine pudeur en parlant de leur «sentimentale», même dans les dans les plus nostalgiques de leur romans, ils n'osent pas parler d'amour et de

femme, de peur d'être râlés par leurs confrères les lettrés de l'école confucianiste.

Sans compter les chansons populaires, anonymes et quasi-spontanées, qui relèvent des touches charmantes et suaves exprimées souvent sans aucune retenue, les autres productions littéraires, comme le KIM-VAN-KHIEU de Nguyn-Du, le CUNG DAN-NGAM KHUC de On-nhu-Hâu, le CHINH PHU-NGAM de Dang-Trái-Côn et Nguyễn-bi-Diem et tant d'autres poèmes, sont loin d'être de vraies études de mœurs. Bien qu'ils possèdent plusieurs traits pleins de réalisme, de vérité, ces livres n'étaient effectivement pour les auteurs que des prétextes à se plaindre des malheurs de leur vie politique, ou bien étaient des adaptations, avec beaucoup de fantaisie et de liberté, des contes de la vieille Chine.

C'est ce qui explique, pour une grande part, l'absence de romans dans l'ancienne littérature d'Annam. Comparativement avec les romans de l'école occidentale, les livres de notre Viêt-Nam ont des caractéristiques de visages de femmes, en ces «reliques de cœur» dont parlent les Chansonniers.

Pourtant, il ne faut pas nous hâter de conclure que nos écrivains et nos poètes n'ont rien écrit de personnel et d'original sur la femme de leur époque. Dans leurs œuvres, le lecteur curieux peut facilement déceler d'intéressantes observations et d'étonnantes récits sur ces personnes aux jeunes roses, dont la destinée, disait le poète, est de subir la constante jalousie du Ciel bleu. Donc, à travers les monuments, petits et grands, de notre parler suranné du Viêt-Nam, je vais tâcher d'interroger quelques auteurs et d'esquisser quelques images féminines de mon pays. Je ne dissimule pas qu'une telle tentative peut paraître audacieuse et, peut-être, vaine. Mais, le sort en est jeté! Je ne demanderai plus que votre généreuse attention à mon petit essai, et votre bienveillante indulgence à une étude qui, j'espère, ne pourrait être qu'incomplète et sommaire.

X X X



Notes du mont Royal

WWW.NOTESDUMONTROYAL.COM

Une ou plusieurs pages ont été volontairement omises ici.

La PATRIE ANNAMITE

DIRECTION - ADMINISTRATION - PUBLICITÉ
64, RUE DES PANIERS - HANOI
Télégrammes PATRIE ANNAMITE HANOI

hebdomadaire illustré
PARAISANT LE LUNDI

Secrétariat en France: A. M. TAO-KIM-HAI
N. 100 Rue de Valenciennes - Lille (F. O.) - Tél. 64

Directeur politique PHAM-LE-BONG

Redacteur en chef TON-THAT-BINH

PATRIE FRANÇAISE ET PATRIE ANNAMITE

par TON THAT BINH

On a bien voulu me faire l'honneur de me demander un article pour ce numéro d'Indochine plus spécialement consacré à la Semaine de la France d'Outre-mer. Je suis heureux de saisir cette occasion pour exposer en toute objectivité et en toute sincérité, dans cette intéressante revue, quelques-unes des idées qui sont chères à beaucoup d'hommes de ma génération et que j'ose croire essentielles pour l'avenir de mon pays. Ce faisant, je risquerai fort de me répéter, ce dont je m'excuse d'avance auprès de tous ceux qui ont bien voulu suivre ailleurs mes modestes et souvent anonymes écrits.

Il est une vérité première que tout le monde s'accorde à reconnaître, à savoir: l'Annamite aime instinctivement, passionnément son pays. Il aime son pays comme l'enfant aime sa mère. Cela ne se raisonne pas. Aucune théorie internationaliste, même la plus séduisante, même la plus ingénieuse, ne prévaut contre cet attachement naturel, irrésistible qu'il a pour la terre qui l'a vu naître et où dorment ses aïeux. L'idée de patrie est toujours au fond de son cœur, entière, inaltérable, inattaquable malgré les vicissitudes de sa vie nationale et malgré les efforts d'une certaine propagande surnoise et opiniâtre. Et lors même qu'il affiche des idées dites avancées, lors même

qu'il semble le plus s'écarter de ses traditions et de ses ancêtres, il reste en réalité bien lui-même et l'appel du sol natal ne le laisse jamais indifférent.

On l'a bien vu au cours de notre histoire plusieurs fois millénaire. L'Annamite a toujours été capable de dévouement et de sacrifices pour la grandeur de sa patrie. Le culte des héros dont parle Carlyle fleurissait en pays d'Annam, et la tradition rapporte que c'était en chantant cette première chanson populaire souvent citée:

« Que le crépon rose recouvre le cadre du miroir,

« Que les gens d'un même pays s'aiment mutuellement,

« Ici-bas tout n'est que chose commune,

« Ce par quoi l'on surpasse les autres, c'est le culte du Héros ».

— c'était en chantant cette émouvante chanson que les soldats de Trung-Trúc, les guerriers que l'on appelle « la Jeanne d'Arc Annamite », allaient au combat contre l'envahisseur chinois et reconquerraient — pour un temps — l'indépendance du royaume.

Plus près de nous, quand des impatients se sont affublés des étiquettes politiques les plus curieuses, on n'a pas eu de peine à découvrir sous ces vêtements d'emprunt d'authentiques patriotes. Evidemment il y a bien eu quelques illuminés et quelques imposés, mais ils n'ont jamais été que des cas d'exception.

(Lire la suite en 3e page)

L'AMITIÉ FRANCO-ANNAMITE AFFIRMÉE PAR LES CHEFS SUPRÊMES DE L'ANNAM

Visite officielle de M. le Résident Supérieur Grandjean à Sa Majesté l'Empereur Bao-Dai



Sa Majesté Bao-Dai

En raison de l'absence de Sa Majesté à la Capitale au moment de l'arrivée en Annam de M. le Résident Supérieur Grandjean, l'audience solennelle n'a pu avoir lieu le jour de la prise de fonctions du nouveau Chef du Protectorat.

Sa Majesté, rentrant de Daïlat, est arrivée à Hué le lundi 2 juillet. Et ce fut le jeudi 31 juillet que cette audience solennelle a eu lieu. Le Résident Supérieur, accompagné du Général Turquin commandant la Brigade d'Annam Laos, de M. M. Jardin, Inspecteur des affaires politiques, Philip, directeur des bureaux, l'Inspecteur du travail, les Conseillers auprès du Gouvernement annamite, le Chef de Cabinet, le Chef de Cabinet adjoint, le Secrétaire particulier, M. Péroche, chef local du service de la sûreté, ainsi que de M. M. le Résident Maire de Hué, les chefs des services locaux, les Représentants des services généraux, les officiers supérieurs, arriva à 8 heures au Palais Càn-Chanh. Devant Sa Majesté, en turban jaune et grande robe jaune, entourée de L. L. E. E. les Ministres et des mandarins supérieurs de la Cour, le Chef du Protectorat prononça une allocution à laquelle le Souverain répondit.

A l'arrivée comme au départ du Résident Supérieur, les honneurs furent rendus par une compagnie de la Garde Royale devant la Porte Ngo Môn et devant la Porte Dorée, et la Musique du Palais joua les hymnes français et annamite. Une escorte d'honneur envoyée par le Palais accompagna le Chef du Protectorat à l'aïer comme au retour.

A 9 heures, M. le Résident Supérieur, accompagné du général Turquin et des membres de son Cabinet, fit une visite à Sa Majesté la Reine Mère Doan-Huy Hoang (l'abbé) au Palais Dien-Tho, L. L. E. E. les Ministres, en tenue nhung p, assistèrent à cette visite.

M. le Résident Supérieur n'a pu faire de visite à Sa Majesté la Reine Grand-Mère qui se trouvait momentanément indisposée.

Visite officielle de S. M. l'Empereur Bao-Dai à M. le Résident Supérieur en Annam

Dans l'après-midi, à 17 heures, Sa Majesté accompagnée de Leurs Excellences les Ministres, le Président du Tân-Nhân, de son Cabinet Civil et de sa Maison Militaire ainsi que des mandarins supérieurs, rendit sa visite à M. le Résident Supérieur à l'hôtel de la Résidence Supérieure.

A l'arrivée comme au départ du Souverain les honneurs furent rendus par une Compagnie de la Garde et par la Garde Indigène de la Résidence Supérieure. La musique de la Garde Indigène joua les hymnes nationaux annamite et français, avec le concours de la fanfare de la Garde.

Voici les textes des allocutions prononcées à l'audience solennelle du Palais Càn-Chanh.

Allocution de M. le Résident Supérieur Grandjean

Sire, Appelé par la confiance du Gouvernement de Restauration Nationales et par celle de Votre Majesté à représenter la France auprès du Gouvernement annamite, je crois réjouir de vos sentiments de Votre Majesté en évoquant d'abord devant Elle le mémoire du Grand Serailier de l'Annam et de la France que j'ai mon prédécesseur, le Résident Supérieur Maurice Orfaël, moi-même, en service commandé, au prix d'un sacrifice héroïque, eu mille de ce peuple annamite qu'il avait tant aimé.

(Lire la suite en 4e page)

S. E. PHAM-QUYNH

Ministre de l'Education Nationale de l'Annam et Directeur du Cabinet de S. M. l'Empereur

C'est le 7 Août courant qu'a été célébré à Hué — dans l'intimité étant donné les circonstances — le cinquantenaire de S. E. Pham Quynh, Ministre de l'Education Nationale et Directeur du Cabinet Civil de Sa Majesté l'Empereur.

En adressant à notre éminent Compatriote nos vœux de félicité et d'affection de longévité et de bonheur, nous ne saurions mieux faire à cette occasion que reproduire ci-dessous un récent article de la revue « Indochine » qui corrobore un peu l'homme rendu au Ministère dans l'usage littéraire et l'usage politique ainsi que la dignité de la vie sont courus de l'as

N D L R.

« L'avenir d'un pays est à bord un problème d'école », a dit quelque part le professeur Sylvain Lévy.

Cette parole pleine de sens revient naturellement à l'esprit lorsque, parcourant d'un regard l'œuvre réalisée depuis le retour de France de S. M. Bao-Dai en 1932, nous relisons l'Ordonnance de Règne du 10 septembre 1932, au chapitre du programme d'éducation.

« Réforme du mandarinat, dit le Souverain dans cette Ordonnance, réforme du Code et de l'organisation judiciaire, telles sont nos préoccupations présentes; mais il en est une autre, qui les égale en importance parce qu'elle conditionne la vie même de notre pays et le bon fonctionnement de ses institutions.

« Cette préoccupation est, nous le savons, celle qui tient le plus au cœur de nos enfants et de nos enfants regardent la chose avec une angoisse. Il s'agit de leur donner une éducation qui leur permette de devenir des hommes capables de servir leur pays et de diriger ce pays.

« Tirillée de tant de contradictions, dont l'une peut signifier le progrès alors que l'autre semble être un retour vers un état de choses périmé, le problème de l'enseignement nous paraît avoir surtout été dominé au cours de ces dernières années par des questions de méthodes. Sans doute, la méthode a-t-elle prévalu sur les

organisations scolaires et des méthodes pédagogiques modernes, partant de cette base solide, nous allons procéder à la réorganisation du Ministère de l'Instruction publique. Nous l'appellerons désormais Ministère de l'Education Nationale pour bien marquer l'objet de nos préoccupations... »

Ainsi se trouve définie la haute volonté de S. M. Bao-Dai qui, au lendemain même de son retour dans l'Empire, entend assurer l'avenir de la Nation par une attention particulière portée à ce grave « problème d'école » dont parle Sylvain Lévy.

Cependant les principes et le programme étant fixés, il restait un problème délicat à résoudre qui était le choix d'un homme compétent capable de réaliser cette réforme et de diriger cette tâche.

L'homme qui a été choisi pour diriger cette tâche est S. E. Pham Quynh.

Il est un homme qui a été choisi pour diriger cette tâche. Il est un homme qui a été choisi pour diriger cette tâche. Il est un homme qui a été choisi pour diriger cette tâche.



S. E. Pham Quynh

principes et s'est en préoccupé d'instaurer plutôt que d'éduquer une jeunesse impatiente de sciences nouvelles.

« Nous allons nous efforcer de remédier à un mal que chacun déplore et qui fait que les générations modernes semblent parfois oubliées des plus belles traditions de notre pays. « C'est dans cet esprit que recevant des mains du Gouvernement Protecteur une magnifique

fié depuis novembre 1932 la direction de son Cabinet civil. Cumulativement avec ces dernières fonctions, S. E. Pham-Quynh fut donc nommé, par Du du 2 mai 1933, Ministre de l'Education Nationale.

Le nouveau dignitaire de la Cour était déjà connu dans le pays tout entier par son œuvre littéraire et son activité politique. L'opinion publique était

(Lire la suite en 4e page)



M. le Résident Supérieur Grandjean

Le Maréchal a dit :

« Il arrive qu'un paysan de chez nous voit son champ dévasté par la grêle. Il ne désespère pas de la moisson prochaine. Il creuse avec la même foi, le même sillon pour le grain futur. »



Notes du mont Royal

WWW.NOTESDUMONTROYAL.COM

Une ou plusieurs pages ont été volontairement omises ici.

Pour leur instruction et leur éducation, confiez vos filles à

L'Institution HOÀI-DỨC

la plus grande école privée de jeunes filles du Tonkin Enseignement primaire supérieur, primaire, élémentaire et ménager Internat et Externat

Rentrée des classes : Lundi 1^{er} Septembre 1941

70, Rue Jules Ferry, Hanoi - Tél. : 866

PATRIE FRANÇAISE ET PATRIE ANNAMITE

(Suite de la 1^{re} page)

Une autre vérité, c'est que l'Annamite est profondément attaché à sa famille. Pour lui, la cellule sociale n'est point l'individu. Le fameux « Famille, je te hais ! » d'André Gide paraît simplement incroyable aux oreilles annamites. Les liens familiaux demeurent chez nous toujours vivaces et l'esprit de famille est indétruite. Il y a bien eu des défenseurs de l'individualisme et de l'émancipation, on a bien parlé de la tyrannie familiale (Gia-di h 4p-h), quelques réformateurs se sont bien ingéniés à nous épitayer sur le sort des jeunes gens et des jeunes filles sacrifiés en holocauste sur l'autel de la Famille et de la Tradition, mais leur influence est pour ainsi dire nulle, tant est fort le sentiment familial dans le cœur de tout Annamite.

Enfin, l'Annamite est actif, industriel, travailleur. Ce n'est pas lui qui suera à grosses gouttes en voyant travailler les autres ou qui ne pourra dormir que sur un lit de roses. On connaît l'application, l'amour de l'étude de notre jeunesse, on connaît l'habileté et la persévérance de nos ouvriers, la patience et la ténacité de nos paysans. On connaît la vaillance admirable de nos femmes et de nos filles aussi dures au travail que les hommes.

Toutes ces vertus de notre peuple sont notoires, incontestables.

Et c'est pourquoi quand nous vint de France, immédiatement après la catastrophe, la grande voix du Maréchal nous parlant de Travail, de Famille, de Patrie, nous n'eûmes aucune peine à adopter ces mots d'ordre dont e glorieux S. o. dat entend faire désormais la base de son œuvre de reconstruction nationale.

La nouvelle devise française ressemble étrangement à une maxime confucéenne ; elle se rapproche, en effet, des quatre devoirs essentiels enseignés par le grand Sage dont l'influence morale est encore

si vivace en notre pays : Tu Tê, Tri Binh, c'est à dire la perfectionnement individuel, l'organisation de la famille, le gouvernement de l'Etat, puis la pacification de l'Univers. Il appartient donc au passé, le temps où nous sentions avec angoisse les solides assises de notre société millénaire menacées par certaines idées noyées venues de l'Occident.

Désormais, en dépit de Kipling, l'Orient et l'Occident se rencontrent, l'Annam et la France parlent le même langage, la devise de l'Etat français régénéré est la nôtre. Et du coup — miracle du malheur — tous les Annamites, même les plus hostiles à toute conciliation avec l'Occident, se rapprocheront de la France qui a retrouvé dans l'épreuve son âme qu'elle avait abandonnée dans la victoire. Et tous se mirent à écouter avec la plus grande attention les nobles messages du Chef où ils retrouvent l'âme de leur époque exposée dans les beaux principes qui forment le fondement de leur organisation sociale : Hiérarchie, discipline, initiative, responsabilité.

Ayant écouté les paroles, ils assistèrent aux actes. L'Administration fut assainie, les leviers de commande des affaires indochinoises furent confiés à des hommes de valeur dont quelques-uns avaient été jusque-là écartés du pouvoir précisément en raison de leurs mérites. Désormais, seuls le travail et le talent deviendront le fondement de la hiérarchie française. L'homme qui le fait sera mis à la place qu'il faut, du côté français comme du côté annamite. Nos compatriotes ont été également heureux d'enregistrer des créations et des réformes capitales dont ils arguent beaucoup de bien pour l'avenir de leur pays. Ils en attendent d'autres, plus importantes encore, dont l'intervention ne saurait tarder.

Et les fils d'Annam dont la mentalité, la culture, les traditions semblaient si éloignées de celles des fils de France, communient pleinement avec eux sur le plan moral et spirituel. Aussi, l'Amiral Decoux qui a la garde d'un des plus beaux fleurons de la couronne impériale française, a-t-il pu dire dans son récent discours à la jeunesse indochinoise, au Lycée Pétrus Ky :

« Vous avez le rare bonheur d'appartenir à un peuple naturellement discipliné, travailleur et industrieux que ses traditions ancestrales ont admirablement préparé à comprendre les fortes paroles que le Chef vous appelle à accomplir. Vous n'avez pas de plus profonds sentiments que ceux de tout Annamite. Il a inspiré à vos ancêtres tout un ensemble d'institutions de la plus grande sagesse. »

« Vous vous préterez d'autant mieux à cette évolution nécessaire que la race annamite possède en elle-même les deux grandes notions de famille et de travail que le Maréchal a tenu à faire figurer à côté du lumineux symbole de Patrie dans la devise à la fois si éloquent et si constructive du nouvel Etat français. »

Dès lors, le moment nous semble venu où l'Annam et la France peuvent parfaitement s'entendre et vivre côte à côte, dans une féconde et fraternelle union. Il ne s'agit plus de remémorer les griefs du passé, de remonter jusqu'au fait brutal de la conquête. Il ne s'agit plus de nous demander ce que serait devenu notre pays sans l'intervention de la France, car si notre sort eût pu devenir meilleur, il eût pu aussi être pire. Il est des faits historiques contre lesquels nous ne pouvons ni nous révolter, ni nous plaindre, ni nous désoler.

Comment arriverions-nous à tempérer cette mission dans les conjonctures actuelles du monde ? La réalité « France » est entrée dans notre vie, elle nous imprègne de toutes parts. Elle a marqué sa puissante empreinte sur notre sol, dans nos esprits, dans nos cœurs. L'œuvre française en ce pays, comme toute œuvre humaine, n'est certes pas parfaite, elle présente des lacunes, elle accuse peut-être des erreurs. La France, loyalement, le reconnaît. Mais pour être justes et loyaux envers elle, nous devons reconnaître que sa tutelle s'est

révélée à la longue bienfaisante aux populations groupées autour de son drapeau. La paix dont nous jouissons présentement au milieu d'un monde bouleversé en est un éclatant témoignage. Aucun Annamite réfléchi, croyons-nous, n'a songé sérieusement un seul instant à se séparer de la France. Car nous savons que l'indépendance nationale à laquelle nous aspirons tous et pour laquelle luttons héroïquement nous ne pouvons nous en passer.

La politique, on l'a souvent répété, n'est pas une affaire de sentiment, et la vie, il faut la regarder avec des yeux de chair comme l'enseignait Nietzsche. Le destin de la Patrie annamite est donc de s'orienter à la Patrie française pour en tirer le meilleur parti possible. L'un et l'autre s'épanouiront sur le chemin difficile du Relèvement et de la Restauration. Et nous sommes persuadés que loin de s'amoindrir, la première pourra chaque jour s'épanouir et s'embellir dans le cadre de l'Empire français. Car le patriotisme français n'est pas exclusif des autres patriotismes et la patrie française n'entend point abolir les autres patries.

M. Lebas, Président des Œuvres de Jeunesse, a écrit il y a quelque temps dans cette revue même les phrases suivantes qui nous semblent bien résumer l'opinion française à ce sujet :

« En ce qui concerne la Jeunesse indochinoise, il paraît souhaitable de favoriser chez les jeunes un certain idéal national, un patriotisme générateur des vertus les plus nobles. Il ne s'agit évidemment pas de favoriser le développement d'idées subversives, négatrices de l'ordre harmonieux qui doit être réalisé dans ce pays, mais l'association des Français et des Indochinois, leur collaboration dans la gestion des affaires publiques ne pourra s'exercer que si nous trouvons parmi nos protégés des hommes fiers de leur race respectueux de leurs traditions, mais sachant apprécier à sa juste valeur l'œuvre accomplie par la France en Indochine. »

Il nous appartient donc aux uns et aux autres de réaliser cette collaboration, cette union féconde des deux peuples pour construire un bel avenir dont seront fiers l'Annam et la France. Pour y arriver, nous demandons à la France de nous aider, de nous donner ou redonner une « patrie à servir », une patrie digne d'elle et de nous. Par des réformes opportunes tenant compte tant de nos traditions que de nos besoins, elle arrive à tout Annamite. Et cette patrie que la France nous aura restituée, façonnée à son image, nous la porterons — comme l'a écrit un de nos grands aînés — en fierté à la France. Nous l'incorporerons à jamais dans la communauté française, et la co-édition de l'Empire, qui fait l'orgueil de la France et de son Chef vénéré, n'en sera que plus forte.

Vers ce but tendent tous nos efforts, et nous sommes sûrs que nos espoirs ne seront pas déçus, car nous faisons pleinement confiance à la France du Maréchal.

Tôn-Thât-Binh

Trái thòt trong hĩa làm đũa, Gái thòt liệi cànq hĩa đũa mìnq. (Luc-Vân-Tiên)

(Pour l'homme, le dévouement au Roi et la piété filiale sont les premiers devoirs. Pour la femme, la fidélité conjugale et la conduite vertueuse sont des principes pour se corriger.)

Ainsi, en deux vers bien frappés par lesquels Nguyễn-Dinh-Chiêu commençait son poème de Luc-Vân-Tiên, se trouvent définis les devoirs de l'homme et de la femme dans l'ancienne société annamite. Car si l'homme avait ses devoirs dans la Cité, la femme, elle aussi, avait les siens. Compagne de l'homme, gardienne du foyer et de la famille (nội tòng) elle avait toujours sa place dans la société, et malgré la vie effacée qu'elle devait mener selon les préceptes traditionnels de la morale confucéenne, elle trouvait souvent des occasions pour manifester son caractère et sa personnalité. Quelques-unes même émergeaient de la masse et se faisaient une solide réputation par leur conduite exceptionnelle, par leur talent littéraire ou artistique, et même par leur vertu guerrière. Qui de nous ne connaît la vie prestigieuse de Tung Nũ Vương et de sa sœur Bình khòt công chúa dont le patriotisme et le courage sont chantés en vers immortels par maints poètes ? C'est à elle, notre Jeanne d'Arc annamite, que la tradition populaire s'est plu à attribuer cette mémorable chanson :

Nhũ đũa phải liệi giá gương, Người trong một nước phải thương nhau cùng. (Que le crépon rose revouvre le cadre du miroir ! Que les gens d'un même pays s'aiment mutuellement !)

C'est aux Sœurs Trưng que S. E. Hoàng-Gao-Khai, un des plus fins mandarins lettrés de notre pays, a dédié ce panegyrique plein de ferveur :

Tương dũ trớ Nam giũ tay đũa, Nghĩa nữ không đũa nhũ Trưng-buồng, Thăm-lãn trách bởi quân đũa bĩn, Oanh-liệt ghen cho gũ đũa thường, Liễu với non sông hĩa mã phũn, Dành nhau nũ giũng một đũa sáng.

« Sous le ciel d'Annam, leurs statues de pierre affrontent le froid et la rosée ; Durant des milliers d'années, les exploits des reines Trưng restent gravés dans la mémoire des hommes. Plus nous reprochons aux Chinois leurs cruautés qui ont été cause de leur soulèvement, plus nous admirons le magnifique héroïsme de ces femmes extraordinaires ! Aux monts et fleuves de la patrie, elles sacrifieraient leurs jours sacrés, »

Four sauver leur peuple dans la rude rivalité des pays de race jaune. Ou est maintenant la colonne de cuivre que les Han orientaux ont plantée pour marquer leur victoire ? On ne la voit plus ; tandis que, défiant le temps, le lac Tây Hồ fait éternellement miroiter sa nappe d'eau limpide. Voici encore une autre figure de l'histoire — une héroïne dont le beau sacrifice a valu à la patrie annamite l'annexion de deux riches contrées chinoises. Il s'agit de la princesse Huyền Trân fille de l'empereur Trần Anh Tông, qui a été donnée en maria-

LA FEMME ANNAMITE à travers la littérature d'Annam

ESSAI LITTÉRAIRE par X. X. X.

N° 2

Cột đũa Đông-Hàn tìm đũa thép, Cũ thũ Tây-Hồ bóng nước gương.

« Sous le ciel d'Annam, leurs statues de pierre affrontent le froid et la rosée ; Durant des milliers d'années, les exploits des reines Trưng restent gravés dans la mémoire des hommes. Plus nous reprochons aux Chinois leurs cruautés qui ont été cause de leur soulèvement, plus nous admirons le magnifique héroïsme de ces femmes extraordinaires ! Aux monts et fleuves de la patrie, elles sacrifieraient leurs jours sacrés, »

ge au roi Châm Chẽ Mãn en échange de deux Chũu de O et Ly. Cet épisode est un des plus marquants dans les annales de l'expansion annamite vers le Sud. Non pas par l'ampleur des résultats acquis, ni par le caractère formidable des batailles ; mais parce que l'anecdote montre la pluralité des moyens employés par les Annamites dans leurs conquêtes, et surtout parce qu'elle est imprégnée d'une sentimentalité, d'une émotion faite d'amour et de poésie. Combien d'écrivains, de poètes et d'auteurs dramatiques ont déjà exploité ce thème où le cœur d'une jeune princesse fut offert en holocauste sur l'autel de la patrie ! Combien de récits et de chansons émouvants ont été transmis jusqu'à nous par nos aïeux admiratifs et fervents ! (à suivre)

prégnée d'une sentimentalité, d'une émotion faite d'amour et de poésie. Combien d'écrivains, de poètes et d'auteurs dramatiques ont déjà exploité ce thème où le cœur d'une jeune princesse fut offert en holocauste sur l'autel de la patrie ! Combien de récits et de chansons émouvants ont été transmis jusqu'à nous par nos aïeux admiratifs et fervents ! (à suivre)

LA LOTERIE Indochinoise 2^e EMISSION 1941 Vous réservez beaucoup d'espoir Hâtez-vous de prendre un billet dès aujourd'hui



Notes du mont Royal

WWW.NOTESDUMONTROYAL.COM



Une ou plusieurs pages ont été volontairement omises ici.

La PATRIE ANNAMITE

hebdomadaire illustré
PARAISANT LE LUNDI

DIRECTION - ADMINISTRATION - PUBLICITE
44, RUE DES PANIERS - HANOI
Ad. Tél. PATRIE ANNAMITE HANOI TEL. 232

ABONNEMENT
FRANCE ET COLONIES
UN AN 10000
UN MOIS 1000
UN SEMESTRE 5000
M PHAM LE THU

Secrétariat en France: A. M. TAO-KIM-HAI
9, Rue Saint Placide, Maison-Lafitte (6^e D.) Tél. 400

Directeur politique: PHAM-LE-BONG

Rédacteur en Chef: TON-THAT-BINH

REDRESSEMENT MORAL

Il faut souligner les heureuses conséquences des mesures que le Gouvernement a prises récemment contre les mauvais livres en langue annamite, les élocutions pernicieuses de nature à nuire au moral de la jeunesse et des lecteurs peu avisés. Assez souvent, nous avons, dans ce journal, exprimé notre indignation et notre inquiétude devant la marée montante des livres malsains, pour qu'on ne s'étonne pas de nous voir pousser maintenant un soupir de soulagement après avoir vu le Gouvernement passer vigoureusement aux actes, dans cet ordre.

en prenant le pouvoir et en entreprenant l'œuvre de restauration nationale à laquelle l'Empire est convié à participer. Dans le cadre de ce redressement, l'heure n'est-elle pas venue pour l'élite annamite de repenser mûrement certains problèmes d'adaptations nécessaires? C'est maintenant qu'il serait intéressant de voir se dégager la véritable doctrine franco-annamite sur le plan spirituel, en matière d'évolution des mœurs, des coutumes, des idées morales. Les ardents défenseurs de l'individualisme, les éloquentes avocats des émancipations, les rhéteurs qui, avec des trémo's dans la voix, savaient nous épitoyer sur le sort des jeunes gens et des jeunes filles sacrifiés en holocauste sur l'autel de la tradition, on ne les entend plus. Et c'est là un autre signe manifeste de redressement moral du côté annamite.

Un certain nombre de libraires qui avaient tablé sur les instants les plus bas, un certain nombre d'auteurs (1) qui avaient recherché des succès de scandale et des profits immédiats, aux dépens de la morale, ont ainsi vu leurs éditions, leurs productions confisquées, démont et définitivement mises à l'ombre. Nul ne les plaindra. Eux-mêmes, s'ils ont encore assez de sagesse et de raison, sauront rentrer en eux-mêmes et s'amender en vue de produire de vrais ouvrages, dignes du nom de livres, et qui rachèteront leur réputation compromise. Il faut surtout plaindre les auteurs de bonne foi et de bons livres, qui avaient vu leurs œuvres éditées dans les mêmes maisons et par les mêmes mains, et vendues et lancées, comme on dit, dans les mêmes annonces qui servent à inonder le public des livres présentement interdits. Mais le vrai talent, la probité professionnelle et la réputation d'un véritable écrivain sortent indemnes de ces mécomptes. Et comme Dieu n'a pas voulu la mort du pêcheur, mais son amendement, souhaitons que même des auteurs immoraux et obscènes, se refassent leur vie littéraire après les avertissements reçus. Car ils savent que le Gouvernement actuel a de la suite dans les idées et saura continuer jusqu'au bout l'œuvre d'épuration.

Travail, Famille, Patrie. Cela sonne comme une maxime confucéenne. Le Maître a dit: «D'abord, se perfectionner soi-même, puis faire régner l'ordre dans la famille, puis gouverner l'Etat, et enfin on pourra parler de l'harmonie du monde». Voilà ce qu'on lit dans la Grande Eude. Le perfectionnement de soi, il commence et il finit dans le travail, il y trouve son origine et son couronnement. Ensuite viennent: famille et patrie. Cette petite remarque se prête à des commentaires d'un plus ample développement. Nous aimons en laisser le soin à nos auteurs annamites qui voudront bien construire des ouvrages nouveaux sur ce thème ancien remis en honneur tant en France que dans tout l'Empire par le patriotisme clairvoyant du Maréchal.

Le pays ne sera plus alors inondé de littérature malsaine et néfaste. Et la jeunesse et le peuple auront à leur disposition, pour nourrir et meubler leur esprit, des livres utiles dont l'influence sera des plus salutaires. Pouvons-nous compter sur nos bons écrivains locaux — il en est d'éminents — pour que cette belle tâche de redressement moral soit rapidement entreprise? Les Pouvoirs publics, pensons-nous, ne resteront pas indifférents à un tel travail d'intérêt national et sauront, le cas échéant, susciter et encourager les talents nécessaires. P. A.

en prenant le pouvoir et en entreprenant l'œuvre de restauration nationale à laquelle l'Empire est convié à participer. Dans le cadre de ce redressement, l'heure n'est-elle pas venue pour l'élite annamite de repenser mûrement certains problèmes d'adaptations nécessaires? C'est maintenant qu'il serait intéressant de voir se dégager la véritable doctrine franco-annamite sur le plan spirituel, en matière d'évolution des mœurs, des coutumes, des idées morales. Les ardents défenseurs de l'individualisme, les éloquentes avocats des émancipations, les rhéteurs qui, avec des trémo's dans la voix, savaient nous épitoyer sur le sort des jeunes gens et des jeunes filles sacrifiés en holocauste sur l'autel de la tradition, on ne les entend plus. Et c'est là un autre signe manifeste de redressement moral du côté annamite.

Un grand discours du Maréchal

« Un pays battu, s'il se divise, est un pays qui meurt; un pays battu, s'il sait s'unir, est un pays qui renaît. »
« Malgré les difficultés, l'avenir de notre pays se construit avec une précision chaque jour mieux assurée. »

Le malaise intérieur

« Je sens lever depuis quelques semaines un vent mauvais de plusieurs régions de la France. L'inquiétude s'aggrave et les esprits se désolent. L'autorité de mon Gouvernement est ébranlée. Les ordres sont souvent mal exécutés, déclare le Maréchal Pétain dans son discours radiodiffusé. »

La lutte contre les adversaires du nouveau régime

« Un long délai sera nécessaire pour vaincre la résistance de tous ceux qui sont les adversaires du nouveau régime, mais il nous faut dès maintenant briser leurs activités en démantelant leurs chefs. »

L'effort de tous les Français permettra de construire demain une France libre, puissante et prospère

« Ce serait d'un plus rétrogradé que le peuple a des uns un accomplissement, nous l'aimons, malgré les privations de toutes sortes dans des conditions difficiles. Je salue à nos yeux sans motif d'œuvre, sans engrais, sans sursis et qui ont réussi à obéir, des restes à nos supérieurs de l'an passé. Je salue aussi aux mineurs qui travaillent sans répit de jour et de nuit pour nous pro-

Les réformes

« Nos réformes, à plus récentes sont l'objet de grandes innovations, et de nos grandes lois apparues plus récemment lorsque les autres législateurs seraient impuissants et confus. Mais il ne suffit pas de légiférer et de contrôler, il faut gouverner. C'est une nécessité, c'est le vœu de la population. »

La convention d'Armistice est la base des rapports franco-allemands

« Nos relations avec le Reich sont déterminées par la convention d'Armistice dont le caractère ne pourrait être que provisoire. La prolongation de cette situation aurait été d'autant plus difficile à supporter qu'elle régit les rapports entre deux grandes nations. Quant à la collaboration offerte au mois d'octobre de 1940 par le Chancelier du Reich dans des conditions dont j'ai apprécié la grande courtoisie, et la sincérité de longue haleine qui ne peut pas encore porter tous ses fruits. »

Il en est de même des relations avec l'Italie

« Au regard de l'Italie, nos rapports sont également régis par la convention d'Armistice. Ici encore nous nous sommes départis de ces relations provisoires pour créer des liens plus solides sous lesquels un ordre européen ne pourrait se construire. »

Les E.U.A. n'ont pas à craindre un déclin de l'idéal français

« Je voudrais enfin rappeler à la grande République américaine les raisons qui, à ce jour, ne nous ont pas entraînés à un déclin de l'idéal français. Certes, notre démocratie parlementaire est morte. Mais elle avait pu de traits communs avec la démocratie des Etats-Unis. »

La puissance des trusts

« Quant à la puissance des trusts, elle a cherché à s'affirmer en utilisant pour des fins particulières les institutions, les comités, les organisations économiques. »

La pénurie d'hommes est due à l'absence des prisonniers

« Quant à la pénurie d'hommes, elle est due surtout à l'absence des prisonniers. Tant que plus d'un million de Français, comprenant les éléments jeunes et vigoureux de la nation et la meilleure fraction de son élite, seront en marche de la Nation Française et de l'Unité du pays, il sera difficile de construire un édifice neuf et durable. Leur retour permettra de combler le grand vide ouvert par la vie des camps, nul par de longues réflexions ne devine le meilleur élément de la Révolution Nationale. »

L'avenir du pays

« Pourront malgré ces difficultés l'avenir de notre pays se construire avec une précision et que plus nous aurons assuré. Familles, communes, départements, provinces seront les piliers de la Constitution à laquelle les millions d'ouvriers de notre redresser ont travaillé sans relâche et dont le programme aura sur le futur français de la claires perspectives. »



Le Maréchal Pétain

Le renforcement des pouvoirs de l'Amiral Darlan

« Je la déteste en premier lieu à l'Amiral Darlan envers qui l'opinion ne s'est montrée ni toujours favorable, ni toujours équitable, mais qui a cessé de mériter de son loyauté et de son courage. »

Les décisions du Maréchal Pétain

« L'activité des partis politiques et des groupes d'origine politique est suspendue jusqu'à nouvel ordre en zone libre. Les partis ne pourront plus tenir ni réunions publiques, ni réunions privées. Ils devront renoncer à toutes distributions de tracts ou d'affiches. »

L'avenir du pays

« Pourront malgré ces difficultés l'avenir de notre pays se construire avec une précision et que plus nous aurons assuré. Familles, communes, départements, provinces seront les piliers de la Constitution à laquelle les millions d'ouvriers de notre redresser ont travaillé sans relâche et dont le programme aura sur le futur français de la claires perspectives. »

Le Maréchal a dit :

« Nous ne devons jamais perdre de vue que le but de l'éducation est de faire de tous les Français des hommes ayant le goût du travail et l'amour de l'effort »

Le problème du Gouvernement dépasse le cadre d'un simple remaniement ministériel

« Le problème du Gouvernement dépasse donc le cadre d'un simple remaniement ministériel. Il se pose avant tout le maintien rigide de certains principes. L'avenir est à ceux qui ont confiance ou désespoir. »

Le renforcement des pouvoirs de l'Amiral Darlan

« Je la déteste en premier lieu à l'Amiral Darlan envers qui l'opinion ne s'est montrée ni toujours favorable, ni toujours équitable, mais qui a cessé de mériter de son loyauté et de son courage. »

Les décisions du Maréchal Pétain

« L'activité des partis politiques et des groupes d'origine politique est suspendue jusqu'à nouvel ordre en zone libre. Les partis ne pourront plus tenir ni réunions publiques, ni réunions privées. Ils devront renoncer à toutes distributions de tracts ou d'affiches. »

L'avenir du pays

« Pourront malgré ces difficultés l'avenir de notre pays se construire avec une précision et que plus nous aurons assuré. Familles, communes, départements, provinces seront les piliers de la Constitution à laquelle les millions d'ouvriers de notre redresser ont travaillé sans relâche et dont le programme aura sur le futur français de la claires perspectives. »

Le renforcement des pouvoirs de l'Amiral Darlan

« Je la déteste en premier lieu à l'Amiral Darlan envers qui l'opinion ne s'est montrée ni toujours favorable, ni toujours équitable, mais qui a cessé de mériter de son loyauté et de son courage. »

Les décisions du Maréchal Pétain

« L'activité des partis politiques et des groupes d'origine politique est suspendue jusqu'à nouvel ordre en zone libre. Les partis ne pourront plus tenir ni réunions publiques, ni réunions privées. Ils devront renoncer à toutes distributions de tracts ou d'affiches. »

L'avenir du pays

« Pourront malgré ces difficultés l'avenir de notre pays se construire avec une précision et que plus nous aurons assuré. Familles, communes, départements, provinces seront les piliers de la Constitution à laquelle les millions d'ouvriers de notre redresser ont travaillé sans relâche et dont le programme aura sur le futur français de la claires perspectives. »

(Lire la suite en 2e page)



Notes du mont Royal

WWW.NOTESDUMONTROYAL.COM



Une ou plusieurs pages ont été volontairement omises ici.

Pour leur instruction et leur éducation,
confiez vos filles à

L'Institution HOÀI-DỨC

la plus grande école privée de jeunes filles du Tonkin
Enseignement primaire supérieur, primaire, élémentaire et ménager
Internat et Externat

Reprise des classes : Lundi 1^{er} Septembre 1941

70, Rue Jules Ferry, Hanoi - Tél. 808

A TOI, JEUNESSE

par A. REBUFAT

La jeunesse bouge !
En France et dans l'Empire les jeunes sont à l'ordre du jour ; le régime de la gérontocratie est révolue. Nous avons des jeunes jusque dans les conseils de gouvernement et un des mouquetaires de la Coupe Davis a rang de Secrétaire d'Etat.

Cela n'est pas mal mais ce n'est qu'un début. Tout donne à prévoir que l'on verra mieux. Ainsi le veut le Maréchal sur lequel la neige des ans a gisé sans étouffer la flamme de la jeunesse. Avoir un cœur jeune, est difficile, l'atmosphère des coutures ne s'y prête pas. Dans es couloirs parlementaires et dans les bureaux poussiéreux, les cœurs se dessèchent. Manque d'oxygène.

La jeunesse de la défaite (écrivains franchelement le mot) qui est l'espoir de demain aura de l'oxygène, le Maréchal en a fait le serment.

Jeunesse de France, jeunesse d'Empire.

Il est significatif — et louable — qu'on ait songé à consacrer deux jours de la Semaine Impériale à la jeunesse. Deux jours sur sept, ce n'est pas trop. Qui dit jeunesse dit mouvement. Pour les organismes douteux les camps d'entraînement qui qu'on pense certains n'ont ni le net à l'idée rent or un nat nda o' des cam on E. ces de n'êtres ann es Jan était barrée par la plupart des pays du monde sauf en certaines spécialités généralement professionnelles : l'athlétisme, le sport par excellence, était inexistants chez nous. Aux derniers jeux olympiques japonais de Berlin en 1936, U. S. A. Allemagne, Angleterre, Japon, Suède et jusqu'à la minuscule Finlande se partageaient les lauriers. Nous n'eûmes pas un seul représentant en finale dans aucune épreuve.

Le cas est unique, il est vrai qu'en 1936 nous avions en com-

pensation un Président du Conseil qui se nommait Léon Blum. Cela va changer, cela change déjà. A Antibes on forme des milliards, un des nôtres battait tout dernièrement un record du monde. On verra mieux.

Pour la masse des jeunes, ceux qu'on voit pas le tempérant requis et ne saurait viser à la classe nationale, pas d'abus du sport de compétition, à ceux-là conviennent des matches amicaux et surtout les réunions de plein air, le mouvement dans la nature.

Campeurs, scouts, éclaireurs, de la marche, de l'effort, de la décision, de l'ascrété, un individualisme se fondant harmonieusement dans le groupement humain, ce sont là es qualités qu'on leur demande et qu'on obtiendra aisément.

Qu'est il imbecile qui a cru voir dans les rassemblements de la Jeunesse reconquis par le Maréchal quel que copie de réunions caporal sées réglées aux coups de sifflet ? D'abord le caporalisme ne s'accompagne pas d'enthousiasme. Or la première que l'été qu'on exige de « ses » jeunes, c'est l'enthousiasme. Il ne se laisse pas de leur répéter : « Ne craignez pas d'être enthousiastes », leur veut de l'élan, de l'élan !

Quant à l'insécurité de l'été dans av i lat i e dans av i lat i e dans av i lat i e

all'es poussifères, dansant des rumba autour d'un phono éraillé, agglutinés autour de politiciens en tournée de propagande.

Ils ne savent pas... leurs cadets sauront. Entendons-nous, on ne leur interdiera ni une valse ni même un coup de vin clair ; il ne s'agit pas d'en faire des acetés d'une autre espèce : l'été d'en faire d'hommes, disons le mot — le Maréchal ne s'écarter du vocabulaire — des individus, mais des individus, intégrés dans la collectivité, intéressés dans la nation.

C'est là une œuvre qui demande beaucoup d'allant, de décision, de bonne humeur, ce sont des choses qui existent. Les camps de la jeunesse en France sont abondamment pourvus si j'en crois les échos qui m'en sont parvenus. Il n'y a pas de raison pour que dans l'Empire et particulièrement en Indochine, il en soit différemment.

Qu'on s'appréhende pas qu'un tel régime aboutisse à former un troupeau de jeunes brutes. Il est facile de réconcilier le respect de l'esprit avec le souci du corps et surtout du caractère. Le malheur est qu'on n'y songeait pas et l'été qu'on n'y songeait pas et l'été qu'on n'y songeait pas

champion de France du 4.000 mètres plat, un docteur en médecine trois quart aile dans un match de rugby France-Allemagne, un romancier de talent s'attroquer des taureaux après avoir fait Verdun. Un de mes cousins sortis dans les premiers de Saint-Cyr, lieutenant de chars d'assaut, passait ses journées de vacances à nager, escrimer, boxer, courir des bois, jouer du tennis, de a belote barque, le soir il me récitait du Verlaine et l'on trouvait Montaigne dans sa bibliothèque.

Allons, allons, l'esprit et la guenille peuvent faire très bon ménage.

L'incompatibilité d'humeur est due la plupart du temps à des influences extérieures. Ces influences dans la France nouvelle seront réduites à néant Pétain a pris le bon bout pour y parvenir. Encourageons-le, jeunes, moins jeunes et vieux, de toute notre âme.

A. REBUFAT.

Tous les mandats pour le règlement des montants d'abonnements et de publicité doivent être établis au nom de

M. PHAM LÊ THU
HANOÏ

A PROPOS D'UN TÉLÉGRAMME

Terminant à Semaine de la France d'Outre-Mer, le télégramme que Monsieur le Résident Supérieur Grandjean a envoyé au nom de la jeunesse du Trung-Ky, à l'Annam, pour être transmis au Gouverneur de la Mère-Patrie, est une conclusion digne de la grandeur des idées qui pendant cette semaine furent rappelées et exaltées.

On a lu dans toute la presse le texte de ce télégramme. Nous nous devons de le reproduire encore une fois :

« Sept mille jeunes filles et Annamites rassemblées à Hué à l'occasion de la clôture de la Semaine de la France d'Outre Mer en même temps que 100.000 de leurs camarades réunis dans toutes les provinces de l'Annam prient le Résident Supérieur de transmettre au Vice-Amiral d'Escadre Jean Decoux, Gouverneur Général, et à Sa Majesté Bao-Dai, Empereur d'Annam, le message suivant : « Unis dans le commun amour de la France et de l'Annam, nous exprimons au Maréchal Pétain et à Sa Majesté Bao-Dai l'assurance de notre respect et de notre affection. Nous promettons de travailler avec eux d'un cœur fraternel à la grandeur de l'Annam et de la France indissolublement liés »

celle du Chef de l'Etat et de l'Empire français, ressort de façon éloquent et émouvante un des grands principes que la France a toujours suivis scrupuleusement dans sa politique coloniale, et que le Gouvernement du Maréchal entend maintenir et affermir : L'émigration d'un pays dans la France d'Outre-Mer n'est pas pour ce pays l'obligation de renier sa personnalité propre. La grandeur de la civilisation française consiste justement à accepter et à respecter la dignité humaine sous toutes les formes où cette dignité se manifeste, et le respect des traditions nationales et l'amour d'un peuple pour sa petite patrie, sont parmi les plus élevées de ces formes de la dignité. La France est le seul pays qui, de toutes les puissances coloniales, ait produit un Lyautey, lequel non seulement construisait des villes au Maroc, mais « en sauvait », comme le remarquait finement l'écrivain Abel Bonnard, non

seulement « ouvrait des sources de vie », mais « ne tarissait pas des sources de rêves » en un mot, rénovait l'islam Marocain au lieu de le détruire. C'est Lyautey qui en Indochine, a trouvé la formule « fameuse » de travailler avec le mandarin et non pas contre le mandarin, se jettant par là qu'il ne s'agit pas de détruire es institutions annamites, mais de s'en servir, de collaborer avec elles pour les améliorer et améliorer la vie du peuple annamite. L'Empire Français, a France d'Outre Mer, est un concert d'âmes, une entente spirituelle.

M. le Résident Supérieur Grandjean est de la lignée des Lyautey. Son télégramme montre à quel point il est attentif aux aspirations de la jeunesse intelligente et instruite de ce pays. L'heure est venue où Français d'Indochine comme Annamites, nous nous devons d'être conscients de ce que nous avons deux patries : l'Empire d'Annam, représenté par S. M. Bao Dai, et la Grande Patrie Française, représentée par l'Auguste Maréchal. Et puis c'est Français d'Indochine eux-mêmes se font un devoir et un bonheur de garder présente devant leur pensée l'image de notre Empereur, symbole de notre histoire et de notre passé resté en

beaucoup maintenant, dans certains mi eux, et récemment encore, dans les colonnes de notre confrère de la rue Dobillo, sous la signature de M. Trân Dang et madame de M Hoang Ly qui lui fait au éché, de la simplicité de la devise « Travail, Famé, Patrie » avec l'idéal moral confectionné par tous les Annamites qui le désamment n'a pas atteint. Faut-il que, ici, nous ayons à rappeler que depuis un an depuis l'avènement du Maréchal, nous avons consacré nos articles à mettre en lumière cette analogie?

Depuis plusieurs mois, La Patrie Annamite à Hanoi, et aussi France-Indochine, ce regrette quotidien où notre ami Han-Thu s'écriait à la fin d'un article publié le 16 septembre 1940, « N'est il pas temps pour nous Annamites, de retrouver notre voie dans un confucianisme renoué ? » sans parler en fin de notre édition annamite le Trân An en un mot, toute une pléiade d'organes et d'écrivains ont amorcé une vaste campagne pour rappeler aux Annamites que le service du Maréchal et de la nouvelle France reconstruite sur les bases du Travail, de la Famille, de la Patrie, est ipso facto le service de nos idéaux actuels et de notre passé resté en

Empereur, la jeunesse annamite, si elle sait mériter les leçons de la France comprendra désormais que ce n'est pas en s'écartant des ancêtres, qu'elle servira mieux la France et l'Annam. — Loin de là.

Cela, une élite la depuis longtemps compris. On parle

article comme le témoignage que le Chef du Protectorat lui-même avait délibérément l'accent, dans sa politique sur cette heureuse formule et de collaboration et de fraternité franco annamite : l'union dans un même idéal moral.

(LA GAZETTE DE HUÉ)

Docteur Hy

Associé Interne de l'Hôpital St Lazare de Paris
téléphone : 212

MÉDECINE GÉNÉRALE

MALADIES VÉNÉRIENNES
MALADIES DE LA PEAU
MALADIES DE LA FEMME

CONSULTATION
A 22h 45-49h
ET SUR RENDEZ-VOUS

Par les nuits de lune où les paysages semblent s'élargir jusqu'aux confins du ciel, où l'ombre des citadelles verrouillées évoque les ombres du passé, l'hôte attiré de la Rivière des Parfums se croirait volontiers transporté à six siècles en arrière, lorsqu'il lui arrive de surprendre certain du « Sud pacifié », cette chanson nam-dinh qui fut celle de Huyền-trân công chúa. Ecoutez-la, cette chanson accompagnée par la musique plaintive d'un monocorde :

Nước non ngàn dặm ra đi.
Cả tinh chi...
Mượn má non phỉn
Đàn nư ớc Ly.
Đang vậy vì
Đương độ xuân thì.
Đó xuân thì...
Số loan dao
Hay là
Cả nư ớc gì ?
Má hồng da tươi,
Quỹ lân như hoa tàn trướng khuyt;
Yàng lả theo chi.

Khác ly ca
Sao còn
Mường-tường nghe gì ?
Thủy chim hồng-nhạn bay đi...
Tinh lai-làng,
Đông như hoa quỳ.
Dần một lời Màn-quân :
Nay chuyên mà như nguyệt
Đông mà phên,
Vĩ lại cho dân
Tinh đem lại mà càn,
Đông càng trảm phên.

(Sur la route longue de mille lieues, je m'éloignai de mes monts et des eaux de ma patrie, — O étrange amour ! — O destinée qui vouait que j'échangerais ma beauté contre les deux continents de O et de Ly ! — Quelle aigreur, quelle amertume ! — Au miieu de mon printemps, — de mon doux printemps, — le sort me fut cruel ! — serait ce une dette d'amour que j'ai contractée ? — J'étais si parce que j'étais prédestinée à sacrifier mes roses et ma peau blanche comme neige. — A les sacrifier comme une fleur fanée

LA FEMME ANNAMITE à travers la littérature d'Annam

ESSAI LITTÉRAIRE par X. X. X.

et comme une lune à son dernier quartier ? — Comme des objets d'or mêlés à des objets de plomb ? — La débrisante chanson de la séparation Pourquoï donc, — résonne t'elle toujours dans mon âme ? — Hirondelles roses qui volez là-bas !... — Je vous contemple et mes sentiments débordent. — Et je me tourne dans la direction de mon pays, comme la fleur du tourne sol se tourne vers le so el ! — Je voudrais confier au Roi Ché-Mân : « Maintenant votre ven est exaucé, — dans une certaine mesure, — Mon amour vous fut offert, car cela était avantageux pour mon peuple. — Mais à peser ce sacrifice de mon cœur — j'ai suis rempïe d'une amertume indicible »)

Voici maintenant un autre exemple de femme annamite dont l'histoire a conservé la mémoire. C'est Phan thi Thuân, modèle de vertu et de fidélité conjugale. Elle était la femme de Ngô canh-Hoàn un officier des Lê tombé en combattant contre les Tây-Son, sur la rivière de Thy-Ai. Quand on apprit sa mort, toute la famille fut dans la dés

solation et les pleurs. Seule Phan thi-Thuân conserva son calme souriant et déclara : « Mourir pour la patrie ! mon mari pouvait — l'espérer un sort plus beau ? Alors pourquoi gémir de la sorte ? » Elle fit des funérailles grandioses au disparu, puis, vêtue de ses plus beaux habits, elle monta dans une barque et se noya au lieu même où avait été tué son époux. L'on pense bien que cette noble figure à la fois charmante et héroïque ait tenté d'innombrables poètes Hà-Hách-Hiên, un lettré de la période des Lê, avait inscrit sur le mur du temple de Thy-Ai un de ses plus beaux huitains en caractères chinois. D'autres poètes ont consacré à l'héroïne de nombreux poèmes dans la langue nationale. Je cite seulement cette chanson ca. trù ou hát à dào :

Khắc khải lòng vương dĩ.
Thung-dung tụ nghĩa nan.
Trung đư ợc, chàng đành kịt lực,
Nhất nhĩ chung, nàng vụn chừ lòng.

Lây áo ziem mà trẻ nư ớc non sông,
Đem lòng trắng gùi cùng biển thây.
Nhĩ giang phong trịch công-ương thưng lự.
Thủy-đi ba dào liệt nghĩa thân, Đứn-đứn phôi lỏu giang lân.

(Suivre le Roi avec ardeur est chose facile, — Mourir dans le calme pour le devoir est combien plus malaisé ! — Par dévouement à sa cause, il perdit la vie. — Pour être fidèle à son amour, elle se donne la mort. — L'un sacrifie sa vie pour payer sa dette aux monts et aux fleuves de la patrie. — L'autre expose son cœur pur à l'onde verte. — Les coups d'épée sur le Nhi-hà font verser des larmes d'héroïsme. — Les flots de Thy Ai reçoivent le corps craqué de la fidèle épouse.

Ennappes compactes la brame couvre les berges du fleuve.)
(à suivre)



Notes du mont Royal

WWW.NOTESDUMONTROYAL.COM

Une ou plusieurs pages ont été volontairement omises ici.

La PATRIE ANNAMITE

hebdomadaire illustré
PARAISANT LE LUNDI

DIRECTION — ADMINISTRATION — PUBLICITE
18, RUE DES PANIERS — HANOI
Le 1849 PATRIE ANNAMITE HANOI 74 533
Secrétariat en France: A. M. TAO-KIM-BAI
2, Rue Saint Martin, Métropole-Lettres (S. & O.) — Tel. 502

ABONNEMENT
UN AN 10 000
SEPT ANS 65 000
TOUTS LES PAYS (y compris le Japon)
Sous le nom de PATRIE ANNAMITE
M. PHAN - LE - THU

Directeur politique: PHAM - LE - BONG

Redacteur en Chef: TON - THAT - BINH

UNANIMITE SPIRITUELLE

Appel de l'Amiral Platon aux populations de l'Empire

L'adage « Quelque chose de meilleur est bon » continue d'être vérifié dans le domaine des faits. La défaite en France en 1940, ce malheur incompréhensible, a servi à déclencher, sous la poigne puissante du Maréchal, la Révolution Nationale. Cette Révolution se poursuit. Le dernier discours du Chef de l'Etat, que nous avons reproduit le 18 août dans nos colonnes, dégage le sens de la rénovation qui se poursuit avec ténacité au dépit de tous les heurts qui restent à apaiser. Nous serions bien peu dignes des leçons que nous avons reçues de la France si les paroles du Maréchal ne nous avaient fait vibrer d'une profonde émotion. Quelles ne doivent donc pas être leurs répercussions dans les âmes françaises. Soyons assurés que rien ne pourra par conséquent mettre en échec l'œuvre grandiose entreprise dans la Métropole avec le sens constant des réalités et le souci le plus français de s'adapter à leurs exigences tout en préservant l'unité et l'honneur.

Mais dans un cercle plus restreint, dans la société annamite dont nous faisons partie, il n'est pas sans importance de souligner que le meilleur que nous subissons en commun avec la nation protectrice a eu lui aussi des compensations morales qui ne sont pas à négliger, et qui sont surtout des germes que l'avenir se devra de faire fleurir et fructifier. Nous voulons parler de l'unanimité spirituelle, réalisée présentement dans l'élite annamite autour des idéaux ancestraux.

Le virus démagogique et le poison des assimilation outrancières n'ont pas été longs à éliminer lorsque, à la voix puissante du Maréchal, ces mensonges qui ont fait tant de mal ont été dénoncés sous leur vraie physionomie. Sans que soit amoindri en aucune façon notre amour fervent pour la culture française, sans que soit endormi le moins du monde notre désir d'aller de l'avant et de revivifier notre civilisation et notre vie nationale aux plus profondes sources de cette culture française, voici que nous savons maintenant nous mettre tous d'accord sur un point es-

sentiel; à savoir que la devise « même chose France » — comme disait nos sans humour le R. P. Bernard, qui n'est pas le premier venu, et qui n'est pas un humoriste ou un polémiste, mais un savant et un moraliste, dans une conférence à Radio-Saigon reproduite par la revue Indochine à la date du 23 janvier dernier — cette devise est la plus vaste illusion

Le R. P. Bernard, après tant de nos sinés et tant de nos confrères, a analysé ce mal dont souffrait une partie de notre jeunesse: « On voit tout de suite le danger (de la devise: « même chose France »). Une civilisation n'est pas un vêtement qu'on endosse, mais une manière profonde de penser, de sentir, d'être. En se détachant de leurs ancêtres, ils n'ont pu s'attacher par des principes solides à notre culture française. Ces jeunes Annamites ont donc flotté sans principes (....) comme désaxés, en proie au trouble et à l'inquiétude et dans un grand désarroi ».

Depuis que le Maréchal a donné une nouvelle devise à la France, depuis que ses paroles nous ont apporté comme un écho ou une réplique des principes confucéens de « Tu, Tê, Tri, Binh », les plus égarés des Annamites s'écartant de leurs traditions et consacrant souvent un talent par ailleurs indéniable, à jouer les sirènes et à clamer à tous échos du pays natal les appels insidieux d'aventures impossibles, se sont réveillés de leur erreur.

Les témoignages les plus éclatants de tels repentirs se sont d'eux-mêmes fait diffuser dans le public. Des confrères français même n'ont pas été sans les avoir reproduits, commentés, soulignés. C'est donc notre devoir d'en faire autant, afin qu'apparaissent bien clairement à toute notre jeunesse la seule voie possible pour l'avenir de l'Annam dans le cadre des idées du Maréchal; celle de l'unanimité spirituelle de tous les Annamites autour de leurs idéaux ancestraux.

P. A.



L'Amiral PLATON

Vichy 17 août. — De son frere — Dans son allocution inaugurale du poste radiophonique émetteur d'Alibouis, l'Amiral Platon a adressé tour à tour aux populations des diverses colonies françaises le message suivant: « Aux Français d'Indochine, aux Annamites, Cambodgiens, Laotiens, qui n'avez cessé d'exprimer au Maréchal Pétain par la voix de vos souverains, des assemblées locales, des groupements de la jeunesse et des anciens combattants un pressant appel à l'union dans cette collaboration franco-indigène qui a porté dans le passé d'admirables fruits, et que je m'attache à rendre plus étroite et plus féconde: aux Français des colonies d'Amérique et des Antilles qui avez partagé déjà les gloires et les revers du pays depuis plus de trois siècles; aux Français et indigènes de Madagascar qui souffrez de l'impitoyable et injustifiable blocus; je vous demande de garder cette confiance dans les destinées du pays que vous avez si fièrement affirmé. Aux Français des possessions du Pacifique, je vous demande de poursuivre votre résistance dans

la foi et l'espoir. Aux Français et indigènes de l'Afrique occidentale qui avez apporté un appui substantiel au rationalisme national, je vous dis que votre effort sera soutenu, protégé au cours des jours difficiles que nous attendent encore. Aux Français des Somalies qui résistez à la coalition arglo gauloise, je renouvelle le salut admiratif et affectueux de la mère patrie reconnaissante. Le Gouvernement se penche avec sollicitude sur les soldats et travailleurs coloniaux en instance de rapatriement dans la Métropole où ils sont prisonniers. La France n'ignore et ne néglige aucun de ses enfants répandus dans le vaste monde. Chacun des postes que vous occupez est un poste de combat et vous pouvez et vous devez dans l'accomplissement de votre tâche quotidienne, être des bons citoyens du redressement national. Je sais de quel cœur, quels que soient les menaces et les dangers qui pèsent sur l'Empire, vous répondrez à mon appel, car c'est celui de la France ».

Un message du Gouverneur Général à l'Amiral Darlan

Hanoi 16 août. — A la suite de la décision du Maréchal nommant l'Amiral de la Flotte Darlan, Ministre de la Défense Nationale, l'Amiral Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, a adressé à ce dernier le message suivant: « Au moment où vous assumez la responsabilité directe de la Défense Nationale, je tiens, en mon nom personnel et au nom de l'Indochine Française, à vous renouveler l'assurance de notre dévouement total à votre personne et à celle du Chef de l'Etat, sous le signe de la Révolution Nationale ».

Hanoi, 19 août. — A la suite du message que l'Amiral Decoux lui avait adressé lors de sa désignation comme Ministre de la Défense Nationale, l'Amiral de la Flotte Darlan vient de câbler au Gouverneur Général la réponse suivante: « Très sensible à votre message, je vous prie de transmettre aux populations d'Indochine l'expression de ma gratitude pour leur témoignage de dévouement ».

Télégramme de l'Amiral Darlan à l'Amiral Decoux

Hanoi, 19 août. — A la suite du message que l'Amiral Decoux lui avait adressé lors de sa désignation comme Ministre de la Défense Nationale, l'Amiral de la Flotte Darlan vient de câbler au Gouverneur Général la réponse suivante: « Très sensible à votre message, je vous prie de transmettre aux populations d'Indochine l'expression de ma gratitude pour leur témoignage de dévouement ».

Le Maréchal a dit:

« Nous pourrons, dans une économie organisée, créer des centres durables d'activité, où chacun trouvera la place et le salaire que ses aptitudes lui méritent. »

L'ORIENT EN DLUIL

Rabindranath Tagore n'est plus!

par HA-XUAN-TE

Le 30 Juillet 1911, une dépêche radiophonique de Calcutta nous informa que le poète Rabindranath Tagore a subi une opération aux reins et que son état a été satisfaisant. Une semaine plus tard, le 7 Août, une autre dépêche, hélas nous annonça la triste nouvelle de la fin du grand poète.

Tagore n'est plus! Comme le soleil du siècle a dont il a chanté le coucher, il s'est éteint doucement pendant qu'autour de lui se répétaient encore une fois les échos des scènes de carnage.

Le dernier soleil du siècle se couche parmi les nuages rouges de sang de l'Occident et dans le tourbillon de la haine.

La passion toute nue de l'Amour égoïste des Nations en son ivre délire de cupidité, dans sa cliquette de l'acier et aux poèmes hurlant la vengeance.

(...) La lucarne écarlate à l'horizon n'est point la lumière de ton aube de paix, ma mère patrie.

C'est l'éclair du bûcher où se consume en cendres le chair éternelle. L'Amour égoïste de la Nation — morte de ses propres excès.

Ton matin attend derrière la nuit patiente de l'Orient. Bumble et s'écroule.

Ce matin, cette aube de paix, le grand poète l'attend de toute son âme, lui dont la vie entière avait été sacrifiée à chanter la vie, à la fraternité des peuples et des races, et dont la plus significative activité fut de fonder cette école de Santiniketan ou « Maison de la Paix ».

« Viens, Paix, toi qui es fille de la grande souffrance de Dieu. Viens avec tes trésors de contentement, l'épée de la force, Et l'humilité couronnant ton front ».

« N'ayez pas honte, mes frères, de vous dresser devant les fiers et les puissants En votre blanche robe de simplicité. Que votre couronne soit d'humilité, votre liberté, la liberté de l'âme. Edifiez quotidiennement le trône de Dieu sur la vase nudité de votre pauvreté. Et sachez que ce qui est formidable n'est pas grand et que l'orgueil n'est pas éternel. Le vœu du poète sera-t-il exaucé? Nous l'ignorons; en tout cas, pas aujourd'hui! L'époque moderne présente un aspect étrangeté, Tagore le dit lui-même: « L'homme a aujourd'hui facilité sa recherche du pouvoir par son art de mitiger les forces obstructives qui viennent des régions supérieures de son âme. Avec son culte du pouvoir et son idolâtrie de l'argent, il a, dans une large mesure, rétrogradé vers sa barbarie primitive, barbarie dont le sentier est éclairé par la lumière éblouissante de l'intelligence, car la barbarie est la simplicité de ce qu'il est. Il peut émerveiller par ses décors et ses compliquations apparentes, mais il lui manque l'idéal capable de lui communiquer la profondeur de la responsabilité morale. » En effet, « il ne faut pas oublier que

de même que par la science et le commerce, la réalisation de l'unité du monde matériel nous donne la puissance, de même la réalisation de la grande et spirituelle Unité de l'Homme seule peut nous apporter la Paix. »

C'est bien cette grande et spirituelle Unité de l'Homme que Tagore souhaita toute sa vie. Il y consacra son cœur fervent et fidèle: sa voix ne chanta que pour cette œuvre qui devait se confondre avec celle de Dieu. « J'ai reçu, dit l'auteur de l'Offrande Lyrique (Gitanyali), mon invitation pour le festival de ce monde, et ainsi ma vie a été bénie. Mes yeux ont vu et mes oreilles ont entendu. C'est ma part, à cette fête, de fuir de mon instrument, et j'ai fait tout ce que j'ai pu. » Les poèmes ne sont pas ses seuls chants de chanter, toute sa vie même fut un poème: « O Maître Poète! Je me suis assis à tes pieds. Que seulement je fasse de ma vie une chose simple et droite, pareille à une flûte de roseau que tu puisses entendre de musique. »

Et ce petit roseau « a fait chanter toute la forêt », comme dirait Henri de Régnier. Il nous a charmés de sa mélodie ample et multiple, de sa pureté susurrante et douce. C'est cette voix qui nous a enseigné que la poésie et les arts s'entrelacent la foi profonde de l'homme dans l'union de son être avec tout ce qui existe; « c'est elle qui nous dit que la beauté n'est pas une fantaisie et qu'elle possède le sens éternel de la réalité. Les faits qui causent l'abaissement et la tristesse ne sont qu'une brume, et lorsqu'à travers cette brume la beauté perce sa tête, nous comprenons que la Paix est vraie et non le conflit, que l'Amour est vrai et non la haine et que la Verité est l'Unité et non la multitude disjointe. »

« Est-ce un des aspects de cette Unité que saluait Rabindranath Tagore lorsqu'il constatait que « il fait le plus significatif de l'époque actuelle, c'est que l'Occident et l'Orient se sont rencontrés »? (1) En tout cas, le poète se hâta d'ajouter: « Pour que cette rencontre capitale des races porte ses fruits, il faut qu'elle renferme dans son cœur quelque grande idée émotionnelle, généreuse et créatrice... Le monde d'aujourd'hui est entre les mains de l'Occident. Celui-ci le détruira, s'il ne s'en sert pas pour une belle création humaine. Les matériaux de cette création sont au pouvoir de la science, alors que le génie créateur est dans l'idéal spirituel de l'Homme »

(Lire la suite en 4e page)

Notes

(1) Lire La Religion du Poète (trad. A. Tougard de Foisilhon) Payot, éditeur, Paris 1924, chap. IV, page 122.

A propos de cette phrase de Tagore, nous croyons qu'il convient d'insérer un article de la revue L'Indochine (Hanoi), N° 49 du 11 Août 1941, intitulé: « L'action de la France sur l'art et la pensée en Indochine » une référence de l'auteur, M. Malleret, aurait commis un lapsus (sic) en écrivant: « Je mentionne l'adhésion de Rabindranath Tagore, l'Orient et l'Occident se sont rencontrés... etc... » Il faudrait dire: « Ruyard Kipling à la place de Tagore. »



Notes du mont Royal

WWW.NOTESDUMONTROYAL.COM



Une ou plusieurs pages ont été volontairement omises ici.



Notes du mont Royal

WWW.NOTESDUMONTROYAL.COM

Une ou plusieurs pages ont été volontairement omises ici.

La PATRIE ANNAMITE

DIRECTION — ADMINISTRATION — PUBLICITE
44, RUE DES PANIERS — HANOI
Ab. Tél. PATRIE ANNAMITE HANOI 202

hebdomadaire illustré
PARAISSENT LE LUNDI

ANNO 40

PHAM L TH

Secrétariat en France: A. M. TAO-KIE-HAI
9, Rue Saint Roch, Paris-Louvre (6^e & 7^e) — Tél. 60

Directeur politique: PHAM-LE-BOVO

Rédacteur en Chef TON-THAT-BINH

L'industrialisation nécessaire

L'économie est la base de toutes les sociétés humaines et aucune d'elles ne peut évoluer et prospérer sans équilibre économique stable. Par quoi ce dernier est-il déterminé sinon par les rapports nécessaires entre les importations et les exportations d'un pays, c'est-à-dire par une balance commerciale qui au moins ne soit pas franchement déficitaire.

Si la valeur des importations dépasse celle des exportations, c'est mauvais signe, car les devises qui sont continuellement drainées à l'étranger appauvrissent la nation et la mettent sous la coupe des contrées, proches ou lointaines, au profit desquelles cette « évasion » de l'or a lieu. Par contre la supériorité des exportations sur les importations prouve une santé économique éclatante: les valeurs étrangères affluent telles d'abondantes sources nouvelles qui revivifient le sang, activent la circulation et tendent toutes les molécules à l'intérieur du corps social.

Mais, objectera-t-on, la santé économique est comme la santé tout court. Il y en a qui naissent plus favorisés que d'autres. Tous les médicaments n'y font rien ou, pour être juste, les meilleurs médicaments du monde ne guériraient personne si le tempérament naturel de certains ne se prêtait pas à la guérison. Ce qui est vrai des hommes l'est également des sociétés. Il y a des pays qui par leurs richesses naturelles sont prédestinés à parler haut devant le reste du monde mécontent mais soumis parce que déshérité.

Nous convenons de l'existence de contrées plus riches en « possibilités naturelles » que d'autres et qu'aucune région du vaste monde ne saurait se suffire à elle-même, si grande, si riche en matières premières soit-elle. C'est évidemment cette insuffisance existant partout qui provoque les relations de pays à pays, de peuple à peuple, et qui rend nécessaires les échanges internationaux.

Mais nous ne pouvons nous rallier à l'avis de ceux qui affirment que le sort en est jeté irrévocablement pour certaines contrées de la planète dans le domaine économique. C'est un paradoxe colossal qui non seulement fait bon marché des vérités historiques, mais qui nie encore l'efficacité de l'intelligence et de l'organisation des sociétés humaines.

Le développement de la science et plus particulièrement les progrès du machinisme ont permis, de concert avec la connaissance des lois de l'économie politique, de modifier les données na-

turales concernant les sociétés à tel point que les plus puissants peuples du monde ne sont pas forcés, à l'heure actuelle, ceux qui vivent sur de « terres espérées fécondement riches » mais plutôt ceux qui ont su tirer le meilleur parti de leurs trésors naturels: possibilité du sol, du sous-sol et possibilités humaines.

Autrement dit, c'est l'industrie qui fait connaître les richesses latentes d'un pays tout en leur faisant donner le maximum de valeur. C'est l'industrialisation d'une région qui la fortifie en tirant de son sein même les matières nécessaires qui l'entretiennent par la satisfaction directe de ses besoins au moyen des matières ou produits y répondant immédiatement, ou par la satisfaction indirecte de ces mêmes besoins en procurant, par voie d'échange, les choses qui y répondent nécessairement.

Ceci est une vérité qu'on ne saurait jamais trop répéter ni répéter trop haut en Indochine, surtout dans les circonstances où nous nous débattons. Depuis soixante ans, la France nous a apporté les bienfaits de sa science et les articles de son industrie. Mais la nôtre n'a pas vu le jour comme elle aurait dû et pu le faire.

La guerre de 1939, l'armistice et toutes les complications internationales de ces deux dernières années nous mettent dans une situation dont nous devons travailler à sortir coûte que coûte, à notre honneur et avantage. Nous marquons d'articles de première nécessité. C'est pénible, mais nous savons nous résigner. Le plus dangereux, c'est que nous pouvons nous engager dans la voie de la dépendance économique par rapport à autrui et qu'un tel joug est de ceux qui ne se secouent pas facilement!

La question mérite que nos compatriotes et patriotes y regardent de plus près qu'aux menus incidents de leur vie quotidienne. Plus de carburants, plus de métaux, plus de matières chimiques, plus de perspectives consolantes, c'est-à-dire plus d'espoir de nous ravitailler en ces matières.

Que tous méditent sur nos besoins et nos possibilités nationales. Que la science moderne des jeunes s'allie à l'empirisme millénaire de la population pour chercher à résoudre le problème qui se pose à notre conscience de peuple.

L'amiral Decoux, gouverneur général de l'Indochine, entend faire appel à toutes les compétences et s'associer à tous les efforts déployés dans ce sens en créant pour toute

LE MARÉCHAL PÉTAÏN ET S. M. BAO-DAI

Réponse de Sa Majesté au discours prononcé par M. le Résident Supérieur en Annam, à l'occasion du Van-Tho de 1940. (I) (23-10-40)

Monsieur le Résident Supérieur, Comme tous les ans, à pareille date, vous m'apportez les vœux du Protectorat à l'occasion de mon anniversaire.

Mais ses vœux empruntent aux circonstances une signification particulière, et c'est avec une profonde émotion que je les accepte et que je vous en remercie.

D'abord ils me sont apportés par un ami que depuis plus de six ans j'ai appris à connaître et à apprécier. Ils sont ainsi le témoignage de liens sentimentaux qui nous unissent au cours d'une collaboration déjà longue.

Ces vœux sont d'autre part formés pour ainsi dire sous le signe, sous les auspices du grand, du noble Français qui a fait à sa patrie mourir le suprême sacrifice d'une vie chargée d'ans et de gloire.

Il est dans l'ordre humain des actes, des gestes d'une telle beauté morale, d'une telle noblesse qu'ils forcent l'admiration des hommes. Ils élèvent l'humanité au-dessus d'elle-même. Ils suffisent amplement à effacer toutes les erreurs et toutes les fautes du passé.

Le geste du Maréchal de France faisant au Pays le don total de sa personne et de sa gloire est de ceux-là. Il rejoint de l'histoire les manifestations les plus pures du courage et que la France martyrisée vient de donner au monde.

Le peuple annamite est de ceux qui comprennent la valeur de tels gestes. Sa foi en les destinées éternelles de la France s'en trouve redoublée.

Il a entendu et compris le message ému du vénéré Chef de l'Etat français. Il saura conformer sa conduite aux grands enseignements qui s'en dégagent.

Monsieur le Résident Supérieur, c'est avec plaisir et émotion que je reçois les vœux que vous me présentez en ce jour de ma fête anniversaire, et je vous prie de transmettre mes sincères remerciements à M. le Gouverneur Général de l'Indochine, à M. le Secrétaire d'Etat aux Colonies et à M. le Maréchal de France Chef de l'Etat français.

(I) Lire l'article « Témoignages » dans ce numéro.

LA FUTURE CONSTITUTION DE LA FRANCE NOUVELLE

L'EXTENSION DU POUVOIR DU CHEF DE L'ETAT

Nul n'en est plus digne que le maréchal Pétain

Deux idées maîtresses ont recueilli l'adhésion de la majorité des membres de la commission du Conseil national qui vient de terminer l'élaboration du projet de la future constitution du nouvel Etat français:

1° Renforcement du pouvoir du Chef de l'Etat;

2° Maintien du suffrage populaire, mais de façon à éliminer les défauts du système électoral observés jusqu'ici.

La commission consentirait d'accorder au Chef de l'Etat des pouvoirs assez semblables à ceux du Président des U.S.A. La durée de son mandat dépasserait le septennat du Président de la République.

Le Chef de l'Etat ne désignerait pas son successeur. Il se bornerait à proposer plusieurs candidats, parmi lesquels le Congrès fixerait son choix.

Les Ministres, par contre, seraient choisis par le Chef de l'Etat lui-même et seraient responsables devant lui seul.

Les femmes auraient le droit de vote et d'éligibilité, dans les

l'Indochine le Conseil de la Production Industrielle et un Conseil de l'Artisanat pour chaque pays séparément.

Nous avons la certitude que dans ce domaine comme en politique les meilleurs esprits, les braves cœurs et les grands caractères ne tarderont pas à se serrer autour du Chef aimé et respecté afin que l'Indochine produise indochinois, vende indochinois et achète de même pour le bon renom de la France et de l'Annam associés.

LE HOANG-LONG

anciennes conditions d'élection du suffrage universel. Les élections aux futures assemblées qui remplaceraient le parlement s'effectueraient au suffrage indirect.

Ce rapide et bref aperçu suffit pour nous montrer que la commission du Conseil national agit à bon escient.

L'équilibre et l'harmonie des éléments sociaux demeurent rigoureusement le principe directeur de la Constitution française.

En ce qui concerne le renforcement du pouvoir du Chef de l'Etat, il nous faut en saisir le sens et la portée, afin d'éviter toute confusion possible entre dictature et oligarchie, entre démocratie et oligarchie.

Qu'advierait-il d'un peuple s'il subissait le joug d'un conducteur qui, le glaive en main, tenterait de l'asservir à sa fantaisie?

Labolisme, partout où il s'exerce, ne fait que provoquer, à l'encontre des intérêts naturels et conventionnels, des dérangements tendancieux et des déviations révoltantes.

Dans une société dont les membres ont connu un processus d'évolution élevée, qui doit l'inspirer indubitablement, le rôle du Chef de l'Etat devient plus concret et organique.

Comme au cerceau humain tombe le soin d'assurer le développement et la régularisation de multiples activités cellulaires au gré de ses acquisitions naturelles et empiriques, au Chef de l'Etat, à l'aide d'une politique sage et orthodoxe, celui de veiller à la centralisation des énergies nationales, de leur donner l'impulsion vitale, d'en établir l'équilibre social.

Tenons compte de l'état constitutionnel du pouvoir suprême qui ne doit son existence qu'à la synthèse méthodique de tous les éléments sociaux, sans lesquels il perdrait sa raison d'être.

(Lire la suite en 4^e page)

Le Maréchal a dit :

« Chaque profession, chaque métier, aura ses élites et nous encourageons de tout notre pouvoir la formation de ces élites sur les plans local et régional ».

« TÉMOIGNAGES »

Alors devanture des librairies on peut voir ces jours-ci une brochure légère quant au poids, mais d'une haute valeur quant au contenu. Il s'agit de ce recueil intitulé « Témoignages », sur la couverture duquel on voit la francisque, on voit à la première page la signature auguste de notre Souverain, sous des phrases extraites d'un de ses discours et constituant une adhésion éloquentes et raisonnée aux principes du Maréchal. Ensuite, quatre articles de quatre personnalités annamites, jeunes et connues, articles montrant la parfaite harmonie des principes sur lesquels la France base sa restauration nationale et de ceux sur lesquels l'Annam a toujours, séculairement, basé sa politique interne et entend bien continuer à s'appuyer dans les jours que nous vivons.

On nous comprendra si le fait que l'un de ces articles, le premier, soit signé de notre propre Rédacteur en Chef, ne nous a pas paru une condition suffisante pour passer sous silence la publication de ce recueil. Ces « témoignages » ne sauraient manquer de rester l'événement marquant, au point de vue de l'orientation des idées, et qui commandera à l'avenir les relations franco-annamites.

Comme l'écrit M. Nguyễn Manh-Tuong, dans le deuxième article de « Témoignages » (le premier article étant « Patrie Française et Patrie Annamite » par Tôn-Thát-Binh, que nos lecteurs ont pu lire ici même et dans la revue Indochine), « entre les principes de la France Républicaine et ceux de l'Annam, les meilleurs parmi nous ont essayé hier de tenter la synthèse. Ils y ont usé leur ingéniosité. Au contraire, entre la France nouvelle et l'Annam, l'accord sera facile, et nous en sommes sûrs, des plus féconds. Il suffit que l'une et l'autre, fidèles aux voix de leurs passés, résolus à défendre l'intégrité de leurs héritages séculaires, reviennent à leurs communes traditions. »

Donc l'assimilation en politique indigène a vécu.

Donc, les jeunes Annamites, parmi les plus enthousastes, les plus fervents admirateurs de la culture et de la civilisation française, — tel l'auteur de *Pierres de France* et de *Sourires et Larmes d'une jeunesse* — reviennent aux ancêtres. Il n'y a plus d'enfants prodiges. Il n'y a que des Annamites fiers des traditions de l'Annam et reconnaissants envers la France qui sait les aider à maintenir ces traditions.

Les trois autres et quatrième articles du recueil « Témoignages », signés Hoang-Ly et Lê-Tai-Truong, insistent de même sur la renaissance des idées confucéennes qui nous est promise par la trilogie « Travail, Famille, Patrie », et sur la confiance totale et inflexible et la fidélité absolue de l'Annam à l'égard de la France, parce que, écrit M. Lê-Tai-Truong, l'Empire Français se fonde sur une « communauté spirituelle » et « derrière le Maréchal, nous sommes fortement unis, conscients de servir notre pays en même temps que la France ».

Donc, il n'y a plus de déracinés et de traditionalistes, il n'y a plus aucune divergence de vues entre les Tôn-Thát-Binh, les Nguyễn-Tên-Lang — disciples de Pham-Quynh — et les esprits dont la tendance eût été celle de livres comme *Sourires et Larmes* et *Pierres de France*. Tous aiment la France et sont patriotes annamites aussi, simultanément. La publication de « Témoignages », en dehors de nombreuses autres significations, prend pour nous cette signification d'unité morale des Annamites et de plus exacte compréhension par nos intellectuels, du destin national de l'Annam renoué par la France.

Il est regrettable qu'à la première page de « Témoignages » on n'ait pas cité textuellement les paroles de S.M. Bao-Dai telles qu'elles furent prononcées à l'occasion du Van-Tho de l'an dernier (23.10.40). L'éditeur a probablement pris cette citation dans un résumé de l'allocution du Souverain qui a paru en son temps dans les journaux. Nous publions ci-contre le véritable texte de Sa Majesté. P.A.



Notes du mont Royal

WWW.NOTESDUMONTROYAL.COM

Une ou plusieurs pages ont été volontairement omises ici.

Pour leur instruction et leur éducation, confiez vos filles à

L'Institution HOÀI-DỨC

la plus grande école privée de jeunes filles du Tonkin Enseignement primaire supérieur, primaire, élémentaire et ménager Internat et Externat

Rentrée des classes: Lundi 1er Septembre 1941

70, Rue Jules Ferry, Hanoi - Tél. 866

I - Le Capitaine PO Joseph, Commandant la 1ère Batterie du 58è R. A. D. de la Viè Armée.

La nouvelle forme de guerre pratiquée par les Allemands à base de chars et d'aviation, a entraîné un emploi nouveau de notre Artillerie. Au regard de l'énorme masse d'engins blindés mise en ligne par l'ennemi, le nombre de nos canons antichars s'avérait insuffisant et c'est à notre vue 75 que fut demandé le renfort nécessaire pour arrêter les attaques allemandes.

Pour les artilleurs, ce fut là une forme de combat toute nouvelle; plus de canons groupés sur une position mais au contraire, des pièces dispersées, portées isolément et recevant chacune sa mission indépendante; à toute la gamme savante des tirs se substitue l'unique tir à vue et à courte distance; enfin au lieu d'être masqués par une crête ou un couvert, les canons sont dissimulés certes, dans toute la mesure du possible, mais, devant disposer d'un vaste champ de tir à découvrir, ils demeurent exposés à tous les coups de l'adversaire.

Le rôle du Commandant de Batterie devient alors délicat car espérer sur le terrain, doivent mener chacune un combat individuel.

Le Capitaine PO, qui commande la 1ère Batterie du 58ème Régiment d'Artillerie Divisionnaire, connaît ces difficultés, il sait qu'il peut compter sur ses hommes et sur ses gradés, mais il sait aussi que dans les coups durs, il faut la présence même du chef pour soutenir et galvaniser les défenseurs.

Ce matin-là, PO visite les pièces qui vont de placer soigneusement, s'assure que tout est en place car, à en juger par l'activité aérienne et par la pression qui se manifeste sur la ligne de nos avant-postes, l'attaque ne va pas tarder. L'Artillerie enne-

Faits d'armes accomplis par l'armée française au cours de la guerre de 1939-1940

mie vient d'arroser violemment le secteur, elle se tait maintenant mais un tic tac des mitrailleuses qui s'amplifie, se mêlent les éclatements de grenades. PO tend l'oreille, il y a des grondements sourds aussi et il ne s'y trompe pas: ce sont les chars ennemis qui passent à l'attaque.

De part et d'autre d'un bosquet, deux pièces battent le terrain dénudé, plus loin, une petite haie masque un canon qui prend d'enfilade un chemin. Sur la gauche, en retrait, un bangar délabré abrite la quatrième pièce.

Brusquement, les premiers chars apparaissent. Une longue minute s'écoule car il faut les laisser venir à une bonne portée et brusquement les canons de 75 crachent leur mitraille. Mais à

l'instant, ils se taisent et les chars s'arrêtent.

Certains vacillent et s'immobilisent, en voici un qui éclate littéralement, éventré par un coup de plein fouet. Les énormes bêtes manœuvrent, essayent de se défilier, disparaissent puis réapparaissent plus près, leurs canons et leurs mitrailleuses fouillent les haies et les bouqueteaux. Pourtant, des flottements s'accroissent, l'attaque se disloque... mais une deuxième vague de chars surgit et leur tir reprend, sans merci. Environnés d'éclatements, sous les nappes de balles, les artilleurs tirent et le Capitaine PO commande. A tout instant, il surgit près d'une pièce pour donner des ordres, orienter le tir, exalter la résistance.

La vague blindée ne progresse plus Les masses inertes de plusieurs engins ennemis parsèment le champ de tir, plusieurs flambent. Certains chars indemnes se sont embossés et tirent sans relâche sur ces canons français qui leur interdisent l'avance. Mais le Capitaine PO sait que le plus dur n'est pas passé: l'attaque est trop massive et des chars ont pu s'écouler de deux côtés pour tourner la résistance. En effet, des coups de flanc arrivent, et les canons de PO doivent prendre à partie de nouveaux assaillants.

La batterie va-t-elle être encerclée? PO est un artilleur imbu des vieilles traditions militaires: un canon ne s'abandonne pas. Sous le feu, il fait opérer, une à une, le repli de ses pièces. Il a repéré les positions des nouveaux assaillants.

Mais le secteur est infesté de blindés ennemis, et tandis que la batterie roule à vive allure, les autos-mitrailleuses surgissent et mitraillent la colonne. La décision est prompte: sur place, profitant des moindres couverts, le Capitaine PO fait mettre en batterie et, alors que l'ennemi croit pouvoir anéantir la colonne il est accueilli à coups de canon.

Après ces durs engagements, le Capitaine PO, magnifique soldat et artilleur de premier ordre, a la satisfaction

de ramener sa batterie au complet, prête à de nouveaux efforts.

II - Le soldat CORRE du 35è Régiment d'Infanterie dans la défense d'une ferme.

L'attaque allemande a progressé. A droite, à gauche, des chars et des autos-mitrailleuses sont passés, suivis par les «feldgrau».

La section du 35è Régiment d'Infanterie à laquelle appartient le soldat CORRE se trouve dans une ferme, encerclée sans doute, mais n'ayant pas la moindre intention de se rendre. La défense s'est organisée. La consigne est de tenir: on tiendra.

Le soldat CORRE est brave D'un sang-froid admirable et d'un courage hors de pair.

Les coups de feu gênent l'ennemi. Précédés d'un déluge de mitraille, les fantassins allemands se couchent, bondissent, avancent.

D'autres ont des mitrailleuses et des fusils-mitrailleurs, lui, CORRE, n'a que son fusil. Le bon vieux fusil qu'avait tout fantassin à l'époque où il n'y avait guère de chars, ni d'avions. Mais quand on est bon tireur, un fusil est une arme redoutable. Et CORRE va le prouver.

Indifférent aux balles et aux éclats d'obus, il tire posément et son tir est d'une terrible précision. L'attaque a échoué, mais elle va reprendre et, pendant des heures, ce sont des assauts répétés. Il

fait une chaleur intolérable, la ferme flambe, le fusil brûle les doigts, les camarades tombent tués ou blessés. CORRE se bat farouchement. En lui se dresse l'âme du fantassin français, de celui qui peine dans l'inconfort et la souffrance mais qui tient comme il a tenu à VERDUN.

A lui seul, CORRE abat treize adversaires dont les cadavres jonchent le terrain.

Venant récompenser ce magnifique courage, la contre-attaque française a le temps de surgir et de dégager la Section encerclée.

III - Mission du Maréchal des Logis RISACHER du 2ème Régiment de Cuirassiers - 4ème Escadron

Le Maréchal des Logis RISACHER du 2ème Régiment de Cuirassiers - 4ème Escadron

Mont Saint-Eloi; pour prendre la liaison avec le Capitaine Commandant un escadron de chars. En cours de route, il dégage les restes d'un convoi d'artillerie allemande qui a été détruit par les engins blindés français et il aperçoit une vingtaine de soldats ennemis qui, après avoir échappé au massacre, se sont retranchés dans un cimetière anglais.

Tenu par sa mission, le sous-officier poursuit son chemin, rejoint le Capitaine de chars et effectue sa liaison. Puis il narre à l'officier l'incident dont il a été témoin et il se propose pour effectuer seul la capture des Allemands du cimetière anglais.

Et voilà notre homme reparti. RISACHER se dissimule et de bond en bond se rapproche du cimetière. Brusquement, avec son plus pur accent allemand, il interpelle l'ennemi et le sorsme: Aufschien! (Debout).

L'effet est immédiat. Abandonnant leurs mitrailleuses, les Allemands se lèvent et, sur un nouvel ordre de RISACHER «Armt Hoch», ils se rendent sans difficulté au sous-officier qui les ramène dans les lignes françaises. Ils étaient exactement vingt-trois.

IV - Le 40ème Bataillon de Chars de Combat

Les chars du 40è Bataillon ont reçu l'ordre d'attaquer.

Après une pénible marche d'approche, ils viennent d'atteindre leur base de départ, d'où ils partiront à l'attaque des positions ennemies. Ils sont là déployés à l'abri d'un couvert qui les dissimule aux vues ennemies.

Certes la place n'est pas de tout repos: les ennemis fouillent le bois, les balles sifflent. Mais DE SCHLUMBERGER est heureux: le Bataillon a tenu.

On va partir. Les moteurs grondent. DE SCHLUMBERGER inspecte sa section mais, alors qu'il va monter dans son char de tête, il chancelle, atteint d'une balle. Ses hommes s'empresent, le Capitaine accourt. Adossé à son char, perdant du sang, l'officier blessé semble sur le point de perdre connaissance. On va le faire porter au poste de secours et l'évacuer. «Quoi? Qu'est-ce que vous dites? M'évacuer? Jamais! Un pansement rapide. DE SCHLUMBERGER se raidit et, surmontant sa douleur, se hisse dans son char... En avant.

(Lire la suite en page)

Contrairement à l'affirmation trop rapide de certaines personnes qui voulaient dénigrer notre passé sans le connaître, la femme annamite d'antan a beaucoup cultivé les arts et les belles-lettres. Quelques-unes même surpassaient les hommes dans «les quatre nobles distractions»: cdm, ky, thi, hoa, arts de pincer la guitare, de jouer aux échecs, de composer des vers et de dessiner). Si les règlements de l'Empire avaient autorisé les femmes à se présenter aux Concours et à entrer dans l'administration civile et militaire, combien de personnes aux joues roses auraient conquis leur place de haute lutte, et auraient même fait honte à leurs compagnons du sexe fort!

Je vous citerai le nom de Ngô Chí Lan, à qui le roi Lê-Thánh-Tôn a donné le surnom de «femme lettrée, Fleur d'or» (Kim-Hoa nu hoc ti) et à qui il a confié l'enseignement des femmes de son harem. C'est cette poétesse qui fut l'auteur des célèbres quatrains sur les quatre saisons, quatrains simples, purs

comme de l'eau de roche, harmonieux comme un chant pastoral. Voici celui de l'automne:

Gió vàng lìa hát cánh tiều-sơ,
Lê bèn trời bóng rạn thưa,
Giếng ngọc sen tàn bóng hết thắm,
Rừng phong lá rụng tiếng như mưa.

(Le vent d'automne souffle en rafales dans un paysage dénudé et solitaire. — En un coin du ciel, quelques hirondelles volettent, clairsemées. — Dans la mare de jade, le lotus s'est flétri et ses fleurs ont perdu leur couleur éclatante. A la forêt des phong, les feuilles tombent avec un crépitement pareil à la pluie.)

Je vous citerai aussi cette favorite de Minh Đô, un des Seigneurs Trinh, qui fut emprisonnée pour avoir commis une urave faute, mais qui fut ensuite graciée pour avoir composé un émouvant poème, dont voici les quatre premiers vers:

LA FEMME ANNAMITE à travers la littérature d'Annam

ESSAI LITTÉRAIRE par X. X. X.

Trách duyên, dâm trách cửu-trung thán phôi. (..)

(O Ciel qui êtes si loïn, à dix mille lieues de la terre! Pourqu'êtes-vous si cruel en condamnant la déesse Hông-Nga dans les froides solitudes du palais Quang Hân? — Je pense à tout ce qui m'est arrivé, je pense à ma destinée, et mon cœur se serre! — J'en veux à mon sort, mais je n'ose jamais en vouloir à mon royal époux pour son attitude affectueuse ou indifférente.)

(Planter les bambous, changer les pruniers, quel mélange! — A qui confierai-je mes paroles? Je peux difficilement chercher mes larmes. — Le cœur endolori, je contemple la forme devant mon pavillon, — O lune déclinante, qui vous redonnera la forme pleine et ronde des jours anciens?)

C'était aussi une princesse, une sœur de l'empereur Minh-Mang, qui se faisait religieuse à la pagode de la Montagne de Marble, et qui aurait, dit-on, composé ce huitain pour exprimer ses sentiments de détachement:

Thế sự nhìn xem rồi cuộc cờ,
Càng nhìn càng ngấm lạt càng đờ,
Đánh lòn tục-niệm hồi chuông sấm,
Giữ võ trên-tâm tiếng mõ tra.

On raconte que cette princesse-religieuse avait envoyé ce poème à Minh-Mang lorsque celui-ci lui avait conseillé de revenir à la Cour pour se marier. Elle aurait encore promis d'épouser le lettré qui arriverait à lui répondre par un poème composé avec les mêmes rimes (hoa tho); mais personne, de ce temps, n'a pu le faire.

(à suivre)



Notes du mont Royal

WWW.NOTESDUMONTROYAL.COM

Une ou plusieurs pages ont été volontairement omises ici.

La PATRIE ANNAMITE

hebdomadaire illustré
PARAISANT LE LUNDI

DIRECTION — ADMINISTRATION — PUBLICITE
66, RUE DES PANIERS — HANOI
Adm. Télég. PATRIE ANNAMITE HANOI 380
Secrétariat en France: A. M. TAO-KIM-HAI
6, Rue Saint Nicolas, Masson-Lafitte (R. & C.) — Tél. 439

Directeur politique: PHAM-LE-BONG

ABONNEMENT
Tous les mandats doivent être datés au 1er de M. PHAM-LE THU
Redacteur en Chef: TON-THAT-BINH

Contre un malentendu

S'il est vrai que certains esprits interprètent nos déclarations sur le retour de la jeunesse annamite aux traditions ancestrales comme une reticence à l'égard de la culture française, c'est là un malentendu que nous ne laisserions pas s'accréditer et contre quoi nous protesterons avec la dernière énergie.

Ce malentendu ne saurait être attribué qu'à l'étroitesse d'esprit ou au parti-pris, au sectarisme de ceux qui nous attribueraient, pour les combattre, ces idées qui nous sont absolument étrangères. Il est vrai que nous avons souvent affirmé et commenté dans ces colonnes, depuis plus d'un an, l'analogie des idées du Maréchal sur le redressement moral et national français, avec les doctrines confucéennes pronant elles aussi le Travail, la Famille, la Patrie. Il est vrai que nous enregistrons avec satisfaction le revirement de certains esprits qui, avant la catastrophe de Juin 1940 et avant les « Paroles du Maréchal », préchaient l'assimilation et la démocratie en Annam, et qui, depuis, se sont bien vus ramener à de plus justes conceptions, dans des confessions publiques, ont brûlé ce qu'ils adoraient et veulent maintenant adorer ce qu'ils étaient bien près de brûler mais qui avait continué à vivre de sa vie propre, parce qu'il ne dépendait de la volonté de personne de supprimer la vitalité de séculaires institutions.

Mais souligner le retour aux bonnes traditions n'implique nulle renonciation à l'affection toujours fervente, à la confiance toujours entière que nous vouons à la culture française, à la civilisation française.

Cette culture et cette civilisation, nous leur rendons culte hier dans les années heureuses de la France prospère, mais nous disions déjà en ces années-là, que ce serait trahir leur propre esprit que de croire que leur but serait, en cette terre d'Indochine, de faire de nous, comme on dit, des demis ou des quarts de Français.

Aujourd'hui, au chevet de la France meurtrie, tout notre affection de pupille, de fils d'adoption s'incline avec piété, et tandis que nous souhaitons le relèvement de la Mère-Patrie

et que nous ne ménageons aucun effort pour, en ce qui nous concerne, y apporter notre contribution, la fierté nous reste de pouvoir dire que le patrimoine intellectuel de la France reste intact malgré la défaite, que le rayonnement moral de la France n'a pas d'ailleurs avec le déclin momentané de ses armes.

Comment donc saurait-il être question de notre part, d'exprimer la moindre réserve à l'égard de cette belle culture et de cette grande civilisation? Comment peut-on aller jusqu'à nous imputer des sentiments aussi impies et aussi peu conformes à notre doctrine, qui veut la ré-ovation nationale de l'Annam grâce à l'exemple et aux leçons de la France?

Non, ce que nous voulons expliquer aux compatriotes et aux Français qui nous font l'honneur de nous suivre depuis le commencement de notre mouvement, ce n'est pas autre chose que ceci: le Maréchal Pétain et les principes d'autorité, de discipline, les idéaux de Travail, de Famille, de Patrie, qu'il remet en honneur, représentent pour nous le vrai visage de la France, ce visage que dans les temps de désordre démagogique, on avait trop souvent caché à nos yeux pour ne nous laisser apparaître que des masques grimés élaborés par ce que le Maréchal appelle maintenant à juste titre « l'Anti-France ».

Ce que nous voulons propager, c'est la confiance envers la France du Maréchal, laquelle se confond avec la France éternelle, et c'est la confiance en nous-mêmes, en l'Annam éternel et en la Patrie Annamite que la France ne nous a jamais défectés: du d'aimer, et que le Maréchal, mieux que tous les chefs éphémères qui hier se sont succédé sur la scène de la troisième République défunte, nous aidera certainement à faire renaître, lui qui refait l'unité française sur la base de l'harmonisation des régionalismes et de la renaissance, en France métropolitaine même, des élites locales et des institutions (telles les provinces), qui traduisent la diversité des vocations régionales.

P. A.

Le Maréchal a dit: « Le paysan de France a été assez longtemps à la peine, qu'il soit aujourd'hui à l'honneur ».

LE PREMIER ANNIVERSAIRE DE LA LÉGIION

Le premier anniversaire de la Légion a été, en Indochine, l'occasion d'éloquentes manifestations de patriotisme français et d'indéfectible attachement de cette partie de l'Empire à la France éternelle et à son Chef le Maréchal Pétain.

Nos confrères quotidiens ont ampement relaté tous ces détails de ces manifestations qui ont eu

lieu le 31 Août dans toutes les capitales de l'Union. Nous nous contenterons de publier ci-dessous deux vibrants discours dont les textes nous sont parvenus: celui de M. le Gouverneur Général Decoux prononcé à Phnom Penh et celui de notre Résident Supérieur au Tonkin, M. P. Delsalle, prononcé au Foyer du Soldat.



Discours du Gouverneur Général

« Légionnaires du Cambodge, après avoir il y a quelques semaines reçu votre serment au nom du Maréchal, Président de la Légion et Chef de l'Etat, — je me félicite qu'il ne soit donné de présider aujourd'hui devant vous cette cérémonie doublement solennelle.

« Vous venez de recevoir votre drapeau. Ce n'est pas à vous que j'aurai à rappeler ce que signifie cet emblème de la Patrie, ni les devoirs sacrés qu'il évoque sans cesse pour chacun de nous.

« Aux heures sombres de l'autre guerre, celui qui venait d'acquiescer à Verdun une gloire impérissable a rétrépi le moral de notre Armée.

« En 1940, en des conjonctures qui avorèrent parmi les plus tragiques de notre histoire, le Maréchal Pétain a voulu tout d'abord rendre aux couleurs de la France la culte insigne qui leur était dû.

« Les bonheurs que reçoit chaque jour le pavillon national constituent désormais un acte de foi, d'amour et de dévouement total au pays.

« Le Drapeau qui vient de vous être confié ne saurait être remis en de meilleures mains puisque c'est vous, Légionnaires, que le Maréchal a désignés pour être les premiers et les plus sûrs auxiliaires de son œuvre.

« La Légion des Combattants d'un bout à l'autre de l'Empire s'élève aujourd'hui d'un seul cœur

avec ferveur et gravité son premier anniversaire.

« C'est aussi le premier anniversaire que commémore la France nouvelle. Ce fait est d'une haute signification symbolique. Il exprime la volonté qu'a eu notre Chef de travailler pour l'avenir. Malgré l'effroyable pression des événements, le Maréchal ne s'est pas contenté de prendre au jour le jour des mesures provisoires; des le début, il a vu plus haut et plus loin: il a voulu jeter les fondements d'un édifice durable.

« L'anniversaire que nous célébrons aujourd'hui est la première consécration que lui apporte le temps.

« Vos camarades de France sont en train de prouver la nécessité et la vigueur de votre groupement. Alors qu'une propagande abominable, déconcertée par le rapide relèvement de la France, tente de propager dans notre pays, au mépris de son bon sens et de son intérêt, les perfides mots d'ordre venus de l'étranger, la Légion partout présente oppose aux ennemis de notre Révolution nationale la solidité de son armature et la vertu de son dévouement total. Tel est l'exemple que vous donnez vos camarades de France et tel est le devoir dont notre drapeau sera désormais pour vous le vivant symbole ».

(Lire la suite en 2e page)

RECHERCHE D'UNE POLITIQUE INDIGENE Assimilation — Association — Collaboration

Nous tenons ce bien volontiers l'intéressant article et après avoir l'auteur — un ami Français — définit avec clarté et conviction la véritable politique indigène de la France en Indochine.

Cette politique n'est point l'assimilation ni même l'association, mais la collaboration choisie par nous et plus fidèle que les autres en présence. Politique humaine et généreuse qui respecte la personnalité du peuple colonisé et qui tend à l'élever au niveau de civilisation du colonisateur.

Cet article sincère et, dans un certain sens, courageux suscite de utiles réflexions parmi les élites françaises et annamites.

N D L R.

Dès que les peuples de l'occident européen s'implantent sur des terres étrangères pour les besoins de leur commerce ou pour y propager leur foi, ils furent très vite amenés à préciser la nature de leurs rapports avec les autochtones. Le tempérament du colonisateur, le degré d'évolution du colonisé, les fins assignées à l'entreprise d'expansion coloniale, autant de facteurs qui interviennent dans l'élaboration de la doctrine politique.

L'histoire de ces solutions qui ont prévalu chez les colonisateurs étrangers et tenons-nous-en à la politique indigène française. Y avait-il une politique indigène? Elle ne fut, semble-t-il, jamais parfaitement définie; l'action des premiers colonisateurs présente des incohérences, des stagnations, des diversités très grandes. Il a manqué assez souvent à la France, dans ses entreprises d'au delà des mers, une politique cohérente, une doctrine précise, et les représentants du Gouvernement Métropolitain ont souvent été amenés, faute de directives, à rechercher la solution du moment et à adapter leur action aux circonstances. Dans notre histoire coloniale, la seule colonisation du Maroc n'a pas souffert de ces errements. Sans diminuer l'immense mérite du Maréchal LYAUTEY, il faut reconnaître cependant que l'œuvre admirable qui a réalisée est due en partie à l'indépendance quasi complète que lui avait laissée le Gouvernement Métropolitain. Sa politique indigène constante et bien définie est restée un modèle du genre.

S'il est malaisé de dégager le principe directeur de notre action colonisatrice, il est cependant possible de déterminer les tendances qui l'ont inspirée. Les idées révolutionnaires de renouveau issues des théories encyclopédiques nous ont conduits à pratiquer une politique d'assimilation. L'Algérie devint à cet égard un magnifique champ d'expérience. On y appliqua une législation et une administration calquées sur celles de la Métropole et qui aboutit, entre autres résultats, au décret Crémieux naturalisant en masse les Juifs de ce pays. Cette politique ne résista pas devant les faits, elle fut remplacée par l'association qui, si elle marqua un progrès très net, avait une tendance par trop accusée à faire prédominer le côté économique de la colonisation. Il y manquait cet élément intellectuel et moral qui a fait de notre action coloniale d'aujourd'hui une véritable collaboration entre colonisateurs et colonisés.

La politique d'assimilation pouvait paraître séduisante à des esprits superficiels. Le rêve d'une nation de cent millions d'âmes relevant de l'obédience française, jouissant des mêmes droits et soumis aux mêmes obligations, en dépit de leur

manque d'homogénéité, a pu hanter certains théoriciens de l'œuvre coloniale. Cette politique a fait faillite car elle était contraire à toute réalité. C'était l'accession en masse au statut de citoyen français, la participation généralisée au gouvernement de la nation, le bulletin de vote et le suffrage universel. En voulant faire des autochtones des Français, sans tenir compte du génie particulier de la race et de son état d'évolution, la politique d'assimilation a fait des nationaux imparfaits à qui l'était d'être de prendre dans la communauté nationale la place qui leur était légitimement due.

La politique d'association est une solution intermédiaire entre l'assimilation et la collaboration. Elle recherche le profit mutuel maximum à tirer de la conjugaison des efforts des deux peuples en présence; elle vise davantage à une plus érudite économique qu'à une ascension des peuples retardés. Elle n'a jamais été, il faut bien le dire, appliquée d'une manière suivie par la France qui eut toujours vis-à-vis de son peuple placé sous son autorité des intentions plus élevées.

La véritable politique indigène de la France, ce que nous revendiquons comme caractéristique du génie colonisateur français, c'est la collaboration. Il y a dans cette politique autre chose qu'un souci mercantile et en la poursuivant, nous avons eu en vain, bien plutôt l'acheminement progressif du colonisé vers une vie meilleure que la prospérité des « marchands du genre ». Il n'y a jamais eu chez nous de cultures forcées, ni de « hard labour ». Daucuns prétendent que le développement économique de nos possessions s'est ressenti de cette conception, mais si nous mettons en balance tous les aspects de la question, la comparaison n'est pas à notre désavantage.

La collaboration, telle que l'envisage la politique coloniale française, est basée avant tout sur la compréhension, génératrice de cette sympathie mutuelle qui a toujours caractérisé les rapports des Français avec les indigènes. En présence d'Etats le plus souvent inorganisés ou tout au moins d'organisation sommaire, la colonisation française a cherché à constituer des élites en vue d'en faire les cadres futurs de l'administration du pays. Au fur et à mesure de leur apparition, elle les a appelées à la gestion et à l'administration des affaires. La création récente du Conseil Fédéral indochinois est l'aboutissement présent de cette évolution.

Mais ce n'est pas seulement sur le plan politique que cette évolution s'est produite. Elle a été tout aussi nette sur le plan intellectuel. Il est superflu de souligner ces réalisations dans ce domaine. La France a exploré

(Lire la suite en 4e page)



Notes du mont Royal

WWW.NOTESDUMONTROYAL.COM

Une ou plusieurs pages ont été volontairement omises ici.

Pour leur instruction et leur éducation, confiez vos filles à

L'Institution HOÀI-DŨC

la plus grande école privée de jeunes filles du Tonkin

Enseignement primaire supérieur, primaire, élémentaire et ménager
Internat et Externat

Rentrée des classes: Lundi 1^{er} Septembre 1941

70, Rue Jules Ferry, Hanoi — Tél. 866

L'œuvre coloniale française

CONFÉRENCE

faite à l'occasion de la « Semaine Impériale »

par M. Albert LŨ-QUANG-KIM
Adjoint au Résident Maître de Tourane

La présente conférence n'est pas un pastiche des œuvres de l'écrivain français. Ce pastiche serait d'ailleurs superflue car l'œuvre considérée par elle-même comme le résultat de la foi en l'évolution de l'humanité: sa place est déjà marquée dans l'histoire universelle.

Continuité de l'effort colonial français dans le respect des coutumes, religions et arts indigènes

La colonisation provient du fait de la rencontre de deux groupes humains de nature différente. Pour employer le langage nouveau des biographes, nous dirons que c'est le contact des groupes « endémiques » dont l'espace vital reste stationnaire et des groupes « cosmopolites » dont la zone d'expansion est universelle.

De ce contact, il peut résulter un refus ou une extermination des groupes dits « endémiques » (cas de l'Australie, de l'Afrique du Sud, des États Chinois du centre et du Sud-Annam) ou bien, — si la nation colonisatrice a conscience de sa mission humaine et que les colonisés présentent une bonne aptitude d'assimilation — il peut se réaliser un perfectionnement.

La tradition impériale française à travers l'histoire

Si les croisades furent une protestation collective de l'Europe chrétienne contre les violations des

Lieux-Saints par les Musulmans, l'effort principal de civilisation au Levant est, sans conteste, au Levant français. C'est Godofroy de Souville, en sa qualité de Gouverneur du Royaume de Jérusalem, qui lui a donné une organisation administrative et des institutions: les célèbres « Asayas de Jérusalem ».

Cette œuvre française est restée si vivante que les droits historiques de la France dans cette partie du monde ont été confirmés 800 ans plus tard par le traité de Versailles qui — avec l'unanimité consentement des autochtones — lui attribua le mandat de la Syrie et du Liban.

Ces droits imprescriptibles, le gouvernement du Maréchal les revendique toujours contre les prétentions injustifiables des Anglais — comme leurs vœux vis-à-vis des Croisés français, les Levantins d'aujourd'hui ont entière confiance en la puissance mandataire pour les guider dans la voie du progrès. Car la France a toujours respecté dans le Proche-Orient la dignité des sectes et des religions, elle a toujours protégé les cultes mineurs contre la turbulence des éléments prédominants.

La période des grandes découvertes du XVI^e siècle vit l'âge d'or du mouvement colonial se déceler de

Canada, elle comprit la nécessité d'une politique coloniale plus humaine que celle pratiquée par les Anglais en Amérique du Sud. Aussi, malgré la doctrine coloniale admise par toutes les nations européennes du XVI^e siècle, l'effort français de colonisation restait très étroitement mercantile et dont les conséquences furent la création des colonies d'exploitation — le Gouvernement français de l'époque s'humanisa par des dispositions législatives strictes l'exploitation de la main-d'œuvre esclavagiste. Ces préoccupations d'ordre moral dans ses contacts avec les peuples de couleur créèrent peu à peu en France un courant d'opinion qui donna naissance au XVIII^e siècle à un mouvement philosophique, fondé sur des considérations de respect de la personne humaine, qui plaidait avec véhémence l'abolition de l'esclavage. Malgré la poussée égalitaire et l'indépendance légifère pour le monde entier que les législateurs du XIX^e siècle héritèrent de la Révolution, ils conservèrent dans leurs réglementations coloniales le souci des coutumes et des religions des éléments ethniques multiples que brusquement la Restauration,

la Monarchie de Juillet et le Second Empire intégrèrent à la Patrie Française. Enfin, avec le III^e République, Jules Ferry et ses successeurs élaborèrent une doctrine française de politique indigène cohérente faite de la compréhension des autochtones et du respect de leurs institutions traditionnelles.

Bien plus, au fur et à mesure que les Gouvernements des Colonies développent leur action dans les pays lointains, on voit nettement s'affirmer comme un postulat d'indépendance politique, la préoccupation constante de la conservation des œuvres d'art, des religions et des coutumes indigènes.

Conservation des arts indigènes

La rénovation des traditions artistiques locales s'amorce avec le développement des écoles d'arts aux colonies qui ont formé déjà plusieurs promotions d'artistes et d'artisans locaux qui s'affirment tout en restant fidèles aux inspirations de leurs races.

La reconstruction des temples khmers par l'École Française d'Extrême-Orient peut être citée comme un résultat glorieux dans le domaine de conservation des temples locaux antiques.

Respect des Religions

La reconnaissance des temples khmers par l'École Française d'Extrême-Orient peut être citée comme un résultat glorieux dans le domaine de conservation des temples locaux antiques.

Fixation des institutions coutumières

Mais l'effort, qui dans le domaine des réalisations pratiques mérite le plus d'être cité, c'est celui tendant à la codification des institutions coutumières indigènes. C'est dans ce domaine surtout que les Français se sont révélés dignes continuateurs de leurs aïeux de la période législative napoléonienne. Certe, les grands travaux de codification poursuivis dans la plupart des colonies ne vont pas sans tâtonnements. Mais on peut dire, en les parcourant dans leur ensemble, qu'ils révèlent en leurs auteurs ces belles qualités qui font des Français un grand peuple capable de réaliser sous le poids de la justice, l'adhésion de mentalités indigènes, sens aigu de la composition et de la mesure permettant de

mener à bien l'œuvre de moralisation des coutumes des indigènes de cœur des indigènes à son œuvre passé millénaire.

Solidarité coloniale

Pour cette action tenace de perfectionnement des sociétés primitives ou atardées pour les faire accéder plus en plus à son image, la France est parvenue à acquérir l'adhésion de cœur des indigènes à son œuvre de civilisation. Il en est résulté une entente qui se fortifie de jour en jour aussi bien dans le domaine économique que culturel.

Dès lors, la formule impériale prit corps. L'Empire français, sous sa poussée, s'anime d'une vie intense dans une forte communauté d'âme et d'intérêt.

La France, dès l'orée du XX^e siècle, revêtit à jamais à ses colonies; elle vit une œuvre de sa vie nationale pour ses filiales.

En revanche, toutes les colonies, ayant trouvé dans la communauté d'âme un complément naturel de leurs besoins, ont répondu à la politique bienveillante de la Mère Patrie par un loyalisme à toute épreuve.

La guerre de 1914-1918 et la malheureuse actuelle ont prouvé la solidité de l'œuvre française. A l'heure présente, tous les éléments indigènes ont hautement affirmé leur attachement; les quelques dissidences constatées n'ont pas été

Échanges culturels

Une ancienne culture comme la culture annamite manque de méthode et de moyens d'expressions. C'est la France qui a apporté à l'Annam une discipline de travail basée non plus sur des moyens mnémotechniques et des études littéraires, mais sur l'observation du réel et le raisonnement.

Mais le don le plus précieux au développement de l'instruction en Pays d'Annam, c'est la création du quoc-ngu par le Père de Rhodes. Elle constitue une véritable révolution pour l'éducation de la jeunesse annamite.

La diffusion de la langue française dans les milieux indigènes contribue aussi à propager des idées nouvelles qu'elle porte dans son vocabulaire; son influence sur l'enrichissement de la langue annamite s'exerce par l'apport de notions scientifiques, philosophiques et littéraires.

Mais si les colonies ont reçu de la France un apport intellectuel, en retour elles ont apporté à la France un apport d'inspiration littéraires exotiques et à déjà suscité dans la Métropole des disciplines scientifiques nouvelles (ethnographie, histoire des institutions et des religions, géographie humaine, sociologie, linguistique etc...)

Ces échanges intellectuels et moraux continuent à créer une mentalité impériale qui à l'heure présente prend conscience d'elle-même. Elle est la preuve pour avoir vu les éléments les plus divers de l'Empire (Français, Annamites, Cambodgiens, Bénéalais) défendre les territoires lointains avec la même ardeur que s'il s'agissait de la France ou de leur propre sol natal.

Les échanges intellectuels ont été d'ailleurs grandement facilités par une politique systématique de création d'une élite indigène que la France initie progressivement aux responsabilités des affaires publiques. Cette politique généreuse, la France la pratique délibérément dans les périodes tranquilles. En ces temps troublés, elle a le droit de compter sur la fidélité des élites coloniales qu'elle a formées à son école.

Liens créés par les échanges économiques

Une économie solidaire de la « France totale » a été conçue et réalisée en partie avant la guerre actuelle.

Les habitudes qui en découlent ont bien vite pénétré les mœurs des habitants de l'Empire. Les difficultés des communications maritimes nous font apprécier aujourd'hui à leur juste valeur les produits de France dont beaucoup

piement économique métropolitain. Ce fait est rapidement angusté pour fournir aux marchés coloniaux des produits manufacturés de qualité.

De plus, les colonies comme l'Indochine qui, loin de la Mère-Patrie, veulent s'équiper en vue d'une mise en place chez elles des industries de transformation, trouvent dans la Métropole et les capitaux et l'outillage et le personnel technique qui lui manquent.

En un mot, l'ensemble français, les capitaux français, les techniciens

à quel franc ses, tels sont les éléments de complément nécessaire que le F. a vu fournir à ses dépenses extérieures pour leur mise en valeur économique.

Certes, la création de l'Empire Français attira les plus belles qualités de la race. C'est un monument raciose, une création permanente, la plus riche en réalisations matérielles et la plus harmonieuse par la diversité des valeurs humaines qu'elle ressuscite.

Conclusions

Au terme de cet entretien où j'ai essayé de montrer, à travers l'histoire, la continuité de l'effort français dans le monde et de mettre en relief les éléments de solidarité du Bloc Impérial Français, je voudrais conclure en vous associant à travers l'effort commun et confiant à l'œuvre commune dans le cadre de l'Empire.

Vous savez que depuis Juin 1940 date où la France fut obligée de déposer les armes devant un ennemi supérieur en nombre et en matériel, des forces contraires ont essayé de créer des fissures dans l'édifice impérial français.

A nous de réagir contre cette action destructrice en restant unis. Ains qu'au soir des Typhons, on aperçoit les grandes formations en triangle des oiseaux maritimes, bien rangés derrière leur chef-piote, s'envoler tranquillement vers nos côtes, je voudrais voir, en ces heures troubles, tous les Indochinois restés serrés derrière la Mère-Patrie.

La bas un véritable patriote a vu la suite des destinées de l'Empire. Comme dans la tragique tourmente de feu et de sang à Vu dan, il s'est levé de toute sa hauteur pour essayer de sauver la France et son Empire.

Un ordre nouveau commence avec Lui.

LE-QUANG-KIM

Les Bons du Trésor Indochinois
ESCOMPTABLES A LA BANQUE DE L'INDOCHINE
à six mois de date
Taux d'escompte : 3 1/2 pour cent

LA FEMME ANNAMITE
à travers la littérature d'Annam
ESSAI LITTÉRAIRE
par X. X. X.

sent l'odeur de la viande et du poisson. — A côté des fleurs, je m'assois, toute rêveuse, de vant ma table de jade. — Sous la une claire, je m'appuie, toute pensive, à mes rideaux de corail. — Si des amies, en passant, me surprennent ainsi et me demandent la raison de mon attitude songeuse, — je rougirai de honte et vraiment ne saurais comment leur répondre !

hommes. Les femmes, — du moins celles qui en avaient les moyens et la vocation — apprennent aussi les livres des philosophes et des poètes. De maintes joutes littéraires dont la tradition se plaît à nous vanter d'intéressants récits, la femme souvent était sortie victorieuse et nos lettrés tout confondus ! Combien de fois la poète HŨ-ĐŨC-HƯNG avait-elle « collé », — pour parler comme nos étudiants, — ses amis lettrés avec ses sentences (câu đối) difficiles à composer et ses vers malicieux et caustiques auxquels il était malaisé de répondre ?

Đoàn Thị-Đĩnh, alias *Hồng-Hà nữ-sĩ* (Reflète Roses), avait-elle fait rougir de honte ses condisciples masculins parce que ceux-ci avaient dû s'incliner devant son talent primesautier et sa vaste érudition ?

Combien de fois la poèteesse (à suivre)

Tous les mandats pour le règlement des montants d'abonnements et de publicité doivent être établis au nom de

M. Pham Lê Thu
HANOI

La tradition n'a pas conservé le nom de cette princesse qui fut bonzaise à la pagode Non-Nuoc, comme elle n'a pas conservé celui d'une autre poèteesse de talent, une religieuse aussi, connue seulement sous le discret pseudonyme bouddhique de Ni-Tân. Celle-ci nous a laissé un grand recueil de poésies, le *Ni-Tân thi-tập*, qui témoigne péremptoirement sa haute culture littéraire et son infinie piété, laquelle n'exclut cependant pas une frémissante sensibilité. Ses vers sont simples et bien frappés et l'on y sent une profonde sincérité. C'est une âme qui cherche son refuge à l'ombre de Bouddha mais qui, pourtant, n'est pas encore complètement détachée de la terre, parce qu'elle n'a pas perdu le souvenir de la vie tumultueuse qui l'entourait, en même temps qu'elle s'élève au calme. Cette âme aspirait au poème et au repos, mais elle n'était pas encore détachée par la vie austère de la pagode; elle nous reste accessible. Sa voix, pour cette raison, nous



Notes du mont Royal

WWW.NOTESDUMONTROYAL.COM

Une ou plusieurs pages ont été volontairement omises ici.

La PATRIE ANNAMITE

DIRECTION — ADMINISTRATION — PUBLICITÉ
44, RUE DES PANIERS, HANOI
AN N° PATRIE ANNAMITE HANOI 20 000

hebdomadaire illustré
PARAISANT LUNDI

Secrétaires Presses: A. M. TAO-KIM-HAI
P. Rue des Paniers, Hanoi-L'Indochine 20 000 — 22. 400

Directeur politique PHAM IE-BONG

R

TONK-THA RINH

PROPOS DE RENTRÉE

Quelques conseils à la Jeunesse des écoles

A l'occasion de la rentrée des classes, il nous paraît intéressant de publier à nouveau l'article suivant que nous avions inséré en Septembre 1956 à cette même place dans notre Journal.

Cet article, écrit au plus beau temps du Front Populaire, est plus que jamais d'actualité. On y verra, en effet, que nous avons toujours défendu dans nos colonnes les idées d'ordre, de discipline, d'autorité qui sont actuellement à l'honneur et que nous n'avons pas attendu les événements dramatiques qui ont bouleversé le monde pour proclamer la nécessité d'avoir un Chef et de le suivre.

Un moment où la rentrée des classes bat son plein, où des milliers de milliers de jeunes gens et de jeunes filles, dans tous les coins d'Indochine, quittent leurs jeux favoris et s'en vont joyeusement à l'école, ma pensée s'envole vers toi, enfant de mon pays, qui te rends, toi aussi, courageusement, à une école de ton choix avec l'espoir d'y acquérir un peu de science et quelques-uns de ces principes éternels qui te guideront plus tard, quand tu seras ton maître, dans la vie...

Et délaissant pour une fois les préoccupations strictement politiques, — mais tout s'y ramène comme tu verras plus loin — je voudrais m'adresser à toi, non en professeur, mais en ami, en frère, — non pour te tenir un de ces discours ronflants qui n'ont que le mérite de la sonorité, mais pour te parler le langage du bon sens et de la raison, heureux si je puis t'inculquer, dès au seuil de l'année scolaire, certains principes d'ordre et de travail, certains principes de vie, et t'être ainsi utile à quelque chose.

Je me garderai bien cependant de te rebattre les oreilles des conseils — excellents — que n'ont pas manqué de te prodiguer tes matres le jour de la rentrée, sur les multiples devoirs de l'élève envers ses professeurs, envers ses camarades et envers lui-même, devoirs à l'école, à la maison et dans la rue. Tout cela, tu le sais puisque on te l'a dit. Je voudrais néanmoins insister sur un point, sur un devoir qui me paraît, pour toi, plus important que tout autre, je veux dire le devoir d'obéissance, et à ce sujet je suis intraitable. Si tu ne sais pas obéir, tu ne sais rien, tu ne sauras rien, du moins ne sauras-tu jamais commander. Si je fouillais dans mes vieux souvenirs littéraires, je trouverais bien quelques belles maximes qui t'édifieront sur la nécessité de l'obéissance, par exemple cette pensée de Cornille: « Qui sait mal obéir, ne commande pas bien », ou cette autre de Saint-Augustin: « Nous ne pouvons commander à ceux qui sont au-dessous de nous que si nous obéissons à ceux qui sont au-dessus ».

Louis XIV, lui-même, a écrit, dans ses Mémoires, cette phrase pleine de sagesse

à l'intention de son fils: « Si vous n'écoutez pas les ordres de ceux que j'ai proposés pour votre conduite, comment suivrez-vous les conseils de la raison quand vous serez votre maître? »

Tu obéiras donc, mon cher ami, à tes professeurs et à tes parents, tu te conformeras strictement au Règlement de l'établissement que tu fréquentes, car ce règlement a été fait par des hommes probes et expérimentés pour la bonne marche de l'école, c'est-à-dire, en définitive, pour toi.

D'ailleurs, plus tard, dans la vie, tu verras que tout s'obtient par l'ordre et la discipline et qu'un peuple, qu'un pays ne peut être grand et se faire respecter que s'il a un pouvoir fort que tout le pays accepte et auquel tout le pays obéit.

Je ne veux pas te faire ici une leçon de politique. La politique, tu la feras plus tard, à la sortie de l'école, si tu as des goûts personnels et des aptitudes pour cette carrière. Maintenant, puisque tu es étudiant, on ne te demande qu'une chose: étudier.

N'empêche que pour te faire toucher, pour ainsi dire du doigt, la nécessité de l'ordre et de la discipline, celle d'un pouvoir fort auquel chacun obéit sans rechigner parce que c'est dans l'intérêt de tous, tu me laisseras te présenter ici quelques petites remarques générales.

Regarde autour de toi, dans la nature, dans ta famille, dans la société et dans toi.

Les animaux, même les plus sauvages, ont un chef qui commande et qui est obéi. Ce n'est pas pour rien qu'on appelle le lion le roi des animaux. Les abeilles ont une reine. Et les canards sauvages, quand ils volent, forment un triangle et ont toujours l'un d'entre eux, le plus fort, à leur tête.

Dans la famille, il y a aussi un chef, ton père ou ta mère. Si ce chef ne fait pas son devoir, s'il n'a pas assez d'autorité sur les enfants, les enfants font ce qu'ils veulent et rien ne va plus.

C'est pareil dans la société. Même dans la « République des Camarades », dans les bureaux, dans les administrations, dans les usines, dans les ateliers, il y a toujours

(Lire la suite en 2e page)

Le Vice-Amiral d'Escadre Jean Decoux, Grand Officier de la Légion d'Honneur

Tous les milieux indochinois ont appris avec une vive satisfaction l'élévation de l'Amiral Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, à la haute dignité de Grand Officier de la Légion d'Honneur.

C'est une juste récompense des exceptionnels mérites de celui qui a pris en main les destinées de l'Union dans un moment particulièrement difficile et qui a su, par une politique à la fois prudente et ferme maintenir la paix et la sécurité dans cette partie de l'Empire dont l'attachement à la Métropole demeure indéfectible.



L'Amiral Decoux et les éminents collaborateurs dont il a su s'entourer auront eu l'insigne mérite de sceller à jamais l'union des cœurs et des esprits pendant ces heures sombres traversées par la France que tous Français et Indochinois, souhaitent ardemment pouvoir servir, d'un cœur filial.

Par sa politique de collaboration loyale et loyalement appliquée, le Gouverneur Général a fait venir à lui, sans arrière-pensée, les élites indochinoises qui sont heureuses de participer de plus en plus à la gestion des affaires de leur pays. Les populations indigènes lui en sont profondément reconnaissantes et sont prêtes à le suivre dans la voie qu'il leur a tracée au nom du Maréchal.

Malgré les épreuves que l'Indochine a elle-même connues, l'unité s'est faite ici derrière l'Amiral dont les éminents services viennent d'être distingués de brillante façon par le Gouvernement français. Cette haute et rare distinction honore tout autant l'Indochine que son Chef.

« La Patrie Annamite » présente au Vice-Amiral d'Escadre Jean Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, ses très vives et très respectueuses félicitations.

P. A.

Le MARÉCHAL est le CHEF que nous devons suivre

Il nous faut lire le récit de sa vie et de son œuvre qui paraîtra prochainement

Le Maréchal a dit:

« Nous voulons reconstruire. Et la préface nécessaire à toute reconstruction, c'est d'éliminer l'individualisme destructeur, destructeur de la famille dont il brise ou relâche les liens, destructeur du travail à l'encontre duquel il proclame le droit à la paresse, destructeur de la patrie dont il ébranle la cohésion quand il n'en dissout pas l'unité ».

Au Palais Royal de Phnom-Penh

Phnom Penh, 4 Septembre — Dans la soirée du 3 Septembre, à l'occasion de la fin du Deuil Royal et l'honneur du Vice-Amiral d'Escadre Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, S. M. Norodom Sihanouk a donné, au Palais Khemarin, un grand dîner suivi d'un gala de danses cambodgiennes.

A l'issue du dîner, le Roi a prononcé le toast suivant:

« Amiral, Au moment où viennent de s'achever les cérémonies destinées à rendre à Sa Majesté Sisowath Monivong les honneurs que lui méritent Ses vertus, qu'il Nous soit permis de vous exprimer la gratitude que Nous vous gardons d'avoir, en conquis et en persévérant le droit à Nos côtés, montré en quelle haute estime le Chef de l'Etat Français et vous même teniez Notre Auguste Grand-père.

Qu'il Nous soit permis aussi de vous remercier du fond de Notre cœur de vous avoir pris à Notre filia et affliction.

Nul plus que Nous n'apprécions, en effet, les qualités que le Roi Défunct avait reçues en partage et si Sa Mort fut douloureusement ressentie par tous ceux qui, dans le Royaume, connaissaient Ses Mérites, elle frappa us cruellement encore Notre Personne.

Nous ne rappellerons point ici l'infinité de bonté du Monarque disparu. Sa robuste sagesse, l'affabilité de l'accueil qu'il réservait à tous même aux plus humbles, ce sont là des vertus familières qu'il pratiquait avec simplicité et qui lui avaient conquis le cœur de son Peuple. Il en possédait, en effet, de plus précieuses encore et alliait à une scrupuleuse fidélité à la parole donnée, une haute conscience de Ses devoirs de Souverain, un amour passionné de Son Royaume.

C'est à cet amour, d'ailleurs, qu'il associait l'amitié royale qu'il vouait à votre Pays et lorsqu'au crépuscule d'une vie déjà longue un sort cruel frappa les deux Nations, il ne fit, dans Sa douleur profonde, aucune différence entre les infortunes de l'une et les malheurs de l'autre.

Confiant dans le destin, il ne se laissa point vaincre par un découragement contraire à Sa nature énergique. Il avait foi dans un rapide rétablissement de la France, sous la direction du Maréchal comme il était certain d'une restauration prochaine de l'antique grandeur du Cambodge.

Ce vœu qui Lui était si cher, Sa Majesté Sisowath Monivong, n'a pas vécu assez pour le voir s'accomplir et il appartiedra dé-

so mais à Notre Peuple d'en poursuivre à vos côtés la réalisation.

Vous ne manquerez pas à ce pieux devoir, persuadés que le Pays khmer comme votre noble patrie, Amiral, connaîtra encore de jours glorieux.

C'est à cet air nit dont Nous ne voulons point doter que Nous levons Notre verre ».

Le Chef de la Colon a répondu en ces termes au toast de Sa Majesté:

« Sir,

Je ne saurais trop m'associer à l'émotion élevée de votre Majesté vient de se faire l'intégrité et elle a été juste des honneurs et d'Etat Souverain et au l'Ami de la France, à la mémoire duquel nous venons de rendre d'un recueillement ému, nos vœux de devoirs.

Le souvenir de ce regretté Monarque marquera dans l'empire une profonde l'événement du Cambodge moderne, Mjésti Sisowath Monivong est entré dans l'histoire, par ces titres éminents que Votre Majesté vient de décerner avec un rare bonheur.

En soulignant les qualités exceptionnelles du Souverain défunt Votre Majesté vient à nouveau de prouver qu'elle avait une pleine conscience des véritables devoirs de la ligne royale ainsi que des vertus qui font le succès et la grandeur d'un Règne.

Celui de Votre Majesté vient de s'ouvrir au lendemain d'événements douloureux. Au moins ces circonstances exceptionnelles ont-elles donné au Cambodge l'occasion de manifester à la Puissance protectrice et à la solidarité de son loyalisme et de son attachement. Soyez assuré, Sire, que le Gouvernement français se fera en toute occasion un devoir d'en témoigner sa gratitude à Votre Majesté et à Son Peuple.

Nous voyons aujourd'hui la France sous la ferme et lucide impulsion d'un Chef providentiel, se relever miraculeusement de ses épreuves. Un avenir digne de son passé prestigieux et de sa glorieuse histoire s'ouvre à nouveau devant Elle. Le Gouvernement du Maréchal Fétain associe inéluctablement son œuvre de rénovation à l'Empire tout entier, et le Cambodge meurtri y tient une place d'honneur.

C'est pourquoi, Sire, je tiens à redire à Votre Majesté, avec une confiance entière, et avec une foi ferme pour la France, et la prospérité de Son Règne, et ma certitude d'un avenir digne de l'héritage historique du glorieux Empire des Khmers ».



Notes du mont Royal

WWW.NOTESDUMONTROYAL.COM



Une ou plusieurs pages ont été volontairement omises ici.

Pour leur instruction et leur éducation, confiez vos filles à

L'Institution HOÀI-DUC

la plus grande école privée de jeunes filles du Tonkin
Enseignement primaire supérieur, primaire, élémentaire et ménager
Cours gratuits de Musique et Chant

Internat et Externat

o Rue Jules Ferry, Hanoi - Tél 866

Une grande voix du passé

LA LIQUIDATION DU PARLEMENT

Lorsque, mes chers lecteurs, chaque matin le speaker de Radio-Saigon cite l'une des paroles du Maréchal, ne vous semble-t-il pas entendre vibrer, formant un clavier pour entourer, pour soutenir la voix du vivant illustre, — d'autres voix, celles de morts illustres, ces aussi, — d'hommes, qui jadis, furent, comme l'est aujourd'hui Pétain, les conducteurs de la France immortelle, qui piratent en main vigoureuse ment destinée et qui, à ce titre, furent, si souvent, — pourrions-nous dire, — incompris, colonnés, vilipendés, salis, obéis à contre-cœur ?

Les grands artisans de l'unité française, Rois, Princes, Ministres, ont été pour la plupart, de leur temps, des méconnus. Il leur a fallu puiser au cours de leur vie de labeur national, cette coupe de fiel dont, aujourd'hui, le Maréchal doit, à son tour, avater quotidiennement quelques gorgées — gorgées véneuses savamment dosées à Londres. Mais dont hélas ! vont se gargariser aussi certains Français — de ceux là vous savez bien, qui stupidement, tranchants et péremptoirs, s'agitent, de leur chef, les « français libres » !

Libres ! des gens qui sentent passer sur eux les chevaux de la cavalerie de la Géorgie au sabot érédé !

Libres ! eux qui ont, au fond de leur âme, la bombe à retardement de notre Empire au point de vous sauter...

Libres ! eux qui ont, avec des gestes pieux et en de dévotieuses attitudes, s'incliner devant les saintes icônes de Staline, qui forment des vœux pour la victoire de l'U.R.S.S. !

... Eh bien ! j'ai, chaque jour, l'impression réconfortante d'entendre s'élever des profondeurs du passé la grande voix de tous ceux qui furent les bâtisseurs, les prodigieux architectes de la maison française, mais à qui une opinion publique imbecille ou vendue pour une bonne part à l'acharnement mégalomane à briser l'outil entre les mains.

Tenez, la voix d'un Richelieu, tout particulièrement. Evouez, un instant, je vous prie, les leurs, la merveilleuse silhouette de l'homme à la cape rouge, « tel qu'en lui-même enfin l'éternité le change », par la vertu du pinceau de Philippe de Champaigne. Arrêtez-vous un mo-

ment à fixer la physionomie de l'« Eminence » l'un des plus grands, — sinon le plus grand et le plus haut peut être parmi les prédecesseurs de Pétain au poste de pilotage du navire « La France » !

« Issage allongé et fin, petite barbiche en pointe, effilée comme une épée, — ou une dague, — yeux vifs, au regard dru et pénétrant, acéré comme une lame, et ces mains si fortes, ces mains de grand seigneur, qui rappellent, en Richelieu, l'élegant gentilhomme, le cavalier formé, à l'Académie de Messieurs Lavigne.

Il n'est, pour offrir la voix du Cardinal, que de feuilleter religieusement — un bréviaire ! — le testament politique qu'il légua à la France, et l'on peut glaner d'innombrables paroles du Prince de l'« Eglise » dignes de jouer les paroles du Maréchal sur le Décaogone de la France d'aujourd'hui et de demain...

Et vous sentirez monter des profondeurs d'un passé qui semble d'hier tant il y a d'actualité de vécu, de fraîchement noté en ce document — que l'on devrait faire graver en lettres d'or au fronton des Monuments publics — une voix oui, précisément, parle d'or, une voix dont il faut peser les carats, dans les balances de la politique française.

P h o n e t e n p r e s e n t n e n t a n c e s i g n o r e a u c u n e d e s r e a c t i o n s , a u c u n e d e s m a n i e r e s d e s r e a c t i o n s . E t c o m m e il le juge bien ! Le Maréchal exprimerait dans des termes identiques :

« Les Français sont capables de tout pourvu que ceux qui les commandent soient capables de bien enseigner ce qu'il faut qu'ils pratiquent ».

Il faut, à leur tête, un homme — c'est-à-dire une force intelligente et agissante — et non un bavard. Pétain a agi en arrêtant l'effroyable massacre de la Grande-Bretagne aurait tant voulu voir se poursuivre, — tant qu'elle aurait pris une loge de face ou de balcon afin de regarder les Français se battre et mourir... pour elle.

Richelieu avait agi, lui, en construisant la digue de la Rochelle. On avait vu ce Cardinal botté, rasqué, cuirassé à cheval, face à l'ennemi.

« Voyez vous d'ici un Blom, un Moeh, un Blumel, un Vincent Aurio!, un Jean Zay, un Herriot à cheval dans les fumées de la bataille ? »

Et ceci :

« S'ils (les Français) étaient sans discipline, ce n'est pas tant leur faute que celle des chefs qui les commandent, qui se contentent de faire de belles ordonnances et n'ont pas le soin qu'ils doivent avoir de les faire observer ».

Voilà qui est criant d'une éternelle vérité. Nos politiciens pondant, dans un intérêt éetoral les plus belles ordonnances, entassant promesses sur promesses. De réalisations ? Non. Et le Maréchal telait écho à Richelieu « Je tiens mes promesses, même celles des autres » — car ces « belles ordonnances » signées Daladier, Reynaud et consorts demeuraient toujours lettre morte Electoral d'abord !

Il y aurait cent autres perles à glaner dans l'écrit testamentaire du Cardinal. Contentons nous de celle ci, pour finir :

« Les Français ne sont pas indisciplinés. Pour leur faire garder une règle, il ne faut que le vouloir fortement ; mais le mal est que jusqu'à ces chefs n'ont pas été capables de la fermeté requise en telle occasion ».

Les coups de gueule de meetings, des coups de poing sur le marbre de la tribune parlementaire, des roulements d'yeux, des airs terribles de croquemitaine, de cocasses déclarations, des topos écoulés sur la laïcité et la démocratie, — la main sur le cœur en vociférant l'« indéfectible attachement à la République, ou encore des cris sonores, des aïe aïe ahriandèses » ; « Arrière les canons, les fusils, les mitraillettes » — au moment même où les canons lourds se fourbissaient ailleurs dans l'ombre... et c'était tout. Des mots ! des mots ! des mots ! Du vent !

Et le Français moyen, qui venait d'ouvrir quelque rétreu boursoiffé lançant les bulles de savon de ses périodes calamiteuses de s'écrier :

« Causé bien !

Richelieu, incompris, — sauf du Roi Louis XIII qui était un Prince infiniment averti, — finit

Le Maréchal Pétain a décidé de supprimer à partir du 1^{er} octobre 1941 l'indemnité à louchée aux députés et aux sénateurs. Les questures du Sénat et de la Chambre des députés ont été invitées à quitter avant le 10 septembre 1941, où elles étaient installées dans les hôtels, et à se transférer dans la localité du Mont Dore, qui leur a été assignée. Les sénateurs, faisant valoir que leur âge et leur état de santé s'accommoderaient mal de l'altitude pendant l'hiver, ont obtenu que la questure du Sénat et les pérorateurs aillent passer au moins la saison des frimas à Châtel Guyon, puis à Clermont aux vœux d'été.

Le chef de l'Etat avait certainement de graves raisons pour prendre cette mesure radicale, qui achève en fait la liquidation du Parlement, mis en vacances depuis l'effondrement de l'ancien régime. Il a ainsi fin à une situation ambiguë que les adversaires du nouveau régime ne se faisaient pas faute d'exploiter à des fins inavouables.

Il est, en effet, fait de comprendre que le parlement, vestige du régime déchu, servait de quartier général, de refuge, d'asile légal pour ainsi dire, à raison de son ancien prestige et de son

caractère d'institution officielle. L'opposition, qui recrutait dans son sein ses membres les plus remuants et les plus dangereux.

Il a en fait, en effet de beaucoup que les parlementaires se fussent ralliés sans réserve ni restriction mentale à l'ordre de choses nouveau et il avait d'abord ceux que le gouvernement de Vichy avait démissionnés d'office ou mis en résidence forcée ; ils étaient devenus ses ennemis irréductibles.

Il y avait ensuite les résignés, qui n'acceptaient qu'à contre-cœur de renoncer pour un temps seulement, espéraient ils, à de profitables et flatteuses prérogatives, tout en appelant ardemment de leurs vœux secrets le retour d'un régime où les parlementaires se partageaient un pouvoir sans contrôle et sans responsabilité.

Il y avait encore les mal pensés, les faux convertis, qui faisaient mine de professer bruyamment les idées nouvelles par pusillanimité, par intérêt, par tactique avec de arrière-pensées de reniement ou de trahison à la première occasion.

Il y avait enfin les impénitents, qui, malgré une expérience désastreuse, n'avaient pas abjuré leurs convictions politiques ni

députés, qui s'y opposaient et qui ne s'étaient pas fait illusion sur la possibilité de leur succès, à m'ien de cotisations, lui symbolisant un semblant de respectabilité que de réelles « mas » n'a pas été effacé des lois, il n'en est pas moins pratiquement mort de sénilité, d'épuisement

La présence au moment de l'indivisible de son mort il y a quelques mois dans la période d'entre-deux régimes, montre à quel degré de discrédit, de déchéance l'Institution était tombée. Ce représentant du peuple eût été mieux à sa place sur les tréteaux d'un bachelier qu'à la tribune de la Chambre. Toqué sinon vraiment chèvreux en broussail grand seigneur, « têtes en ordre », il fit le job de ses collègues de son bagout de carne et d'était un cerveau sur lequel tout se mêlait, où les docs se bousculaient, saugrenues u imèresques, affluées par le fumage bulesques orateur des discourses les plus baroques, es plus voyantes et les plus hétéroclites

Le bagout et la sihouette de Beson avaient séduit les électeurs, qui, à la force aux monuments politiques, étaient un public en or pour les arracheurs de dents les marchons !

De telles joutes littéraires entre hommes et femmes de lettres paraissent assez fréquentes dans l'ancienne société du Viet-Nam. « Vous le signe du grand maître Confucius, à l'abri de la culture et de la poésie. Il semble que nos lettres soient raient volontiers certaines réunions où les garçons et es filles pouvaient momentanément entendre à règle « nam no tho tho hât than » (1), et se voir assez librement parler de littérature et de philosophie. Généralement, on composait des poèmes, on se présentait ses œuvres. Souvent aussi, par des « lousions poétiques, à travers de douces images de fleur et de lune, dans le discret langage des abeilles et des papillons, on essayait de sonner les coeurs amis, on se faisait de tendres déclarations. Bien des solides amitiés, — des unions même — naissaient de ces jeux poétiques.

Pourrait-on voir dans ces réunions littéraires le pendant des salons littéraires, comme ceux, par exemple, qui existaient en France

au XVIII^e siècle ? Il serait téméraire d'établir une comparaison entre une soirée chez Madame Récamier et de ces discrets festivals littéraires chez notre poète-sage Hong Ho. Cependant, on sera tenté de faire un tel rapprochement quand on songe que bien des femmes lettrées de notre pays furent, elles aussi, des « muses » adorées, des inspiratrices puissantes pour les poètes et les écrivains.

Sans Doan-Thu-Diem, la lyre du lettré Dang Trân Côn aurait-elle pu produire cette immortelle chanson de Chinh-Phu (2), ce chef-d'œuvre en caractères chinois qui fut par la suite traduit dans la langue nationale par la poétesse elle-même ? On raconte, en effet, que dans l'intention de nouer des liens d'amitié avec Doan-Thu-Diem, dont il avait entendu le grand renom de lettrée, Dang Trân Côn avait envoyé à cette poétesse un recueil de ses meilleurs poèmes. Elle lisait le recueil et répondit : « Ce sont des œuvres d'enfant qui ne valent rien ». Dang-trân-Côn, — comme

carraient l'action du gouvernement en répandant des calomnies sur son compte, en déformant ses intentions, en dénigrant ses actes, ils fournissaient à l'opposition ses cadres, son état-major. Représentants atardés du régime disparu, ils se tournaient, hantés de regrets nostalgiques, vers le passé au lieu d'aller franchement vers l'avenir. Ils passaient leurs loisirs grassement payés à intriguer et à comploter contre le gouvernement. La suppression de l'indemnité parlementaire en les empêchant de leurs besoins par le travail comme le commun de leurs concitoyens, leur enleva désormais le moyen et la tentation de se livrer à cette œuvre souterraine de conspiration.

Cependant, au point de vue constitutionnel, le Parlement n'est pas aboli ! Il n'a été qu'ajourné sine die. Les questures du Sénat et de la Chambre des

pas que la présence et le triomphe de l'urbanisme dans le temple prouvait l'irréversible décadence du régime

Philippe Beson fut un des plus beaux « numéros » de la Chambre ; mais il n'était qu'un bizarre entre mille. Il y en avait d'autres qui étaient connus de Paris, sans compter les célébrités de chefs de Li d'arrondissement.

Il faut néanmoins rendre aux toqués, éventriques cette justice que, s'ils jetaient le ridicule sur la Chambre, ils n'étaient pas les plus nuisibles. Les plus dangereux, les plus malaisants étaient les « combinards », les professionnels et les profiteurs de la politique. Ils féroisaient à tel point qu'on ne peut essayer de les citer tous sans commettre d'omissions. On n'aurait pas d'ailleurs à épuiser la liste, tant elle est longue.

(Lire la suite en 4^e page)

haut pour rouler du billo! sur l'échauffeur Aux choses il faut mettre le prix...

Ce fut, au reste, la manière forte employée « tras los montes » par le Général Franco, qui a fait fusiller tous les responsables du naufrage de l'Espagne.

Au risque de passer aux yeux des personnes ultra sensibles, pour un buveur de sang, — que voulez-vous, chers lecteurs, je me prends à regretter, très amèrement, que les échos de lacapinière à Vincennes, n'aient pas retenti encore des salves vengeresses. « La terre crie et demande du sang » — pour reprendre le mot fameux de Joseph de Maistre.

Quand on a sur la conscience d'avoir conduit à la catastrophe, à la plus sinistre catastrophe de l'histoire — une nation telle que la France, il faut payer et cher.

Jean de BLANGEY (L'Impartial)

Notes

(1) Nam no tho tho hât than : Les garçons et les jeunes filles ne doivent jamais se toucher (àtro troq)

« nous pouvons l'imaginer, — écumant de rage et se promettait de travailler de tout son possible pour « laver » cette honte. Longtemps, il s'enfermait chez lui, lisait et relisait ses livres, s'exerçait à composer en prose et en vers. Il s'appliquait tant à l'étude qu'il devint par suite un grand lettré de son époque. C'était sous le règne du Seigneur Trinh-quai Vuong ; le pays traversait une période de guerres et de désolation. Touché par la misère des guerriers et par les lamentations de leurs épouses, dans un moment d'inspiration, Dang-trân-Côn fit voltiger son

LA FEMME ANNAMITE

à travers la littérature d'Annam

ESSAI LITTÉRAIRE

par X. X. X.

N° 7

pinceau fleuri sur le papier blanc, et composa le Chinh-phungam :

Thiên địa phong hân
Hông-nhan da trâm
Đã da bì thượng hê, tưng tưng m'ân.

« Le ciel et la terre sont obscurcis par l'ouragan de vents et de poussières... Le destin de jeunes femmes aux joues roses est parsemé de douleurs épreuvées. O ciel, si haut et si loin dans vos immensités bleues, dites-moi qui est cause de tous ces malheurs !... »

Ainsi débutait le poème de Chinh Phu que Dang-trân-Côn se hâta d'envoyer à Doan-Thu-Diem, la poétesse qui l'avait fait rougir d'ignorer. Thi-Diem lisait le poème d'un trait, et fut tellement saisie d'admiration qu'elle se mit aussitôt à le traduire dans la langue du Viet-Nam, sous la forme d'une complainte « song thât luc bat » (3), où se retrouvait toutes les beautés et toute l'âme du texte original

S'il est vrai que la langue chinoise et la langue annamite possèdent une analogie frappante dans les rythmes et la syntaxe, et que la traduction de l'une d'elles en l'autre est une tâche relativement aisée et peu « traitresse », il convient pourtant de reconnaître que la traduction de Doan-Thu-Diem est un chef-d'œuvre du genre.

(à suivre)

près les uns des autres) en donnant ou en recevant quelque chose

(2) Chinh-phu : Femme dont le mari part en guerre. Il est à remarquer que dans tous les pays, et à tous les temps, la *Chinh-phu* est un sujet de poème, un thème poétique, très exploité par les poètes et les écrivains. Là où il y a la guerre qui oblige les soldats à quitter leurs femmes et leurs enfants, il y a des poètes et des chanteurs des *Pentéope* et des *To-Hue*.

(3) Song thât luc bat : genre poétique dans la langue annamite composé de strophes de 4 vers, 2 vers de 8 mots suivis d'un vers de 8 mots. Ce genre est généralement employé dans les complaintes « *Cung-oan ngâm-khue*, « *Chinh-phu-câm*, « *tu-non*, etc., » tandis que celui du « *lu-bat* » est employé pour la narration (« *Kim-vân-hiên*, « *Ni-do-Mai*, « *Phan-Trân*, et tous les romans à vers annamites. A ce propos, je me permets de signaler à mes lecteurs une petite analyse que j'ai eu l'occasion d'écrire au début de mon étude sur un roman de Nguyễn-Dư (le *Va-Chi-u-bô*) mesuré par les âmes errantes, publiée dans *La Patrie Annamite*. Il y a quelques années.



Notes du mont Royal

WWW.NOTESDUMONTROYAL.COM

Une ou plusieurs pages ont été volontairement omises ici.

La PATRIE ANNAMITE

DIRECTION - ADMINISTRATION - PUBLICITE
44 RUE DES PANIERS - HANOI
Ab. Tél. PATRIE ANNAMITE HANOI 74 830
Secrétariat en France: A. M. TAO-KIN-HAI
9, Rue Saint-Nicolas, Malmaison-Laffitte (R. & G.) - Tél. 649

hebdomadaire illustré
PARAISANT LE LUNDI
Directeur politique PHAM-LE-BONG

ABONNEMENTS
N° 415-40
M P AM HU
Tonic TON THAT BINH

SOUVENIRS HISTORIQUES ET RÉALITÉS PRÉSENTES

Le hasard d'une feuille de calendrier qui porta, selon l'usage, l'indication du grand fait historique correspondant à la journée qu'elle marque, a ranimé ce dimanche 14 septembre, à nos pensées, des souvenirs historiques grands et féconds. L'occasion est trop bonne pour ne pas en profiter afin de rappeler quelques notions élémentaires de politique qui devraient être connues de tous les Annamites et de tous les Français d'Annam.

Le 23ème jour du 7ème mois du calendrier lunaire tombe en cette année TÂN-TI le 14 septembre de l'an occidental. En la 36ème année de Tu Duc, en 1883, ce même jour coïncida avec le 25 août 1883; et ce fut le 25 août 1883 que la France et l'Annam, par l'organe de leurs représentants qualifiés, signèrent le traité dit Harmand, qui instaura pour la première fois le Protectorat français sur l'Empire d'Annam. Tel est le souvenir que rappelle ce 14 septembre courant, 23ème jour du 7ème mois.

Il convient de souligner que le Traité Harmand n'a qu'une valeur documentaire, puisqu'il fut remplacé par le traité de 6 juin 1884, dit Traité Patenôtre, lequel est le seul encore en vigueur aujourd'hui, le seul document diplomatique capital réglant le protectorat français sur le Bac-Ky et le Trung-Ky, sur le Nord et le Centre de l'Empire, les deux régions que les voyageurs et les géographes français prirent l'habitude d'appeler Tonkin et Annam, de même qu'ils avaient déjà acoustumé d'appeler Cochinchine la troisième partie de l'Empire, les provinces méridionales cédées comme colonie à la France par le traité du 5 juin 1862 suivi des évènements de 1867.

Pour en revenir au Protectorat, disons que le Traité Harmand établit et le Traité Patenôtre confirme le Protectorat français sur l'Annam. Un autre acte important concernant le régime administratif du Tonkin fut en 1897 un acte unilatéral du Gouvernement Impérial d'Annam, décidant en raison des circonstances, la suppression des fonctions de Ki h-Luoc au Tonkin (Délégué Impérial) et portant dévolution des pouvoirs de ce haut dignitaire au Représentant de la France à Hanoi, le Résident Supérieur au Tonkin. Ce fut à dater de cette ordonnance

royale de 1897 que le Résident Supérieur au Tonkin est à la fois le représentant de la France, pays protecteur, et le délégué du Souverain Annamite, chef de l'administration indigène du Tonkin.

Tous ces faits historiques sont enseignés dans les manuels d'histoire d'Annam autorisés par le gouvernement dans les écoles du pays. Il n'est cependant pas inutile de les rappeler aussi souvent que possible, car ce ne sont pas des notions théoriques, mais des réalités qu'on aurait tort de négliger.

Certes, d'autres réalités se sont venues depuis insérer dans le déroulement de l'histoire. Certes, le régime du Protectorat, tel qu'il existe dans les deux régions annamites du Tonkin et du Trung-Ky (dit Annam), tient compte non pas uniquement de ce traité de 1884 mais des circonstances, des opportunités. Mais dans l'ensemble, et pour le plus grand bien de l'Annam comme pour l'honneur de la France, c'est l'esprit du traité de 1884 qui subsiste. Le régime de notre Souverain actuel S. M. Bao-Dai marque en particulier un pas décisif dans le sens de la modernisation du pays et de son intégration dans le cadre de la France d'Outre-mer, mais aussi dans le sens de la restauration de l'esprit du traité de 1884 et de la restauration de toutes les institutions nationales de l'Annam qui auraient continué à affirmer leur vigueur, leur efficacité, leur précellence.

Tous les Annamites de bon sens savent qu'il s'en peut compter sur la sagesse politique de l'actuel Gouverneur Général de l'Indochine et de ses collaborateurs, M. M. les Résidents Supérieurs Delsalle et Grandjean, pour que l'idéal baodyste se voie affirmé et affermi chaque jour davantage, pour une collaboration chaque jour plus intime de la France et de l'Annam.

Telles sont les réflexions que nous a inspirées le hasard d'une feuille de calendrier, laquelle, par la voie du traité Harmand, nous a acheminé au souvenir du traité Patenôtre, et par la voie de ce dernier traité, nous a conduit encore jusqu'à la sage politique régionaliste et fédéraliste du Maréchal Pétain et de son haut représentant en Indochine l'Amiral Decoux.

INTERVIEW du Gouverneur Général par un Journaliste japonais



Tokyo, 18 sept. — L'Agence Domei mande : Le « Nichi Nichi » cite une interview accordée par l'Amiral Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, à l'un de ses correspondants.

A la première question posée : « Quelle est votre opinion sur l'accord Indochine-Japon, après l'entrée des troupes japonaises ? »

L'Amiral a répondu : « Grâce à la collaboration du Gouvernement Général et de l'Armée japonaise leur arrivée en Indochine s'est effectuée dans des conditions satisfaisantes et le fait d'avoir réglé la difficile question du logement de l'Armée japonaise est une preuve de la sincérité de l'Indochine vis-à-vis des accords. »

La deuxième question était : « Que pensez-vous de l'hostilité croissante du front commun de l'Angleterre, de l'Amérique, des Indes Néerlandaises et de la Chine vis-à-vis de l'Indochine ? »

Réponse : « Il n'y a pas eu ces temps-ci de manifestations visibles d'hostilité de ce côté. S'il y en avait, le Gouvernement de l'Indochine prendrait les mesures nécessaires, suivant les instructions de Vichy. »

Puis : « Que compte faire le Gouvernement vis-à-vis des organismes du Gouvernement de Chungking en Indochine ? »

« L'Indochine », a répondu le Gouverneur Général, protège de nombreux citoyens chinois mais à la condition qu'ils se gardent de toute action politique contraire aux intérêts du pays, et cette règle sera appliquée sans exception. »

« Comment envisagez-vous l'avenir de l'entente économique entre le Japon et l'Indochine ? »

« Cette entente pourra être estimée à sa juste valeur lorsque s'effectueront les livraisons de marchandises nécessaires à l'Indochine. »

Enfin : « Avez-vous bientôt l'intention de transférer le siège du Gouvernement de l'Indochine à Saigon pour faire face au développement des affaires dans le Sud ? », a demandé le correspondant du journal japonais.

« Je pense », a répondu l'Amiral, qu'il n'y a pas de raisons pour ce transfert. L'organisation actuelle convient parfaitement pour l'administration de la colonie. »

Le Maréchal a dit :

« J'ai pu constater en mainte circonstance, avec une peine réelle, que les intentions du Gouvernement étaient travesties et dénaturées par une propagande perfide et que des mémoires méritement réfléchies étaient empêchées de porter leurs fruits par l'inertie, l'incapacité ou la trahison d'un trop grand nombre d'agents d'exécution. « Ces défaillances, ces trahisons seront recherchées et sanctionnées. »

ALLOCUTION PRONONCÉE par M. GUILLAUME Président de la Chambre d'Agriculture à l'occasion de la visite de M. le Résident Supérieur à la Chambre d'Agriculture le 15 Septembre 1941

Monsieur le Résident Supérieur,

Tous les deux ans, vos prédécesseurs nous assistaient à la séance d'installation du nouveau Bureau de la Compagnie, mais la Guerre a suspendu cette coutume et nous vous remercions d'avoir bien voulu accepter notre invitation.

Nous n'avions pas besoin de cette preuve pour savoir que choses et gens de l'Agriculture et de l'élevage au Tonkin, non seulement vous étiez familiers mais bénéficiaient encore de toute votre sollicitude.

Dans cette assemblée vous nous connaissez tous, vous avez suivi nos efforts, vu nos échecs ou nos réussites. Vous savez avec quelle tenacité certains d'entre nous ont lutté sans jamais désespérer, lutté contre tout : le climat, l'inconvénient, les épidémies, les crises et, hélas, aussi, parfois, contre l'incompréhension de l'Administration. Mieux que quiconque aussi, vous savez l'union réelle qui existe entre Français et Annamites, union qui s'affirme, il ne faut pas craindre de l'affirmer, sur tout le plan agricole, car, si paradoxal que puisse paraître, la loi des Membre Français de notre Compagnie, plus que nos collègues Annamites peut-être, sont restés près de la terre, par conséquent sont mieux avertis des besoins ou des desirs du paysan indigène.

Sur l'ordon de notre Compagnie et ses relations avec vos services, mes prédécesseurs comme moi-même avons toujours eu, certes, le constant souci de nos ressortissants, de leurs intérêts, mais dans le cadre de l'intérêt général. Nos interventions ont toujours été inspirées par la nécessité, la modernisation et la prospérité avec lesquelles nous demandons et toujours été présentées sont si connues des

Il se vult que les organes des Chambres d'Agriculture soient alors à l'œuvre, non pas importants mais indispensables la bonne marche des affaires agricoles.

Rédiger un texte, le faire appliqué, ce n'est pas un travail facile, mais ce texte aura d'autant plus de chance d'aboutir qu'il aura été étudié avec ses détails techniques et pratiques par des gens de métier. Ceci est exact surtout pour les questions agricoles qui échappent en général à des règles fixes et pour lesquels les hommes de métier ont des notions spéciales de chaque région qui ne peuvent être connues parfaitement ni que par l'homme de la terre.

Or, si l'organisation des métiers et l'intervention des représentants de ces métiers paraissent de plus en plus indispensables dans un régime d'économie dirigée, il semble que parfois, trop souvent à notre avis, les Pouvoirs Publics négligent la vraie représentation agricole pour se contenter, exclusivement des avis du Commerce qui peut être intéressé à la production agricole mais qui n'éprouve aucun des risques de la production.

Je dois dire qu'en France la loi du 2 décembre 1940 reorganise la représentation des intérêts agricoles sur la base du Syndicat et de la Corporation, réduisant le rôle des Chambres d'Agriculture aux questions techniques avant tout pour objet exclusif et pour mission de promouvoir, en liaison avec les organisations professionnelles et avec les Services du Ministère, les progrès de l'Agriculture par les applications des sciences aux productions agricoles, animales et végétales.

Je dois dire qu'en France la loi du 2 décembre 1940 reorganise la représentation des intérêts agricoles sur la base du Syndicat et de la Corporation, réduisant le rôle des Chambres d'Agriculture aux questions techniques avant tout pour objet exclusif et pour mission de promouvoir, en liaison avec les organisations professionnelles et avec les Services du Ministère, les progrès de l'Agriculture par les applications des sciences aux productions agricoles, animales et végétales.

Je dois dire qu'en France la loi du 2 décembre 1940 reorganise la représentation des intérêts agricoles sur la base du Syndicat et de la Corporation, réduisant le rôle des Chambres d'Agriculture aux questions techniques avant tout pour objet exclusif et pour mission de promouvoir, en liaison avec les organisations professionnelles et avec les Services du Ministère, les progrès de l'Agriculture par les applications des sciences aux productions agricoles, animales et végétales.

Je dois dire qu'en France la loi du 2 décembre 1940 reorganise la représentation des intérêts agricoles sur la base du Syndicat et de la Corporation, réduisant le rôle des Chambres d'Agriculture aux questions techniques avant tout pour objet exclusif et pour mission de promouvoir, en liaison avec les organisations professionnelles et avec les Services du Ministère, les progrès de l'Agriculture par les applications des sciences aux productions agricoles, animales et végétales.



Pouvoirs Publics qu'elles sont généralement couronnées de rapides succès. Mais est-ce suffisant ? Actuellement les Pouvoirs Publics interviennent dans tous les domaines et l'Agriculture n'y échappe pas. Ce sont : tarifs douaniers, logement, licence d'exportation, taxe chargée la production, taxes avantageant certains produits exportés, fixation des cours ; bref toutes les mesures touchant la production, le travail, les stocks, le crédit, etc.

Ignorer ce qui se passe en France, mais ici les Chambres d'Agriculture ont rendu d'incontestables services parce qu'elles sont restées en dehors des débats politiques, elles ont cantonné leur action au règlement de litiges professionnels et, faisant abstraction des idéologies du moment, ont, en toute sincérité, défendu les intérêts permanents de la terre et de ceux qui y vivent.

(Lire la suite en 4e page)

SOUSCRIVEZ AUX BONS du Trésor Indochinois

Intérêts : 2 1/2 % payables d'avance
Remboursement : au pair à un an de date
Coupages : 50 \$, 100 \$, 1.000 \$, 10.000 \$

Les Bons sont délivrés aux guichets du Trésor, de l'Enregistrement et des Banques.
Ils peuvent être escomptés après 6 mois à la Banque de l'Indochine.



Notes du mont Royal

WWW.NOTESDUMONTROYAL.COM

Une ou plusieurs pages ont été volontairement omises ici.

Pour leur instruction et leur éducation, confiez vos filles à

L'Institution HOÀI-DỨC

la plus grande école privée de jeunes filles du Tonkin Enseignement primaire supérieur, primaire, élémentaire et ménager Cours gratuits de Musique et Chant

Internal et External

70, Rue Jules Ferry Hanoi - Tél. 866

A TRAVERS LA PRESSE INDOCHINOISE

SUIVONS LE MARÉCHAL

L'ORIGINALITÉ de la RÉVOLUTION NATIONALE

Ne pas bouleverser mais assurer la continuité de la véritable tradition française

An premier rang des erreurs conscientes ou inconscientes... l'erreur historique, car sous l'ancien régime notre pays a pu...

que d'égarer intellectuellement à l'encontre du but même que se propose la révolution nationale. Le rôle, essentiellement constructif, s'attache à remettre en honneur la véritable tradition française envisagée dans sa continuité et sa pérennité...

pas, pour s'harmoniser et se confondre avec elles, les traditions militaires de la France capitulaire... Le fond généreux de la race se trouve au cours des siècles, révélé d'âge en âge par les croisades...

La Révolution, par exemple, vit ses jours de gloire, de gloire de la République, de la République de 1792, de la République de 1848, de la République de 1871...

ruptures. Tout cela, nous l'avons vu, a valu en son temps à notre pays une influence hors de pair, une longue hégémonie intellectuelle et morale...

En s'attachant à ce double critère, on peut voir clairement ce qui, depuis 1789, accuse la solidarité des âges et la continuité des générations en souffrant, par le lien idéal de la tradition, la nouvelle France à l'ancienne...

les « valeurs d'avant » ne sauraient être de parti pris répudiées par le seul motif qu'elles sont « d'avant »... (La Vérité)

«La Marine, pilier de résistance»

L'un des piliers de la France, c'est la Marine, aux forces et au moral en acte... Elle est pourtant sur la brèche...

En 1931, enfin — en Angleterre, en France, en Espagne même, et dans le monde entier — les équipages des croiseurs de Desonnoy, Forêt, Latham, seules les équipages pour les manœuvres d'été, refusent d'appareiller et l'Amirauté a dû...

... Or, en 1940, après le plus épouvantable désastre de notre histoire, on ne voit rien de tel dans la marine française. En pleine ambiance de cette époque, le moral de cet homme n'a pas fléchi, au seul instant...

La raison essentielle est la suivante : la marine de 1939 était une marine « jeune », c'est-à-dire constituée en majeure partie de navires ou navettes de guerre...

« D'autre part, la Marine française — point très important — est une marine de métier, composée en grande partie d'engagés, tous spécialistes — et spécialistes de qualité... (Lire la suite en 4e page)

Quant à la Marine, c'est un pilier de résistance... Quant à la Marine, c'est un pilier de résistance...

Et, tous les Amiraux (— quelques uns, tels un Berenger gagnant leurs épaulettes sur le champ de bataille au milieu de la fumée des avions lancés par le Lamotte-Piquet)...

Et, tous les Amiraux (— quelques uns, tels un Berenger gagnant leurs épaulettes sur le champ de bataille au milieu de la fumée des avions lancés par le Lamotte-Piquet)...

Quant on songe à toutes ces pages d'épopée que notre flotte vient d'écrire — quand on songe à cet état de préparation achevé en si peu de temps — on peut dire, de façon certaine, que la marine française, — alors que...

Quant on songe à toutes ces pages d'épopée que notre flotte vient d'écrire — quand on songe à cet état de préparation achevé en si peu de temps — on peut dire, de façon certaine, que la marine française, — alors que...

La traduction de Chinh-Phu Ngâm de Doan-Thi-Diem est un chef-d'œuvre. Traduction fidèle, autant qu'élegante — et inspirée, si l'on peut dire. Traduction qui s'est transmise comme une production originale, et qui a fait même que, parfois oubliés jusqu'au texte primitif de Chinh-Phu Ngâm, nous excellions à l'échelle de quel point la poétesse Hong Hà possédait à la fois tous les secrets de la langue chinoise et de son parler natal...

Thầy xanh xanh những mây ngàn đàu. Ngàn đàu xanh ngắt một màu. Lô g càng thìp at đầu hơn ai? Texte original: Dữ ngàn trời hà sỏ, Núi trời Hà-dông hiên. Núi này hả hiên lai. Cốc phong ruy ngà hào, Tré lập không thể háp. Hào giang khời mở trèo. Traduction: Hẹn nơi nao Hà-dông cửa ngõ. Chấn lay tim nào có tiêu-hào Ngập ngừng gió thổi chiên-bào. Bồi hồn tuốn dầy nước trèo ménh-mông. Texte original: Thầy hầu cầu chi ngã, Thầy trụ thời trong thân. Bông thây kỳ qua-th, Vi-vật ngự âm âm. Thầy hầu cầu chi ngã, Anh nhào sỏ lồng. Bông thây kỳ qua-th, T. ở trong huyệt trèo trèo.

LA FEMME ANNAMITE à travers la littérature d'Annam ESSAI LITTÉRAIRE par X. X. X. Traduction: Nhân đạo lay gọi khi ngắm nghía. Ngọc cầu đầu thêu bé voi chơi. Cờ ai mà gửi lời rơi, Đè chàng trăn trở trong đầu người tương tấu? Je voudrais citer encore d'autres strophes, je voudrais citer le poème en entier, mais ce serait trop long, et peut-être superflu, car l'existe de bonnes éditions bilingues où figurent les deux textes en caractères chinois et en annamite et auxquelles on peut facilement se reporter. De même, je n'oserais pas abuser de la patience de mes lecteurs en allongeant mon essai par la traduction en français de ces copieuses citations, comme je devrais le faire. A titre d'indication, je citerai à mes amis Français qui ne lisent pas le chinois et l'annamite, l'adaptation de M. Hoang-Kuan-Nhi publiée dans sa dernière édition du « Mercure de France » et intitulée « LA MAITRISE D'UNE CHINH PHU » et surtout la traduction, fidèle et infiniment poétique, de M. Nguyễn-Tiến-Tang, publiée en feuilleton dans un hebdomadaire de la Capitale, La Gazette de Huế, au cours de l'année 1939, sous le titre PLAINTES D'UNE FEMME DE GUERRIER. Le Chinh-Phu Ngâm n'est pas la seule production littéraire de la poétesse Hồng Hà qui ait été traduite jusqu'à nous. En dehors de nombreuses répliques poétiques avec des variantes de son envoi et ceux venant de Chine même, qu'on...

LA LOTERIE Indochinoise 2e ÉMISSION 1941 Vous réserve beaucoup d'espoir Hâtez-vous de prendre un billet dès aujourd'hui (à suivre)



Notes du mont Royal

WWW.NOTESDUMONTROYAL.COM

Une ou plusieurs pages ont été volontairement omises ici.

La PATRIE ANNAMITE

hebdomadaire illustré

PARAISANT LE LUNDI

A 3.00

PI 14

DIRECTION ADMINISTRATION-PUBLICITÉ
44, RUE DES ÉBAYERS - HANOI

Secrétariat en France: A. M. TAO-KIM-HAI
6, Rue Saint-Nicolas, MAISON-LAFFITTE (S. O.) - Tél. 406

Directeur politique: PHAM-LE-BONG

Rédacteur en Chef: TON-THAT-BINH

NOUVELLE POLITIQUE OU POLITIQUE TRADITIONNELLE?

Nous lisons dans une lettre-circulaire adressée ces jours-ci par un de nos confrères à ses abonnés :

« Sous le signe de la Révolution Nationale, sur le plan indo-chinois, annamite comme français, une nouvelle politique (au sens le plus noble du mot) doit se définir; elle doit s'incarner dans des actes nouveaux, aussi bien sur le plan français (général) que sur le plan indo-chinois (spécifique). (...) L'idée de renforcement national derrière le Maréchal totalement accepté, derrière sa politique entièrement saine, est une base essentielle (...) Evolution ou révolution, un changement s'effectue. On peut en préciser deux aspects principaux: Chez les Français, définition et application d'une doctrine coloniale nouvelle, ouverte, réaliste, s'inspirant des principes généraux de la Révolution nationale; politique de protectorat réel s'insérant dans une politique d'empire. Chez les Annamites, élaboration d'un nationalisme annamite revendiquant et défendant ses droits comme seule base possible d'un ordre social (monarchique) viable, mais conscient des devoirs de solidarité qu'exige l'ordre impérial, seul gage de force permettant de sauver en Indochine le bien commun, aussi bien Français qu'Annamite, dans le moment présent. L'Indochine est en marche. — R. SERENE. »

entre parenthèses, l'ont été par l'auteur lui-même. Ces précisions étant données, que faut-il penser de cette déclaration de principes ?

Elle donne satisfaction sans nul doute au sentiment et à la raison chez tous les Annamites instruits et sachant réfléchir. Elle apporte une pierre nouvelle à l'édifice que s'efforcent de rebâtir actuellement, pour l'avenir franco-indo-chinois, Français et Annamites conscients d'avoir en ce pays les mêmes intérêts et désireux de voir se resserrer la communauté d'âmes. Mais sans aller jusqu'à chicaner M. Serène pour quelques mots — l'heure est moins que jamais aux querelles de mots — nous avouons ne pas comprendre ce qu'il y a là dedans de nouveau. Car n'est-ce pas une politique nouvelle, une « nouvelle politique au sens le plus noble du mot », dit-il, que notre confrère veut nous apporter ? Or, il se trouve que ce que dit M. Serène, nous, et quelques autres journaux, le disons depuis dix ans.

La nouveauté serait-elle dans le mot réel accolé au mot protectorat, ce mot réel que M. Serène a souligné ?

En ce cas, rendons grâce à l'auteur d'avoir avec finesse permis en lumière cette évidence que, dans le moment présent, il faut des actes et non pas seulement des mots.

La politique de protectorat est bien, en Indochine annamite, — mise à part la Cochinchine, possédant son statut bien défini, — la seule politique traditionnelle proclamée de façon officielle jusqu'à ce jour. Et si nous jetons un regard au delà de l'Annam-Tonkin, nous voyons la même politique toujours en honneur dans toute la Fédération, de tout temps déjà.

Dans la France nouvelle que reconstruit le Maréchal, la première question pour l'Empire tient dans un mot: « fidélité ». Ce mot, l'Empire le porte gravé dans son cœur.

(Lire la suite en 2e page)

LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE L'INDOCHINE Allocation radiodiffusée de l'Amiral DECOUX



L'Amiral d'Es Adre Jean Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, à paronnet, à Radio-Saigon, le dimanche 21 Septembre à 20 heures, l'allocution suivante

FRANÇAIS ET INDOCHINOIS.

J'ai tenu à profiter de mon passage à Saigon, pour adresser à vous et vous entretenir spécialement des questions économiques, vitales pour l'avenir de la Colonie.

Après avoir, pendant de longues années, orienté la plupart de ses courants d'échange vers la Métropole, l'Indochine s'est trouvée, en juin 1940, pratiquement coupée de la France.

Une situation entièrement nouvelle et imprévue se présentait, d'autant plus grave que au même moment des complications nombreuses surgissaient, rarefaction du tonnage maritime — pénurie de matières premières et de produits métallurgiques — contrôle des changes — menaces politiques.

Nous avons dû faire face résolument à ces difficultés et, pour cela, nous rapprocher rapidement des principes d'économie dirigée auxquels tous les États du monde ont dû, un jour après l'autre, avoir recours dans les périodes de crise.

Je me bornerai à rappeler sommairement des étapes de cette politique: création d'un Comité de Caoutchouc, de la Fédération des Importateurs, du Comité des Paddy, du Comité des Exportateurs. Plus récemment, en décidant que toutes les exportations seraient soumises à des licences, le Contrôle de Licences spéciales, le Gouvernement général s'est assuré le contrôle rigoureux de toutes les sorties de produits de la Colonie.

Nous contrais récents avec le Japon ont, d'autre part, conditionné étroitement l'une des branches essentielles de notre activité économique: le commerce des riz et dérivés. Si les accords conclus ont rencontré, dans leur exécution, de nombreuses difficultés, ils ont permis, néanmoins, d'assurer le paiement, à un cours normal, d'un de nos principaux produits d'exportation. Le résultat n'a pu être obtenu que grâce à une collaboration étroite entre les producteurs, les exportateurs et le Gouvernement Général. L'accent on particulièrement sur ces accords doit permettre, à l'Indochine de payer, en partie, la crise créée par un arrêt presque total des importations. (...) L'autre part, le Gouvernement général s'est efforcé, dans la limite du tonnage disponible, de maintenir tant avec la Métropole et les Colonies qu'avec les divers pays de l'Extrême-Orient et du Pacifique, les courants commerciaux indispensables à la vie de la Colonie.

Ainsi, nous avons pu éviter la paralysie complète que nous pouvions redouter comme conséquence du blocus. L'arrêt même des importations de carburants, brutalement refusés par nos fournisseurs

habituel n'a pas eu le suite catastrophique que nous devions nous attendre. Si cet arrêt a créé des difficultés, il a au moins le développement rapide des carburants de remplacement d'origine locale, résultat qui fait honneur à nos techniciens et nous permet de subvenir à nos besoins essentiels.

L'agriculture restera sans doute, et pour de longues années encore, la grande source de richesses de l'Indochine. Dans tous ses domaines: riz, céréales, légumes, canne à sucre, etc., nous avons pu constater, qu'en s'aidant jusqu'ici, à la Colonie de subventions bénéfiques. Et-ce à dire que nous puissions nous contenter des résultats obtenus ? Assurément non.

Le problème angoissant de la démographie indo-chinoise nous sollicite en effet de nous efforcer de la réduire, surtout si nous voulons, comme il est des-able, conserver une marge suffisante de surplus exportables. Des travaux considérables d'hydraulique agricole ont été réalisés, d'autres sont actuellement poursuivis. Mais les recherches de plan local, je dirai même camarijard que nous nous attachons désormais à intensifier l'aide à la rizière, sur le mode rural, au premier chef immédiat des besoins puisque dans la plupart des cas, elle participe activement au travail.

L'amélioration de la culture du caoutchouc est elle-même objet du travail opiniâtre de nos planteurs. Déjà les qualités produites ne le cèdent de rien aux meilleures variétés de l'étranger et le caoutchouc indo-chinois fait prime sur le marché. La création récente d'un Institut de recherches de caoutchouc a conduit à des spécialistes expérimentés, ne peut que perfectionner ces résultats.

Parlant d'agriculture, je ne saurais passer sous silence les mesures prises pour développer la culture des textiles et des oléagineux: coton, jute, arachide principalement. Ces produits sont, aujourd'hui et essentiellement, le blocus tripartite de paralyser nos industries textiles déjà importantes, et le manque de matériel agricole a fait que les exploitations utilisant ce matériel pendant ces quatre années ont porté dans ses fruits et nous fourrons, dans les produits agricoles, comme les cultures de nos importations.

Dans un même ordre d'idées, je mentionnerai les améliorations considérables apportées par la création d'une Direction de l'Exploitation des pêcheries du Cambodge: les pêcheurs et le Protectorat en ont largement bénéficié, et nous avons pu, en marge du commerce très rémunérateur du poisson sec une possibilité appréciable de production d'huiles et de graisses de première nécessité.

Dans le domaine de l'élevage, nous poursuivons inlassablement l'amélioration et le développement du cheptel, particulièrement en ce qui concerne le bétail. Une commission pour l'alimentation de la population indigène. Aux centres d'élevages déjà existants, viennent s'ajouter, dans les provinces de l'Indochine, bovines ou porcheres, créées parfois avec de modestes moyens locaux, mais qui n'en sont pas moins très utiles.

La forêt indo-chinoise constitue elle-même un capital important, d'où la nécessité de poursuivre, sans arrêt, l'amélioration de nos méthodes de sylviculture. Notre doctrine, maintenant solidement assise, doit nous permettre de tirer utilement encore le feu de brousse, de développer l'exploitation rationnelle des bois de feu, d'intensifier enfin le repeuplement des diverses essences pour bois d'œuvre. (...) Nous poursuivons ainsi, dans l'avenir, à apporter un généreux appoint à l'économie de l'Union, et si l'essor nouveau que nous voulons

donne à l'Indochinoise doit pas porter ses fruits de notre vant, d'un n'a ront s'recueillit p'es énérat o a qui nous s'avrotr

Bien que encore incomplètement reconnues et exploitées, les richesses du sol ne se contentent pas de celles du sol Charbons et minerais divers n'ont jusqu'ici été extraits qu'en petites quantités, mais la demande des marchés extérieurs et de la consommation locale. (...) Mais un plan de protection ou pour se trouver conjugués les initiatives privées et les efforts de l'Administration permet d'accomplir, pour un proche avenir, de nouvelles et importantes possibilités dans l'extension de nos industries minières.

J'aborderai maintenant, en quelques mots, le problème capital de l'industrie. Reconstruire d'abord que dans ce domaine, l'Union indo-chinoise n'a pas réalisé tous les progrès que lui permettaient ses ressources naturelles, sa nombreuse population, les exceptionnelles qualités de sa main-d'œuvre, d'adresse et d'ingéniosité de la main-d'œuvre autochtone. Les événements actuels montrent pleinement, à mon sens, les lacunes graves de la politique économique qui fut suivie jusqu'à présent dans ce pays. Mais il vaut mieux, je pense, au lieu d'y fléchir sans cesse sur le passé, nous tourner résolument vers l'avenir.

C'est pourquoi, crustô après l'armistice, le Conseil de la petite industrie a été créé. Composé d'hommes intelligents et entrepreneurs, dont certains étaient doués d'une âme d'artiste, ce Comité a obtenu rapidement les résultats les plus encourageants. Je dois dire que ces résultats sont dus aussi à une aide précieuse de l'État. Mais il faut mieux, je pense, au lieu d'y fléchir sans cesse sur le passé, nous tourner résolument vers l'avenir.

« Mais la « petite industrie » et l'artisanat ne sauraient évidemment, par leurs seules ressources, suffire à résoudre les graves et multiples problèmes auxquels nous avons à faire face. L'industrie lourde, la grosse industrie, constitue des pièces maîtresses de l'édifice économique que nous avons à reconstruire. Elle nous offre, comme certains pessimistes le répètent à satiété, que dans ce domaine est senti aucun effort sérieux n'a jamais été tenté en Indochine. »

Le simple examen des faits dément cette assertion, déshabitué au français. Mentionnons seulement, pour ne citer que les plus importantes réalisations: la cimenterie, la fonderie de zinc, les usines qui produisent en abondance alcools, huiles, savons, et celles qui traitent industriellement le caoutchouc, le coton, les paddy et dérivés.

Nous n'avons pas cependant l'intention d'en rester là. Nous comptons produire prochainement, en partant du minerai de fer et du charbon indochinois la fonte nécessaire aux besoins de la Colonie, et nous ambitionnons même grâce au labeur acharné de nos techniciens, de mettre au point la fabrication des fontes spéciales pour la production de l'acier.

Si les expériences entreprises se développent favorablement, une sidérurgie embryonnaire verra bientôt le jour en Indochine, elle favorisera le développement des ateliers mécaniques puissants qui assurent déjà les réparations indispensables, et d'importantes fabrications de matériel neuf. Bientôt, sans doute, seront également mis en route des laminoirs capables de fournir à la Colonie, les feuilles de laiton et de zinc dont elle a besoin. Les industries du papier et du verre continueront ainsi, dans l'avenir, à apporter un généreux appoint à l'économie de l'Union, et si l'essor nouveau que nous voulons

En à la se en ce n vient à nous u d'att er attent à de te bn lens de la b che li est, e off l, para ux .q e dans un pays posséd t e a Indoch ne, indépendance m a de son excellent charbon n p e nous d'able de force by au q e l'on puisse voir de nom r uves centrales, unites ou comm r n ayant été épuises au m t Et c'est pourquoi depuis un t e impulsion nouvelle a été d n n e toutes les formes d'équipement hydraulélectrique

Sans doute, les réalisations grandes de nos industries ne pourront être envisagées jusqu'à ce jour où l'Union a urr enfin recevoir de l'exécution du matériel lourd. Mais, sans attendre cette échéance, encore lointaine peut-être, nous nous sommes engagés résolument dans cette voie et les barrages sont ou vont être commences, et la région du Haut Don n'a pas verrouillé, nous nous espérons, à édifier la première usine utilisant des condaltes forcées.

C'est pour étudier l'ensemle de ces questions si complexes et de l'icites, que le « Conseil de la petite industrie » a été créé. (...) placé par un Comité de la production industrielle, dont le rôle sera d'orienter et de coordonner les efforts poursuivis par les organismes privés et administratifs

FRANÇAIS ET INDOCHINOIS.

Je viens de faire rapidement devant vous le point de notre situation économique. J'ai essayé de vous en dire d'un peu de détail, et sous un nomme, où nous pouvons et devons aller. Nous avons fait beaucoup, et je remercie sincèrement tous ceux qui ont travaillé, et les agriculteurs, depuis les chefs d'entreprises, jusqu'à l'humble ouvrier et son paysan anonyme qui ont, par leur intelligence et leur labeur, contribué à faire de l'économie indo-chinoise ce qu'elle est aujourd'hui. Mais je vous demande, maintenant, de faire plus encore

Dites-vous bien, et répétez sans cesse autour de vous, que depuis le début de la dernière guerre, l'Indochine a été un pays privilégié. Grâce à ses ressources pratiquement inépuisables, grâce au travail et à la confiance de ses fils, elle a fait face courageusement aux dangers et surmonté des difficultés imprévues, sans cesse renaissantes.

Les restrictions, les changements d'habitudes, que nous avons dû subir et accepter de l'une ou l'autre, sont choses bien légères comparées aux calamités qui actuellement ravagent l'Europe, au froid et à la faim dont les mortelles égaré par nos frères de France. Au milieu des bouleversements formidables qui ébranlent le monde, l'Indochine poursuit son existence dans le calme, la paix je dirai m'ême dans la prospérité.

Mais ceci ne doit pas nous faire oublier les difficultés futures, les incertitudes économiques du proche avenir.

Si nous avons fait beaucoup, il nous reste encore davantage à faire pour que l'Indochine se suffise à elle-même dans le cadre de l'autarcie et de l'économie dirigée.

Pour la grande œuvre qui reste encore à accomplir, le travail opiniâtre de tous, dans l'union et la discipline, est plus que jamais nécessaire. Et dans ce domaine, comme dans tous les autres, l'Union franco-indochinoise ne doit pas être une simple formule, mais bien une réalité vivante. (...) Cette union étroite, sincère, féconde, qui, seule, permettra à l'Indochine de traverser victorieusement la crise économique mondiale, et d'attendre avec confiance l'avenir meilleur que lui apportera la renaissance française.

SOUSCRIVEZ AUX BONS du Trésor Indo-chinois

Intérêts: 2 1/2 % payables d'avance
Remboursement: au pair à un an de date
Coupsures: 50 \$, 100 \$, 1.000 \$, 10.000 \$

Les Bons sont délivrés aux guichets du Trésor, de l'Enregistrement et des Banques.
Ils peuvent être escomptés après 6 mois à la Banque de l'Indochine.



Notes du mont Royal

WWW.NOTESDUMONTROYAL.COM

Une ou plusieurs pages ont été volontairement omises ici.

Pour leur instruction et leur éducation, confiez vos filles à

L'Institution HOÀI-DỨC

la plus grande école privée de jeunes filles du Tonkin

Enseignement primaire supérieur, primaire, élémentaire et ménager

Cours gratuit de Musique et Chant

Internat et Externat

70, Rue Juks Ferry Hanoï T. I. 868

A TRAVERS LA PRESSE INDOCHINOISE

LES COMITÉS D'ÉCHANGE D'ÉTUDIANTS

Nous avons parlé à plusieurs reprises de l'activité agissante, durant les derniers grands vacances, des Comités d'échange d'étudiants. Ces groupements ont eu une action très heureuse sur le moral des étudiants annamites en leur faisant connaître leur propre pays.

La presse chinoise elle-même ne s'est pas montrée indifférente à ce mouvement dont l'initiative a été prise par M. Mariani intitulé « Faisons connaître l'Indochine aux Indochinois » que nous reproduisons ci-dessous en est une preuve éclatante :

M. Pham Ta, délégué tonkinois au Grand Conseil des Intérêts Économiques et Financiers de l'Indochine, a pris une initiative originale et louable, qui bénéficie d'un large appui de M. le Gouverneur Général Decoux.

Elle consistait en la fondation d'une association appelée « Comité d'Échange d'Étudiants ».

Ce groupement se propose, chaque année, à l'époque des grandes vacances estivales, d'envoyer des élèves de préférence choisis parmi les meilleurs ou les plus méritants des enseignements secondaire et primaire supérieur, en villégiature dans un pays de l'Union qu'ils connaissent le moins et qu'ils voudraient mieux connaître.

Pour commencer, deux contingents de 25 étudiants chacun sont partis de Hanoï, dès cette année l'un à destination de Hué, l'autre de Saïgon.

Ces jeunes gens ont voyagé en quatrième classe, à des tarifs réduits à l'extrême par la bienveillance gracieuse de l'administration des chemins de fer.

Pour leur voyage aller retourné rencontré d'un séjour d'une semaine sur les lieux de destination, déplacements et nourriture compris, il ne leur en-couté que deux piastres par tête pour les visiteurs de la capitale du Trung Ky, et vingt cinq piastres pour ceux de la « Perle de l'Extrême Orient ».

Ces derniers, sous la conduite de M. Pham-Ta en personne, sont nos hôtes depuis mardi 22 courant.

Ils logent à l'École Normale de la rue Armand Rousseau où ils sont traités, au double point de vue du gîte et du couvert, exactement comme les élèves de ce collège en élèves-maitres et les instituteurs auxiliaires ou stagiaires qui y consacrent les loisirs de leur actuel congé à se perfectionner dans leur métier de pédagogue.

Ainsi qu'il est précisé ci-dessus, ce n'est là qu'un motte début, car l'ambition de l'auteur de ce premier essai va plus haut et plus loin, son but étant, comme l'indiquent clairement l'appellation officielle de sa création, d'arriver à établir à périodes régulières, entre toutes les parties de l'Indochine indochinoise, de véritables courants d'échange d'adolescents studieux et pourquoi pas aussi, dans un avenir moins proche, de jeunes filles instruites ?

Une telle réalisation présuppose évidemment l'existence de groupements sérieux de la région indochinoise de véritables courants d'échange d'adolescents studieux et pourquoi pas aussi, dans un avenir moins proche, de jeunes filles instruites ?

Les ressources devenues alors plus importantes, on pourrait envisager, pour leurs bénéficiaires, des séjours plus longs qu'une petite semaine sur les coins de terre qu'ils désiraient étudier ou avec lesquels ils rêveraient de se familiariser.

S'il est exact, comme le constate la sagesse des nations, que les voyages forment la jeunesse et même l'âge mûr, ajoutons nous, qu'à priori, les avantages d'une pareille institution, fut-elle développée à une vaste échelle.

Pour notre part, nous souhaitons volontiers à M. Pham-Ta la plus complète réussite dans son initiative et nous espérons qu'elle suscitera au plus tôt des imitateurs nombreux et dévoués à la cause de la jeunesse locale, l'espoir de notre Indochine Française.

L'heure est venue, pour les futures élites annamite, cambodgienne et laotienne, de se rapprocher, de se fréquenter, de se mieux connaître et mieux comprendre, de s'interpréter et de fraterniser ensemble pour une collaboration éminemment utile à tous sous la houlette maternelle de la puissance tutélaire.

Les circonstances difficiles que nous vivons nous font sentir, plus que jamais, l'impérieuse nécessité de serrer nos rangs autour du drapeau tricolore, emblème du patrimoine commun que nous serions peut-être un jour appelés à défendre.

Dans un différent ordre d'idées, le mouvement dont il s'agit pourrait apporter sinon une solution parfaite, du moins un palliatif acceptable à l'angoissant problème démographique qui inquiète, à juste titre, nos gouvernants, et à l'allègement duquel nul effort, si minime qu'il paraisse, ne devrait être négligé.

La vue ou le contact des mille richesses en puissance et inexploitées que recèle le sol merveilleux de notre immense domaine serait de nature, en effet, à déterminer par la suite des exodes propres à décongestionner nos deltas surpeuplés, en incitant les populations sous-alimentées à abandonner des rizières ingrates pour des terres plus fertiles.

Sur quelque face qu'on l'examine, l'expérience de M. Pham Ta nous semble donc mériter approbations et encouragements.

(L'Indochine Nouvelle)

AUTORITÉ ET DÉCENTRALISATION

Pu de Français auront lu, sans émotion, le discours probe et courageux du Maréchal, relatif à la situation intérieure de la France. Cette mise au point vient à tous heures pour dissiper un malaise que nous sentions percer dans l'opinion. Nous avons senti à cette lecture, un profond dégoût pour ceux de nos compatriotes qui n'avaient pas compris, ou qui, n'ayant pas voulu comprendre la tâche immense entreprise par le Maréchal, s'agrippant dans l'ombre son œil encore en ébauche. Notre admiration pour le glorieux soldat qui ne renonce pas et qui, avec sa loyale franchise, nous expose les maux dont nous soufflons et les remèdes qui vont sans délai leur être appliqués, nous a fait que s'accroître.

Le discours qui ne dissimule ni les difficultés ni les obstacles nous retrouve une impression de confiance inébranlable dans les destinées de notre pays et la certitude de son salut. La France se relèvera envers et contre ceux qui tentent de s'y opposer ; les conseils et la persuasion n'ont pas suffi, le Président est passé à l'action pour ébranler l'œuvre de redressement nous ceux qui n'en sont pas dignes et ne cherchent qu'à trahir ou à ménager leurs intérêts personnels. Assez de tièdes, d'indécis, de ralliés du

bo d'œuvre qui sont prêts à se livrer au puissant du jour. Tous les bons Français applaudissent de tout leur cœur à la lutte entreprise contre le capitalisme égoïste et aveugle, le trusts, qui avaient profité de l'organisation nouvelle pour s'arroger des prérogatives outrancières et inadmissibles. C'est avec une adhésion sans réserve que nous suivons le Maréchal dans l'épuration qu'il poursuit. Il n'y a plus place dans la France nouvelle pour ceux qui n'ont pas le courage de faire passer les intérêts supérieurs de l'Etat avant les leurs propres, pour tous les combés et les satisfais, qui ne songent qu'à leurs aises et à leurs commodités, pour ceux qui freinent le mouvement de rénovation. L'épuration d'un grand changement apparaît car le Maréchal a compris qu'entre lui et la masse du peuple français, le plus de ceux qui ont mis en lui toute leur foi et tout leur espoir, il y avait les saboteurs de l'œuvre française dont il fallait briser les entreprises, en décimant leurs chefs.

Nous n'analysons pas dans leur détail l'ensemble des réformes décidées par le Maréchal, nous nous en tiendrons, dans ces quelques lignes, aux réformes de structure qui viennent de changer la physionomie administrative du Nouvel Etat Français, en renforçant son autorité, en créant une liaison étroite et directe entre le pouvoir central et la masse des administrés et en opérant une large décentralisation administrative.

Le Maréchal vient de créer un corps de commissaires du pouvoir, les hauts fonctionnaires seront chargés d'étudier dans quel esprit seront appliqués les lois et les règlements, de déceler et de briser les obstacles que la routine administrative, le manquement de discipline et l'action occulte des sociétés secrètes, opposent à l'œuvre de rénovation nationale. Le redressement de la France exige impérieusement des méthodes administratives nouvelles, et des agents d'exécution aptes à les comprendre et à les appliquer, à l'Administration.

n Française, disait jadis Monsieur Barthelemy doyen de la Faculté de Droit de Paris, en commençant son cours de Droit administratif ses papiers et roulements. C'était malheureusement vrai. De nombreuses tentatives ont été faites pour lui faire perdre ce caractère, des instructions multiples ont été données dans ce but, mais ces défauts étaient si profondément enracinés dans l'esprit des fonctionnaires qu'aucun résultat tangible n'a été obtenu. La suspicion et la méfiance qui régnaient du haut en bas de l'échelle administrative avaient engendré la multiplication des contrôles et le développement d'une monstrueuse paperasse. En créant ces « missi dominici » que sont les commissaires du pouvoir, le Maréchal entend que les instructions qu'il donne ne restent pas lettre morte, et qu'un peu plus de clarté pénètre dans notre administration. Ces commissaires qui sont une émanation directe du pouvoir central, veillent à ce que chacun apporte sa contribution personnelle à la reconstruction de la France en se pénétrant de l'esprit nouveau et en se faisant le propagandiste de l'œuvre commune.

La réforme administrative du Maréchal ne se caractérise pas seulement par un renforcement du contrôle du pouvoir central, mais elle comporte, para élémentaire, une large décentralisation. Les pouvoirs des préfets régionaux sont renforcés, une grande initiative leur est assés et enfin leur autorité sur tous les chefs des services locaux devient directe et entière. C'est là, à notre sens, une des caractéristiques principales de la réforme. La notion d'autorité s'était tellement fragmentée et amoindrie sous le régime corrompu que nous vivions en appelant à l'autorité suprême, en négligeant les échelons intermédiaires de la hiérarchie. La responsabilité avait disparu et chacun ne songeait qu'à se couvrir en laissant la décision à l'autorité supérieure. Le vice du

(Lire la suite en 4e page)

LA MAISON DAINAN KOOSI
83 Rue des Paniers Hanoi
Vous présente tous les articles du Japon
SAIGON - HANOI - PHNOMPENH

A paraître fin Septembre 1941
Les textes exacts et complets des « Messages » du Chef de l'Etat Français du 1er Janvier au 31 Août 1941.
TOME II DES « PAROLES DU MARÉCHAL »
La Révolution Nationale en marche
Editions du Gouvernement Général de l'Indochine
PRIX 0\$35

De vieux lettrés me l'ont affirmé ; mais, personnellement, je n'ai pas eu le bonheur de lire ces poèmes ni de les écouter, à part une chanson « Ty Linh » dans laquelle « une poétesse exprimait ses tristesses et ses déboires, sous la forme d'une longue complainte où des quatrains sont intercalés entre des strophes de vers de six et de huit syllabes (tù-tuyệt lục-bát).

« Hông-nhan đa bạc-mệnh », les personnes aux joues roses rencontrent souvent de beaux épreuves, dit le poète. « Cờ lái thì mang đa tương đố », le destin en veut toujours au talent, écrit Bach-Cur Di à son ami Nguyễn-Xân. Femme aux joues roses, femme de talent, la poétesse Hông-Hà n'avait pas dû, comme les autres, pour voir éviter les rigueurs de la destinée jalouse. Au spectacle de la vie changeante et injuste, pour ses amours qui ne devaient pas être très heureuses, elle souffrait dans son cœur tendre et frémissant.

... Cô đằm ngời ngấm hoa đén,
Sợi gương thiên cò mà zem sự đót.
Phong trần khắp hết mọi nơi,
P ong-lư san-sé ai ví ai đặng ?
Phong-lư san-sé tác đặng với
San-sé đặng với chông khô trôi.
Trách phận đóa non không san-sé,
Đặng đặng to đở những đặng với ! ...

(Des soirs, je veillais pour contempler mélancoliquement la meche de la lampe qui se consumait. — Je lisais des histoires anciennes, et ce « miroir des siècles » me faisait réfléchir aux choses de la vie. — Autour de moi, partout, c'étaient vents et poussières ! — La coupe du bonheur inégalement, nous nous les partageons, ici pleine, là vide — La coupe du bonheur, nous nous la partageons pleine ou vide. — C'est la volonté du Ciel à laquelle nous ne saurions nous dérober. — Destin des pêches fraîches et jeunes, que n'avez-vous séché

LA FEMME ANNAMITE
à travers la littérature d'Annam.

ESSAI LITTÉRAIRE
N° 9
par X. X. X.

à partager mes amours ? J'en voulais au dieu des fils de soie rouges qui préside aux hyménées, et mes larmes coulaient abondamment ! ...)

Quand nous parlons des femmes de lettrés du Viêt-Nam, nous ne saurions oublier deux autres noms qui, avec Đoàn-thị-Điêm, forment les trois étoiles les plus brillantes de notre firmament littéraire. Ce sont Hô-xuân-Hương et Bà Huyền-Thanh-quan. (1)

La première avait une vie orageuse, un talent primesautier, un esprit vif, souvent caustique, toujours agrément d'un accent discrètement grivois. La seconde, au contraire, menait une vie de lettré, si nous pouvons nous exprimer ainsi : son talent était aussi tout autre, moins simple, plus maniéré, plus recherché. Les quelques exemples suivants suffisent à montrer la différence entre ces deux poétesse de haute valeur.

Voici Hô-xuân-Hương nous décrivant un coin de route sinuieuse, perdue dans la campagne :

Đường treo trong theo cánh hát heo,
Đường đi thiên-thèo quán chèo leo
Lop lù, mái cỏ tranh xanh-xô, xô,
Xô kè, kèo tre đót ngàng-nghĩa.
Ba chục cây xanh hình uốn-éo,
Một giếng nước, biếc cỏ leo-leo,
Thú vui quên cả niềm lo cũ.
Kìa cõi đũa ai nó lộn leo,
(Les jambes croisées, le voyageur fixait d'un regard triste le paysage tourmenté et solitaire — ou serpentait une route sinuieuse au bord de laquelle perchait une auberge branlante. — Elle était couverte de paille, effilochée, — et soutenue par une charpente en bambous aux nœuds irréguliers. — Ici, trois séries de bosquets aux troncs tourmentés. — Là, un ruisseau aux eaux vertes bordées d'herbes maigres. — La voie d'arriver à une halte faisait oublier au voyageur toutes les peines passées. — A qui appartenait ce cerf-volant qui, là-bas, se retournait sous le soufflé d'un vent contraire ?)

La traduction que je viens de donner ne saurait rendre cette harmonie imitative et ce ton plein d'esprit et de spontanéité qui font tout le charme de la poésie originale.

(à suivre)

Notes

(1) Je ne m'attarderai pas long temps sur les femmes de lettres du Viêt Nam à qui je me suis proposé de consacrer une étude à part. Je signalerai, cependant, pour ceux qui veulent avoir quelque idée sur cette question, les ouvrages suivants, en annamite : Văn-dân báo-giám (Nam-Đ), éditeur, 3 volumes), Nữ-lưu văn-học-sử, par Sở-Cuông (Đông-Tây, éditeur), Văn-chương nữ-lưu Việt-nam par Hào-Nam Đôn-như-Khê (Collection Tô dân văn-văn, Hanoi), Giai-nhân di-mã (Hô-xuân-Hương) par Nguyễn-hữu-Tiêu (Imprimerie Tânkinos, Hanoi), Trong rừng rêu, par Ngô-tất-Tô (Mai-Tub, éditeur), etc. ...



Notes du mont Royal

WWW.NOTESDUMONTROYAL.COM



Une ou plusieurs pages ont été volontairement omises ici.

La PATRIE ANNAMITE

hebdomadaire illustré
PARAISANT LE LUNDI

DIRECTION - ADMINISTRATION - PUBLICITE
44, RUE DES PANIERS - HANOI
Ab. 100g PATRIE ANNAMITE HANOI TH 202
Secrétariat en France: A. M. TAO-KIM-HAI
c. Rue Saint Nicolas, Malmaison-Lafitte (S. & O.) - TH 500

Directeur politique PHAM-LÊ-BONG

A NE VE
M. PHAM LE THU
Rédacteur en Chef: TON-TRAT-BINH

La signification d'une solennité

Il n'est pas trop tard pour revenir aujourd'hui sur les conclusions à tirer au point de vue national des cérémonies qui, le 10 septembre, se dérouleront à Dalat à l'occasion de l'inauguration du Mausolée du Père de S.M. notre gracieuse Souveraine, S.M. Nam-Phuong.

De ces cérémonies, la courte information publiée, avec une discrétion qu'on comprendra, par l'ARIP, et que nous avons reproduite ainsi que l'ont fait les autres journaux, a donné une idée incomplète, disons-le franchement. Si nous en croyons les autres échos qui nous parvinrent ultérieurement de Dalat et de Hué, la journée du 10 septembre 1941 fut plus et mieux que l'anniversaire d'un mort vénéré, et plus que l'inauguration d'un distingué monument. Elle a pu prendre, cette journée du 10 septembre, dans la Capitale d'Été de l'Indochine une figure symbolique, et elle a pu laisser des traces morales profondes: c'est que de grandes idées s'y manifestèrent: l'idée de l'union franco-annamite, aussi bien spirituelle que morale et intellectuelle; l'idée de l'union étroite des Annamites des trois ky, car on oublie un peu trop souvent que socialement, linguistiquement, historiquement, et de cœur, les Cochinchinois ne sont pas tout de même d'une autre race ni d'une autre nation que les Annamites.

Il ne s'agissait dans la pensée de Leurs Majestés que de donner une consécration officielle à l'achèvement du mausolée d'un illustre défunt et de célébrer en même temps l'anniversaire du Duc. Mais parce que rien de ce qui touche à Leurs Majestés ne laisse indifférents l'élite et le peuple, les Français et les Annamites, parce que Dalat, géographiquement et à bien d'autres points de vue, est un lieu de fusion de l'Annam avec la Cochinchine, parce qu'enfin, la gracieuse Souveraine, d'origine cochinchinoise, a conquis tous les cœurs et chaque année impose davantage le respect et l'affection à ses sujets, tous ceux qui ont assisté le 10 septembre aux cérémonies déroulées à Dalat sous la haute présidence de S.M. Bao-Dai, de M. le Résident Supérieur Grandjean et de S. E. le Délégué Apostolique Mgr Drapeur allaient ne plus oublier les émouvants prolongements moraux de ces gestes rituels. Et il est à prévoir qu'à l'avenir, les visiteurs du Mausolée de S. E. le Duc de Long-My ne pourront pas ne pas méditer sur ce grand principe: l'union des Annamites des trois ky, contre laquelle,

quoique certains en disent, quoique certains en pensent, nul régionalisme étroit ne prévaut.

Les honneurs rituels qui furent rendus à la mémoire du Duc de Long-My ne le furent pas parce qu'il s'agissait d'un Duc de l'Empire, mais parce que ce Duc était le Père d'une Souveraine admirée. Le tombeau somptueux qui s'érige désormais à Dalat et qui est le premier monument annamite ayant un caractère architectural artistique et une signification historique, est un monument dû à la piété filiale de Madame la Baronne Didelot et de S.M. Nam-Phuong. Mais, comme le remarque notre confrère *La Gazette de Hué*, ce monument va devenir un « souvenir national ».

C'est le cas de relire ce que nous avons nous-mêmes reproduit dans notre journal à cette place même, le 24 mars 1934, quelques semaines après le mariage impérial: Notre confrère saigonais *La Tribune Indochinoise* disait à propos de cet heureux événement: « La Cochinchine est fière de ce choix, qui dénote de la part de S.M. Bao-Dai le désir de resserrer les liens de solidarité qui unissent tous les membres de la grande famille annamite du Nord au Sud. Et nous ne voulons pas laisser passer l'occasion sans Le féliciter de Son geste ». De même, nous l'avons bien noté, *l'Opinion de Saigon*, le 4 avril 1934 a remarqué que l'innombrable « est un très grand honneur pour la Cochinchine, qui n'a pas manqué d'être vivement ressentie par sa population ».

Depuis la date à laquelle ces opinions, cueillies au hasard entre des dizaines d'autres analogues, parurent, S.M. l'Impératrice a vu, de même que son Impérial Epoux, croître Leur autorité morale sur le peuple. Il est donc normal qu'à propos de la journée du 10 septembre à Dalat, il soit question de grands principes, comme l'union des trois ky annamites et l'union fraternelle des Annamites avec les Français.

En félicitant ceux de nos confrères qui ont excellemment analysé cela dans leurs articles, nous nous faisons donc un devoir de nous joindre à eux.

Puisse tous les visiteurs du Mausolée Ducal à Dalat savoir arrêter un moment sur ces idées, qui sont belles et qui sont vraies, leurs salutaires réflexions.

P. A.

La remise solennelle des diplômes d'Ingénieur aux lauréats de l'Ecole Spéciale d'Agriculture et de Sylviculture de l'Indochine

Allocution du Gouverneur Général



Le 10 Septembre a eu lieu en grande pompe à Hanoï la remise des diplômes d'Ingénieur aux lauréats de l'Ecole Spéciale d'Agriculture et de Sylviculture de l'Indochine. M. l'Amiral Decoux, qui présidait en personne la cérémonie, prononça l'allocution suivante: Mesdames, Messieurs, Mes chers amis,

Au moment où, pour la première fois, nous allons délivrer des diplômes d'Ingénieur de l'Ecole Spéciale d'Agriculture et de Sylviculture de l'Indochine, je suis sûr d'être interprété de votre sentiment unanime, en adressant à M. le Gouverneur Général Brévié, fondateur de l'Ecole qui porte son nom, l'expression de notre gratitude. Nous assistons aujourd'hui à l'aboutissement d'une œuvre dont M. l'Inspecteur Général Carton vient de nous retracer l'historique, et à la réalisation de laquelle vous avez tous contribué. Aussi ai-je tenu à venir en personne en féliciter ces artisans: animateurs qu'aucune difficulté n'a pu rebouter, professeurs qui vous ont, mes amis, dispensé argument leur science; enfin vous-mêmes, que le titre d'ingénieur vient de récompenser de trois années d'efforts.

Vous êtes venus de tous les points de l'Union. Vous allez maintenant prendre votre essor vers la vie et vers l'action. Les uns, favorisés par la fortune ou le labour de leurs parents, rejoindront le domaine familial; d'autres iront se spécialiser dans les grandes plantations; quelques-uns entreront dans les cadres de l'Administration. Les services publics, certes, ont besoin d'eux, et ils y rendront de précieux services. Mais il me paraît important de souligner que l'Ecole ne forme pas seulement des fonctionnaires. Trop longtemps ces jeunes Indochinois n'ont tourné leurs ambitions que vers les emplois officiels, négligeant les possibilités pratiques et initiatrices qu'offre ce pays à l'initiative de ses fils. Pour le plus grand bien de la Colonie, les nouvelles générations s'orientent aujourd'hui vers les carrières privées et les responsabilités personnelles: je ferai tout ce qui sera en mon pouvoir, qu'elles en soient bien convaincues, pour les encourager dans cette voie.

Quant à vous, mes amis, vous allez bientôt vous rendre compte de l'ampleur des connaissances qu'il vous faut encore acquérir. Les principes, les méthodes,

les disciplines nécessaires, vous ont été données à dessein, par vos professeurs. Vous allez maintenant toucher du doigt toutes les difficultés auxquelles ce curieux sans cesse vos aînés, ce de par la profession que vous avez choisie, vous allez vous trouver aux prises avec deux forces: à nature et les hommes.

La première vous, liera à ses loix, à ses habitudes, à ses usages; les seconds, vous apprendrez à les connaître et à les conduire après des années d'efforts, d'observations, et au si de déboires.

Vous avez choisi un des plus nobles, un des plus beaux métiers. Vous allez servir la Terre. La Terre, elle, ne ment pas, comme l'a dit le Maréchal; elle est la amie et le même.

Vous remettez en honneur dans la jeunesse instruite de ce pays une activité qui recevait jadis en Extrême-Orient la consécration des prêtres et des rois. Aujourd'hui, notre Chef à tous édifie à son tour un nouvel ordre sur le paysan de France, parce qu'à travers les siècles, les changements de régime, le paysan est resté sain, solide, immuable comme la terre elle-même.

Et vous, mes amis, dans ce passionnant pays qui demeure avant tout agricole, vous compterez parmi les meilleurs artisans de l'Indochine de demain.

Après le discours du Chef de la Colonie, M. Carton, Directeur de l'Ecole, présenta les professeurs puis procéda à la lecture du Palmarès. L'Amiral Decoux remit lui-même les diplômes aux lauréats qui furent salués par de longs applaudissements de l'assistance.

Voici la liste des lauréats classés par ordre de mérite avec leur spécialité: M. N. Vu thien Duyen (Recherches agronomiques et industries agricoles); Ha xuan Tu (Botanique); Mlle Ng. Kim Oanh (Botanique et Zoologie); M. M. Duang hong Hien (Riziculture); Ng. khon Chi (Colonisation); Bai phu Dap (Agriculture générale); Dang van Vinh (Elevage); Ngo tan Nhon (Riziculture); Dao thien Khanh (Botanique); Ta van Nho (Riziculture); Dao thien Thi (Mutualité agricole); Trinh thien Thien (Recherches agronomiques); Pham phu Quy (Phytopathologie); Tran gia Mo (Riziculture); Nghiem manh Ky (Colonisation); Huot tam Alb (Riziculture); Otkoo (Riziculture).

Le Maréchal a dit: « La France fut toujours le pays des réveils lumineux et surprenants. Son passé répond de son avenir ».

LE CŒUR DE L'EMPIRE BRITANNIQUE

La confère métropolitain rap pela récemment que lorsque Renan fut à l'Académie française le créateur du Canal de Suez, Ferdinand de Lesseps, l'historien dit à l'ingénieur: « Vous avez en fait par votre œuvre la plus grande œuvre de la civilisation de la terre ».

Or, à l'heure actuelle, où le cœur de l'Empire britannique est à deux, ou une menace de plus en plus précise se dessine vers l'Egypte, la fièvre avec laquelle l'Angleterre renoua les défenses de celle-ci nous montre combien prophétiquement étaient les paroles de Renan et quelles terribles menaces sont en suspens sur ce point vital de l'Empire britannique. Certains indices laissent déjà maintenant prévoir que lorsque sera liquidée l'affaire russe, l'axe marquera une pause pour reprendre sur un nouveau théâtre d'opérations ses foudroyantes ruées. Nous assisterons probablement alors à une nouvelle bataille d'envergure autrement considérable que la précédente où les Italiens opérèrent seuls à la bataille de l'Air et de la Méditerranée. Quel cas serait nécessairement au premier plan la zone de l'Egypte et de Suez, point stratégique et économique de l'Empire britannique dont la destruction ou la conquête menacerait d'asphyxie la Grande-Bretagne. Les Anglais ne ignorent point, et ne cessent de débarquer des renforts à Tobrouk et Mars Matruh, en même temps qu'ils renouvellent en hâte l'année du 1917, ravitaillé en matériel de guerre par les Etats Unis dont les navires circulent librement en Mer Rouge. Ils prétendent du reste, que leur doute la nécessité ou se trouvent les Allemands de régler l'affaire russe et de regrouper, ensuite, tous leurs moyens d'action, pour passer à une nouvelle attaque de grand style, pour être en mesure de résister victorieusement au formidable assaut qui

se prépare. Y parviendront-ils? Les Allemands n'ignorent pas, de leur côté, l'importance capitale de la partie qui vont enjeuer à un jour prochain avec l'Egypte. Longtemps avant cette guerre, Rohrbach, écrivain militaire et spécialiste du « drang nach Osten », déclarait: « L'Angleterre ne peut être véritablement à l'aiguë et mo tellement à l'aiguë qu'en un an. L'Egypte ». Dans quelques conditions effectives cette gigantesque entreprise dont les Allemands ignorent pas, non plus, les énormes difficultés? L'attaque viendra-t-elle, à la fois, du Nord par la Méditerranée, de l'Ouest par la Libye et la Lybie, du sud par les oasis encore au pouvoir des Italiens, de l'Est par la Turquie? Nous laissons à de plus perspicaces le soin de répondre à cette question.

Il incombe à l'Angleterre le soin de défendre l'Egypte. Nul doute qu'elle y emploiera de toutes les forces de sa puissance quelle qu'elle soit. Mais d'autre part, le maître du Khoua, a peut-être l'intention de pousser jusqu'à la zone de l'Egypte et de Suez, point stratégique et économique de l'Empire britannique dont la destruction ou la conquête menacerait d'asphyxie la Grande-Bretagne. Les Anglais ne ignorent point, et ne cessent de débarquer des renforts à Tobrouk et Mars Matruh, en même temps qu'ils renouvellent en hâte l'année du 1917, ravitaillé en matériel de guerre par les Etats Unis dont les navires circulent librement en Mer Rouge. Ils prétendent du reste, que leur doute la nécessité ou se trouvent les Allemands de régler l'affaire russe et de regrouper, ensuite, tous leurs moyens d'action, pour passer à une nouvelle attaque de grand style, pour être en mesure de résister victorieusement au formidable assaut qui

J. F.



La remise solennelle des diplômes d'Ingénieur aux lauréats de l'Ecole Spéciale d'Agriculture et de Sylviculture. A gauche, Mlle Nguyen-Kim-Oanh, 34 lauréate.

SOUSCRIVEZ AUX BONS du Trésor Indochinois
Intérêts: 2 1/2 % payables d'avance
Remboursement: au pair à un an de date
Coupages: 50 \$, 100 \$, 1.000 \$, 10.000 \$
Les Bons sont délivrés aux guichets du Trésor, de l'Enregistrement et des Banques. Ils peuvent être escomptés après 6 mois à une Banque de l'Indochine.



Notes du mont Royal

WWW.NOTESDUMONTROYAL.COM



Une ou plusieurs pages ont été volontairement omises ici.

Pour leur instruction et leur éducation, confiez vos filles à

L'Institution HOÀI-DỨC

la plus grande école privée de jeunes filles du Tonkin
Enseignement primaire supérieur, primaire, élémentaire et ménager
Cours gratuits de Musique et Chant

Interne et Externe

70, Rue Jules Ferry, Hanoi — Tél 868

A TRAVERS LA PRESSE INDOCHINOISE

« Révolution » des Français

Quand on prononce le mot de « révolution », les images qui viennent à l'esprit sont celles des barricades, de la guillotine et des masoches radeaux de Carrier ; masses populaires en marche, que soulève l'enthousiasme et qui renverseraient du soufflé seul de leur foi les murailles des palais dont la garde terrorisée s'enfuit ; chants glorieux ; flamboyante éloquence des tribunaux.
Evocation classique prouvant à elle seule que les images ont plus de valeur que les faits au yeux de l'homme moyen, la légende plus que la réalité, les faits qu'elle enregistre plus que les idées les moins discutables.
Car une révolution est véritablement l'ensemble des phénomènes se succédant entre une certaine stabilité de l'ancien régime et une certaine stabilité du nouveau. Celle de 1789 avait commencé près d'un quart de siècle plus tôt et l'historien futur discutera sur la date où elle se termina ; 1815, 1830, 1819 ? ou bien 1903 ? même 93.

La révolution a été commencée par la révolution politique ? Rien de plus évidemment faux. Guizot rappelait que tout mouvement populaire a sa source dans la volonté de se soustraire au fardeau des impôts. « Voilà pour l'économique. Et le moral ! Le religieux ! »
Tous les plans de l'activité nationale sont touchés par le développement révolutionnaire, à ses débuts comme à son terme. Quand Voltaire écrivait l'*Homme aux Quarante Heures*, il traitait autant que les mauvais intendants du Roi et plus peut-être que les prêtres de l'époque à la grande subversion sociale qui vint après se couvrirait la France.

Il est bon, il est nécessaire de redire ces banalités tandis que presque chaque jour le mot de « révolution » nous est répété à la manière d'une devise.

Ce rappel est salutaire, parce qu'il nous ramène à l'évidente certitude que les fautes de l'ancien régime ont été commises avec notre assentiment tacite — sinon notre complicité — et que le dernier des citoyens a le devoir de racheter cette faute par l'effort personnel et quotidien d'où surgira pour ses enfants le meilleur avenir possible.

Ce qui est trop simple, ce qui rentre trop dans nos tendances invincibles à la facilité, et ce qui est extrêmement dangereux, n'est-ce pas, en effet, cette inclination à considérer que le désastre français résulte direct et essentiel de la désagrégation française, s'est opérée sans nous ? que, par conséquent, c'est également sans nous, sans chacun de nous que la résurrection se produira ? Si l'on voulait bien s'interroger sincèrement et profondément sur ce problème, il faudrait en convenir. L'espoir secret, l'espoir subconscient ou l'espoir clandestin de la plupart est que tout s'arrange par

L'Etat et la Patrie

« Je ne demande à ma patrie ni pensions, ni honneurs, ni distinctions : je me contente simplement d'être français et de respirer, je voudrais seulement qu'on ne l'y corrompe point » MONTESQUIEU

Dans un discours prononcé à Royat, le Garde des Sceaux, M. Joseph Barthélemy, a déclaré : « L'Etat est la forme politico-juridique de la Patrie »
On avait oublié, en effet, que la Patrie ne peut exister que si l'Etat existe, s'il est fort et si chaque citoyen sert l'Etat. L'Etat d'aujourd'hui, on avait oublié la notion précise de la Patrie. Les serviteurs de l'Etat ne considéraient celui-ci que comme un organisme devant rémunérer leurs efforts individuels.

Par une sorte d'aberration mentale, chaque individu ne s'est pas préoccupé que de ses propres intérêts, faisant passer à l'arrière-plan les intérêts de la collectivité et ne pensant presque plus à la Patrie.

Sans doute il y a eu, il y a encore, de nombreux fonctionnaires disciplinés, sans doute les agents de l'Etat étaient capables de servir l'Etat et de recevoir du gouvernement. Celui-ci était quelque chose de vague qui s'arrêtait, pour chacun, à la personne de son chef d'Etat.

De même, les non-fonctionnaires n'envisageaient leurs rapports avec l'Etat que sous l'angle de leurs intérêts. La notion de Patrie au sein de laquelle nous avions puisé les plus légitimes motifs de fierté s'était évanouie.

Sous l'influence d'idées dissolvantes de démagogues, et aussi étant sorti peu à peu de la vie simple pour rechercher le maximum de commodités, on en était arrivé à ne se préoccuper que de ses intérêts matériels et à négliger tous les éléments spirituels qui autrefois avaient fait la force de la Patrie française. Il faut dire que l'absence même d'une responsabilité du Chef de l'Etat au regard de la Nation

avait en quelque sorte affaibli l'Etat. C'est ce qui explique que bon nombre de républicains sincères n'hésitaient pas à souhaiter un monarque ou un dictateur à la tête de la France. On voulait un Etat fort et responsable vis-à-vis de la Nation.
Or, ce qui fait précisément la grande force morale du Maréchal Létourneau, c'est qu'il a rendu son sens au mot « Patrie » et comme le disait Monsieur Barthélemy « Servir l'Etat qui est la forme politico-juridique de la Patrie, c'est servir la Patrie elle-même ; c'est servir le Chef en qui la Patrie s'incarne ».

Depuis un an qu'il est au pouvoir, le Maréchal Létourneau a montré clairement à tous que point n'était besoin d'emprunter à l'Etranger une forme quelconque de gouvernement. La France pouvait rester la France à condition qu'elle soit renouée par un patriotisme profond et sincère.
L'Etat est la forme politico-juridique de la Patrie. L'Etat est la forme politico-juridique de la Patrie. L'Etat est la forme politico-juridique de la Patrie. L'Etat est la forme politico-juridique de la Patrie.

Le citoyen ne doit jamais oublier qu'il constitue une des cellules de la Patrie.
Ainsi la discipline quotidienne qui lui est imposée par le chef d'Etat n'est pas une contrainte à subir ; elle sera acceptée comme la conséquence d'une responsabilité collective devant laquelle nul ne peut se dérober.
L'image de la Patrie n'est pas seulement comme elle a été jusqu'à présent une vision de guerre, un clocher qu'il faut défendre au prix de sa vie. C'est encore et surtout celle d'un grand pays — grand par son passé de gloire et de science, riche par son patrimoine de valeurs intellectuelles et morales, qu'il faut servir dans la paix.
(Lire la suite en 4e page)

L'effort médical de la France dans ses possessions d'outre mer

Le 1er octobre 1941, au T. de la République, à Saigon, la séance inaugurale de la conférence internationale de l'assistance médicale en Indochine a été présidée par le Gouverneur Général de l'Indochine.
Il me paraît opportun de retracer les œuvres médicales que la France s'est appliquées à réaliser depuis un siècle dans ses possessions d'outre-mer.
Grâce aux efforts médicaux de la France, rien qu'en un siècle, la population arabe d'Algérie s'est augmentée de 600.000 habitants à 8.000.000.

En d'autres termes, elle a doublé.
Tandis qu'en Indochine, les populations ont augmenté de 15 millions à plus de 25 millions, de 1880 à nos jours.
Les médecins français se sont efforcés surtout à combattre la variole, qui exerçait de gros ravages, un peu partout.
Au Sénégal la fièvre jaune a été éradiquée.

La politique coloniale de la France telle qu'elle fut conçue et pratiquée par Gallieni, Lyautey et leurs émules se résume dans cette formule lapidaire : « Combattre le banditisme, assurer la sécurité, associer les populations ».
Les Malgaches doivent beaucoup au Maréchal Gallieni qui établit le premier cadre d'agents-femmes indigènes dans leur pays.
Paul Beau, Paul Doumer, Albert Sarraut et tant d'autres Gouverneurs coloniaux suivirent la route glorieuse de la tradition française.
Dans notre vieil Annam ce ne fut qu'en 1802 que l'Empereur Gia-long prit l'initiative de fonder l'assistance médicale.

Avant ce grand monarque, seuls les missionnaires catholiques français pour la plupart — avaient l'idée d'installer des crèches, des hôpitaux, des salles, des léproseries dans notre pays.
En 1802, c'est à dire deux ans après l'arrivée des Français, les œuvres d'assistance médicale connurent chez nous une réorganisation dans le sens d'une modernisation nécessaire.

Depuis cette date, le gouvernement protecteur n'a cessé de les développer, de les améliorer, de les étendre.
En 1867, les Français imposèrent à nos compatriotes la vaccination antivaricelleuse.
L'effort des médecins coloniaux se porta aussi sur le bériberi, qui fut combattu avec tant d'efficacité que cette dangereuse maladie d'endémie devint sporadique voire exceptionnelle.

Le Gouverneur Krautheimer, surnommé par ses administrés « le père de la médecine indochinoise ».
Jusqu'en 1900, soixante-cinq pour cent des naissances dans la ville chinoise étaient regardées comme perdues, parce que suivies de décès à brève échéance.
Depuis 1928, cette proportion énorme est descendue à un pour cent seulement.
Rien qu'en Indochine on compte quatre instituts Pasteur : ceux de Hanoi, Saigon, Nhatrang et Dalat.
Ces établissements de recherches scientifiques font on ne saurait trop louer la bienfaisance, sont représentés aussi à Tunis, Alger, Dakar et d'autres lieux.
C'est tout cela, et bien d'autres choses encore, qui nous font aimer la France humaine et généreuse, à laquelle nous resterons éternellement attachés.
HOANG-TAM
(La Dépêche du 19-9-41)

Voici maintenant, sur un ton tout différent, Ba Huyén Thanh-Quan chantant un paysage abandonné de sa ville natale, un de ces monuments historiques battus par les vents et la rosée, vestiges des anciens temps de splendeur, — pas encore très lointains pourtant — devant lesquels le promeneur et le pèlerin devaient doucement s'attendrir :

Choi chôn Trãn-bác hoi cũ Trãn-bác hân-cung bô dĩn-dân.
Chạnh niệm cũ-quê ngẫm lại đâu.
Mặt trời sen tỏa hơi hương ngời.
Nấm rêu mây phơng nếp áo cũ.
Sông lấp phũ-hương coi đã rõn.
Chàng hỏi kim-cổ láng cang mau.
Người xưa cảnh cũ đâu đâu là?
Ngôi cũn lòng thu khách đâu 1.

Devant la pagode de Trãn-bác Evocation du passé.
(La pagode royale (2) était laissée à l'abandon, sous le vent et la rosée : — Dans le cœur ému du pèlerin qui pensait à sa patrie, combien ce spectacle de

de décrépitude était triste et douloureux !
Où sont-ils maintenant les parfums impériaux que l'on attendrait se mêler encore aux parfums des lotus ? — Où sont-elles aujourd'hui les images de ces robes de Cour dont les couleurs éclatantes semblaient resusciter dans les cinq couleurs des nuages ?
Tel une mer aux vagues successives, bien troublant était l'aspect de la vie tour à tour plein de grandeur ou de décadence ! — Telles une voix nous rappelant l'histoire des siècles, bien assourdis-santes et bien pressées nous paraissaient les modulations du gong de la pagode !
Où sont-ils les hommes et les beaux paysages de jadis ? — Le pèlerin se le demandait avec attendrissement ; dans son cœur endolori et sur ses cheveux blancs, l'automne a jeté son voile sombre et sa froide moiteur).
Ba Huyén Thanh-Quan aimait le ton grave, les mots sonores ou devaient facilement s'exprimer son éternelle nostalgie et ses lourds regrets souvent teintés d'un mâle patriotisme. Les

aux concours triennaux de l'année Tân-ty (1821) sous le règne de l'empereur Minh-Mang II, fut par la suite nommé tri-huyn de la circonscription de Thanh-Quan. C'était pour ce que la tradition aimait à donner à la poétesse qui avait pour pseudonyme littéraire Nhan-khanh-nu-si, le simple nom de Ba Huyén Thanh-Quan (femme du tri-huyn de Thanh-Quan).
Cette habitude, — soit dit en passant — ne doit pas nous étonner outre mesure, car dans notre société d'hier, le vrai nom d'une femme mariée était fort peu connu. S'agissait-il d'une femme issue de la famille des Nguyen ou des Lê, on la désignait alors par Nguyễn thị ou Lê thị, ce qui signifiait « fille des Nguyen » ou « fille des Lê », simplement. Même dans les textes écrits ou les documents administratifs, rares étaient les cas où l'on mentionnait en entier le nom de la femme. L'usage voulait (et est usage se conserve encore de nos jours) qu'on appelât la femme par le titre ou le grade du mari, même si elle exerçait une activité particulière et possédait une forte personnalité ou jouissait d'une grande renommée, comme c'était le cas de Ba Huyén Thanh-Quan qui avait laissé un important recueil de poésies, le Nhan-khanh thi-tap, et dont la réputation s'étendait dans tout l'Empire. (à suivre)

Notes
(1) Cette poésie comporte quelques variantes, selon le recueil, notamment les 2e, 3e, 4e et 8e vers. Quelques autres, et attribuées à Hô xuân Hông, ce qui me paraît une lourde erreur.
(2) Hân-cung pagode royale. Fût construit dans chaque grande province et réservé aux bales du Souverain quand celui-ci se déplaçait en tournée d'inspection.
(3) Sur la vie et les œuvres de Ba Huyén Thanh-Quan, consulter 1/ Le tri-huyn-qua p. 46-49 ; 2/ Văn-chương nhữ-lưu Việt-Nam par Đoàn-nhu Khuê (édition du P. du Van-vien Hanoi 1937 p. 22-28) ; notices et poèmes choisis dans Văn đ. bô o n, 3 volumes (Nam-ty), Hanoi, etc.
(4) Certains textes écrivent 1/ Lê Nghi ou Lê-Har au lieu de Lê-Ng. Nê đ. Ba comme nous l'avons dans le livre Nê-lưu-học-sử de So Công.

LA FEMME ANNAMITE à travers la littérature d'Annam

ESSAI LITTÉRAIRE par X. X. X.

impersonnel à la Tou Fou (Bô-Phu) ou à la Pé Kiu-Yi (Bach-Cu-Di).
(Que fut la vie de cette grave poétesse, femme du tri-huyn de Thanh-Quan ? (3) Nul n'a connu son vrai nom de famille. On sait seulement qu'elle était la fille du lettré Duong, originaire du village de Nghi-Tam, circonscription de Hoan-long, province de Ha-dông (Tonkin). De bonne heure, elle apprenait les « classiques » à fond, et savait manier son pinceau avec talent. Elle s'est mariée à ce un lettré de sa province nommé Lau Nguyễn Lân (4), du village de Nghi-Anh, huyện de Thanh-rí, qui fut reçu cu-nhân

paysages en ruines, les apprêmiés d'automne, l'image d'un voyageur altéré sur une longue route, le chant d'une poule d'écurie pleurant sa compagne perdue tels furent ses sujets de prédilection. Malgré l'abus des clichés et des termes en caractères chinois, — défaut dont nous ne pouvons tenir rigueur car c'était en un temps où la littérature chinoise prédominait et où les lettrés qui se respectaient écrivaient presque exclusivement en chinois, — malgré ses abus, les poèmes de Ba Huyén Thanh-Quan restent des modèles de cette poésie dite « noble », où de grandes images constituent la toile de fond pour un lyrisme



Notes du mont Royal

WWW.NOTESDUMONTROYAL.COM



Une ou plusieurs pages ont été volontairement omises ici.

La PATRIE ANNAMITE

DIRECTIONS - ADMINISTRATION - PUBLICITE
44, RUE DES PANIERS - HANOI
Ab. 1500 PATRIE ANNAMITE HANOI 1930

hebdomadaire illustré
PARAISSANT LE LUNDI

Secrétariat en France: A. M. TAO-KIM-HAI
9, Rue Saint Roch, Maison-Laffitte G. & O. - Tel. 497

Directeur politique: PHAM-LE-BONG

Rédacteur en Chef: TON-THAT-BINH

LA FRATERNITE franco-annamite

La Fraternité franco-annamite, plus que jamais, cesse d'être un simple mot...

Parmi les mesures récemment prises par le Gouvernement indochinois...

Mais il est entre toutes une mesure qu'il semble que les intéressés eux-mêmes n'ont pas mise en pleine lumière...

Nous pensons à ce Conseil Fédéral en lequel il n'y a que des membres autochtones...

L'Amiral Jean Decoux, représentant de la Puissance protectrice, s'entoure d'une élite qu'il a lui-même choisie...

sentent chacun une région déterminée de l'Empire d'Annam, et représentent aussi en bloc la société et la race annamites...

Ces gestes sont les vrais gestes qui émaneront; car l'idéal de la colonisation, qui est une tutelle...

P. A.

UN APPEL DE L'ASSISTANCE FRANCO-INDOCHINOISE pour les Français de la Métropole

L'Assistance Franco-Indochinoise a décidé de reprendre son activité à l'approche de l'hiver...

Une permanence va prochainement fonctionner à la Résidence Supérieure au Tonkin...

Les personnes de bonne volonté pourront venir travailler ou prendre du travail.

Dès à présent, nous demandons à celles qui le peuvent, de travailler chez elles...

Nous demandons en outre les vêtements usagés mais encore en bon état...

Ils seront réunis à la Résidence Supérieure qui se chargera de les expédier vers la France...

Il serait désirable que les premiers envois puissent être prêts au cours de la deuxième quinzaine de novembre.

Les Français et Indochinois de la Colonie, qui n'ont pas eu à supporter les épreuves de la guerre...

Pour les O. N. S. de la Métropole

En dépit des préoccupations de l'heure, le Gouvernement de la Métropole ne méprise pas sa sollicitude...

Les camps de tirailleurs de l'O.N.S. seront désormais visités par des Administrateurs ou des officiers rapatriés...

aux du pays et des photographes de la vie quotidienne indochinoise.

Les correspondances familiales seront centralisées à Saigon et les objets d'envoi spéciaux afin que leur répartition soit faite par le représentant de la Colonie...

Français et Indochinois, pensez à nos travailleurs et à nos travailleurs restés en France et qui n'ont pas pu aller devant eux...

Le Maréchal a dit:

« Patrons, artisans, techniciens, ouvriers, oubliez vos origines, oubliez vos divisions du passé. Donnez un grand exemple de collaboration. Unissez vos cœurs, vos intelligences et vos efforts pour atteindre une organisation professionnelle digne de la France nouvelle. »

Au Cercle de l'A.F.I.M.A.



L'inauguration de l'Exposition de peinture et de dessin scientifique de l'artiste-peintre Ngyuá-van Thinh par M. le Résident Supérieur au Tonkin P. Delsalle et M. le Directeur de l'Instruction Publique A. Charton, le Samedi 4 Octobre 1941.

LE SENS D'UNE NOMINATION

Le Vice-Amiral Jean Detoux vient, par arrêté du 3 Octobre 1941, de désigner M. Duong-zuán-Lang, pour occuper les fonctions de Chef du 2ème Bureau à la Direction du Personnel du Gouvernement Général.

M. Duong-zuán-Lang n'est pas un inconnu dans les milieux administratifs. Nombreux, parmi les plus hauts fonctionnaires de l'Administration Indochinoise, sont ceux qui, ayant eu sous leurs ordres, ont été à même d'apprécier ses services.

de M. Duong-zuán-Lang n'en est elle pas une preuve? De toutes parts, nos chefs nous invitent au travail, au travail est une attitude nouvelle et un devoir social.

Chaque agent de l'Etat doit être persuadé qu'il ne doit compter pour cela que sur lui-même, sur la conscience qu'il apportera à sa tâche quoté dienne, sur les qualités qu'il déploie à cette occasion.

En nommant M. Duong-zuán-Lang chef de bureau au Gouvernement Général, l'Amiral Decoux n'enlève rien de son honneur, mais démontre, au contraire, sa confiance en ce fonctionnaire indochinois, de nouvelles perspectives leur seront ouvertes, seule la capacité à exercer ces fonctions sera considérée dans le choix de leurs titulaires.

SOUSCRIVEZ AUX BONS du Trésor Indochinois

Intérêts: 2 1/2 % payables d'avance
Remboursement: au pair à un an de date
Coupures: 50 \$, 100 \$, 1.000 \$, 10.000 \$

Les Bons sont délivrés aux guichets du Trésor, de l'Enregistrement et des Banques. Ils peuvent être escomptés après 6 mois à la Banque de l'Indochine.



Notes du mont Royal

WWW.NOTESDUMONTROYAL.COM

Une ou plusieurs pages ont été volontairement omises ici.

Pour leur instruction et leur éducation, confiez vos filles à

L'Institution HOÀI-DỨC

la plus grande école privée de jeunes filles du Tonkin
Enseignement primaire supérieur, primaire, élémentaire et ménager
Cours gratuit de Musique et Chant

Interne et Externe

70, Rue Jules Ferry, Hanoi - Tel 898

A TRAVERS LA PRESSE INDOCHINOISE

UNE IMPORTANTE RÉFORME

Le nouveau statut des chefs de canton

Un récent arrêté du gouverneur général, puisqu'il porte la date du 10 juillet 1941, vient d'apporter dans le recrutement et les attributions des chefs de canton des modifications importantes. Cette réforme s'imposait tant pour mettre fin à des abus qui allaient s'aggravant que pour appliquer en Indochine les directives générales du gouvernement français et adapter l'organisation administrative de l'Union à l'esprit de la Révolution Nationale.

et l'honneur de représenter ses citoyens. Aussi depuis long temps, depuis 1905 principalement, c'est à la consultation électorale qu'on avait recours pour désigner les chefs de canton.

On connaît assez, hélas ! les tares inhérentes au système électif tel qu'il était pratiqué en France. Elles ne tardèrent pas à faire leur apparition dans le domaine restreint qui nous occupe, ici, comme partout, l'argent joua son rôle corrompeur, les suffrages allèrent aux plus offrants, et ce furent les plus riches qui, naturellement, se firent élire. Il va sans dire qu'il ne s'agissait pas là de dépenses improductives. Les vainqueurs de ces luttes peu honorables une fois élus, avaient pour principal souci d'abord de rentrer intégralement dans leurs débours, ensuite de tirer de leur mandat, ainsi obtenu le maximum d'avantages personnels.

Ces abus s'étaient tellement multipliés, étaient devenus si scandaleux qu'il fallait à tout prix les faire cesser. Ce fut l'objet de l'arrêté du gouverneur général du 10 février 1936.

Tout d'abord, ce texte, en limitant à cinq années la durée du mandat des chefs de canton, rendait leur situation plus précaire, leur laissant moins de temps pour en profiter. En fait, sinon en droit strict, la qualité de fonctionnaires leur était en outre enlevée, ce qui avait pour effet de restreindre leur pouvoir et partant la possibilité d'en abuser.

On attendait beaucoup de cette réforme. Elle ne donna en réalité, que d'assez piètres résultats. Les élus, pressés par le temps, s'en tirèrent, si j'ose dire, en mettant les bouchées doubles. Leur appétit, loin de décroître, se montra au contraire plus exigeant. Ils surent fort bien s'arranger pour que la diminution de prestige qui les atteignait ne se traduisît pas pour eux par une diminution de profits. La collectivité n'y gagna rien et eux-mêmes n'y perdirent pas.

Ils réussirent d'ailleurs, sans trop de peine, à se donner une importance qu'ils n'avaient pas en principe, en se posant comme les représentants de la population auprès des Pouvoirs publics et ses défenseurs naturels. Te n'était pourtant point leur rôle qui consistait seulement, surtout depuis la création des conseils de province, à exécuter les ordres de leurs chefs, à servir d'intermédiaires, à cet effet, entre les administrés et les fonctionnaires.

Les malins savent jouer merveilleusement pour se faire valoir et obtenir toute espèce d'avantages. Les agents cantonaux ne firent point mentir la règle. De simples agents d'exécution ils devinrent promptement d'avisés courtiers, d'habiles mandataires sachant exploiter à leur profit la considération que leur attirait leur qualité d'élus. On vit, en un mot, se reproduire sur ce minuscule théâtre qu'est une commune annamite la comédie qui se jouait, à Paris, sur l'immense scène parlementaire.

(Lire la suite en 4e page)

Nos fautes, nos erreurs

Pourquoi après 1918 avon-nous persisté à croire aux irré-lités, pourtant froidement constatées, et laissé gouverner notre pays par des hallucinés ? Au lieu de nous inspirer d'une large vision de l'avenir en partant de principes opposés à ceux qui avaient occasionné la guerre, hélas, trop heureux de constater que leur vie désormais était sauve et enivrés par la joie de revivre et de voir la fin de la tourmente, « les retours du front » crurent une nouvelle guerre à jamais impossible ; ils laissèrent saboter insoucieusement leur victoire, acquise si péniblement et qui avait coûté le meilleur du sang français.

Nous avons ensuite pu, en fort peu de temps, constater les visions fausses, les opinions erronées sur les fondements desquelles une tentative de reconstruction du pays devait être une catastrophe et occasionner l'écroulement de l'édifice, et nous avons laissé faire, nous avons laissé courir comme disent les marins aussi à naviger

à l'aveugle, sans nous rendre compte que les peuples devaient à un signal donné expropriés de leur sol, et que nous étions en possession d'un territoire immense, que nous n'avions pas su exploiter, que nous n'avions pas su défendre, que nous n'avions pas su gouverner.

Les extrémistes, eux, châtifiés à blanc, votèrent tous comme un seul homme sans aucune abstention ; c'est donc à l'incurie de ces seize cents mille mauvais Français que nous devons d'avoir au Palais Bourbon 72 députés communistes qui traitent leur pays et leur peuple comme par leurs manœuvres surinoises le néfaste Front dit populaire, lequel, en parfaite connaissance de cause désarma à France au profit des extrémistes espagnols, et rendit inévitable notre défaite militaire en semant dans les cœurs l'anarchie et la haine.

La constatation de cette faute des électeurs suffit à condamner

leurs besoins immédiats. Combien de travailleurs victimes de l'une de ces combinaisons, et injustement lésés de la rémunération qui leur permettait de vivre eux et leurs familles, eussent dû mourir de faim !

Beaucoup vivaient encore dans de mauvaises conditions, tandis que le développement de nos idées démocratiques leur donnait un sentiment toujours plus aigu de leurs droits ; l'agitation politi-

(Lire la suite en 4e page)

Le ta'ent et les dons littéraires de la poétesse Nhat-Khanh, en effet, ne devaient pas échapper à l'Empereur Tu-Duc, souverain lettré et ami des poètes. L'Empereur la fit venir à la Capitale pour lui donner le titre de « cung-trung giao-táp » et lui confier l'enseignement des femmes du harem. (4)

Pendant son séjour à la Capitale, Bà Huyền Thanh-Quan recevait beaucoup de lettres et composait avec eux beaucoup de poèmes aussi bien en caractères chinois qu'en annamite. L'Empereur Tu-Duc lui-même, raconte-t-on, participait à ces jeux littéraires, et ne manquait pas de féliciter la poétesse pour son talent et sa culture. L'érudition, chez Bà Huyền Thanh-Quan, allait de pair avec la sensibilité, une riche sensibilité tantôt grave et ample comme un appel, tantôt assurante et triste comme une confidence.

Écoutez cette chanson de la nostalgie :
Nhớ nhà
Vàng tòa non tây bóng ác tà,
Đám đông ngon có nguyệt phan hoa,
Ngàn mai lác-đác chim về tổ,
Đám liễu bàng-khuông khách nhớ nhà.

Lòng quê một bước những ngao ngán,
Mấy kẻ tình-chung có thúu lã.
(L'oeil respiait sur la crête des monts de l'Ouest où déclinait le soleil ; — Les herbes étaient humides de rosée ; des fleurs neigeuses blanchissaient le gazon. — Parmi les forêts de pruniers, un à un, des oiseaux regagnaient leurs nids. — Sur les routes bordées de saules, mélancoliques, des voyageurs pensaient à leurs familles. — Percant la clarté lunaire, les cors des gardeurs de buffles retentissaient dans la vaste campagne. — Enfin par le vent, les râles des pêcheurs s'élevaient sur la grève plate. — Le cœur lourd de nostalgie, chaque pas que je faisais était un chagrin de plus. — O vous, amies, comprenez-vous jamais cette peine de mon cœur ?)

Écoutez aussi cette complainte, cette mélancolique confidence où la poétesse nous ouvre son âme et son cœur :
Tự thuật
Đám đông bóng giãi cảnh mai,
Nghĩ mình mình giận một mai,
Đã sinh ra kiếp phũ-sinh,
Còn len vào chốn tan-đình làm chi !

LA FEMME ANNAMITE à travers la littérature d'Annam
ESSAI LITTÉRAIRE par X. X. X.
Thà nếm trải hóc-tê thanh-dạm,
Cải phong trần, chua giấm bết-bai.
Lần lần gió sớm trăng mai,
Mặc ai từ các, mặc người kim-lâu.
Song đã trôi nhặm màu hồng-phấn,
Phải ôm-đồm chất phận hồng-nhan,
Những là nặng gánh mưa-chân,
Thấy hoa vừa thẹn, trông nhân nhường e.
Sao tạo-hóa khổ-khe chi mấy ?
Kiếp phũ-du trông thấy má hồng,
Lời xưa ta đã vụng đương,
Bây giờ gặp bước phong sương mới vâng.
Mai sau hỡi kiếp bao giờ,

ans l'ombre nocturne. — Je pensais à moi-même, et je ne pouvais m'empêcher d'en vouloir à mon sort. — Pourquoi donc, dans cette existence éphémère et flottante, chercher à me mêler au commerce tumultueux des hommes et des honneurs ? — Hélas ! il aurait mieux valu mener une vie frugale et retirée, — et éviter tous les tourbillons de « vents et de poussières ». — Il aurait mieux valu laisser lentement s'écouler mes jours dans la caresse des brises matinales et en compagnie de la lune amie, — et ne jamais envier le sort des gens qui habitent les pavillons laqués de rouge ou les châteaux agrémentés d'or. — Cependant, un tel vœu ne pouvait être exaucé ; je me suis déjà paré de carmin et du fard, et ainsi je devais suivre ma destinée de femme aux jupes roses ! — (Que je loie, j'ai affronté les attaques du soleil et de la pluie ! — Le spectacle des fleurs me faisait rougir ; la vue des hirondelles réunies me donnait de dures appréhensions. — O Créateur, pourquoi étais-tu si cruel aux humains ? — Combien pitoyable est l'existence humaine, si frêle et si éphémère ! — Dans ma vie antérieure, peut-être aurais-je mal suivi les règles religieuses. — C'est pourquoi, maintenant, je dois payer cette mauvaise con-

dition en rencontrant les dures attaques des vents et de la rosée. — Plus tard, dans une existence ultérieure, lorsque j'aurai achevé le cycle des incarnations successives, — j'éviterai à jamais la vie terrestre, même si elle devait me réserver une fortune et des honneurs si je ne pouvais renouer au royaume de Dong-sou qu'habitent les fées, — je demanderais alors de mourir pour descendre au pays des neuf fontaines. — Que m'importe l'ombre des hirondelles volant sur la terre, jusqu'aux confins des nuages ? — Une importent les douces réunions des cœurs amis à l'ombre fraîche des grands arbres ? — Mes amis seraient-ils les immortelles de Dong-lai. — Elles ne connaîtraient jamais la destinée douloureuse que j'ai menée sur terre ! — Je voudrais avoir un miracle, — et pour avoir jusqu'au Trône des Cieux — pour jouir des passages célestes, et pour voir si, là-bas, le spectacle serait différent de celui de cette triste terre !)

Notes
(1) Rappelons qu'une pareille mission, quelques siècles auparavant, avait été confiée à la poétesse Ngô-Gi-Loan par l'empereur Lê-Thánh-Tôn, car me vous l'avons mentionnée à propos de cette poétesse.